REPUBLIQUE DU BENIN

FRATERNITE – JUSTICE - TRAVAIL

MINISTERES EN CHARGE DE L'EDUCATION

PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION ACTUALISE PHASE 3 / 2013-2015

ANNEXES

COTONOU, FEVRIER 2013

Table des matières

ANNEXE 1 : INSTITUTIONS ET STRUCTURES CHARGEES DU SUIVI DES POLITIQUES 3
ANNEXE 2 : DEFINITION DES INDICATEURS RETENUS 8
ANNEXE 3 : LETTRE DE POLITIQUE 9
ANNEXE 4 : PLANS D'ACTIONS BUDGETISES PAR SOUS-SECTEUR 29
ANEXE 5 : CADRES LOGIQUES 103
ANNEXE 6 : EXTRAIT DU MODELE DE SIMULATION 123

ANNEXE 1 : Institutions et structures chargées du suivi des politiques

Institutions et structures chargées du suivi des politiques macros

Institutions/ Ministères	Structure	Politiques, stratégies, actions suivies	Rapports produits	Périodicité des rapports
MDAEP	DSP	Programme d'actions du gouvernement II	Rapport d'exécution programme d'actions du gouvernement	Trimestriel Semestriel Annuel
MDAEP	DPI	Projets d'investissement public	Carte d'identité des projets	Semestriel
MDAEP	DPP	Projets mis en œuvre par le plan	Rapports d'activités	Trimestriel
MDAEP	INSAE	Stratégie de réduction de la pauvreté	Tableau de bord social	Annuel
MDAEP	CNDLP/SP, DPS	Stratégie de réduction de la pauvreté	Rapports d'avancement	Annuel
MDAEP	CNDLP/OCS, DPS, INSAE	Objectifs du Millénaire pour le Développement	Rapport national sur les OMD	Annuel
MDAEP	DGB	Politiques financières sectorielles	Rapports de performance Rapport d'exécution du budget national	Annuel, trimestriel et annuel
Cour Suprême	Chambre des comptes	Contrôle financier	Rapport de la Chambre des Comptes	Annuel
MDAEP	DGB, DGE, CAA	Matrice de politique des appuis budgétaires	Rapports d'exécution	Semestriel
MDAEP	DCRE	Mobilisation des ressources extérieures	Rapport sur le financement du développement	Annuel
MDAEP /MAE	MDEF (DPS), MAE (DIA), MDEF (DGE)	NEPAD	Inclus dans le suivi de la SRP	Annuel
MDAEP /MAE	MDEF (DPS), MAE (DOI)	Initiative en faveur des PMA	Rapport national sur engagements en faveur des PMA	Annuel
		Initiative PPTE	Inclus dans le suivi de la SRP	Annuel
MDAEP	MDEF (DPS, DGE)	Convergence UEMOA	Rapports régionaux BCEAO	
MDAEP	DGE	Politiques économiques et monétaires	Notes de conjoncture économique	Bimestriel
MDAEP	INSAE	Politiques économiques, production industrielle et agricole	Notes de conjoncture	Trimestriel
	Observatoire national pour l'emploi	Politiques en faveur de l'emploi	Notes, Etudes	Annuel

Institutions et structures chargées du suivi des politiques en faveur des enseignements maternel et primaire

Institutions/ Ministères	Structure	Politiques, stratégies, actions suivies	Rapports produits	Périodicité des rapports
MEMP	Cellule de Suivi Evaluation (CSE)	Budget programme	Rapports de performance et d'exécution budgétaire	Annuel
MEMP	CSE	Projets		Trimestriel
MEMP	DIP	Mise en œuvre de la réforme des programmes, mise aux normes EQF, distribution des manuels scolaires	Rapport sur la mise en œuvre des NPE (trimestriel), Rapport sur les normes EQF, rapport sur la distribution des manuels scolaires	Annuel, biannuel
MEMP	DPP+ DDEMP (SOSP)	Création, extension d'écoles	Compte rendu du conseil consultatif national	Annuel
MEMP	DPP/DIEM/ DDEMP (SIEM)	Construction/réhabilitations d'infrastructures	Rapports d'exécution des travaux	Trimestriel
MEMP	DRH, DDEPS (SP)	Mutations des enseignants	Compte rendu de la Commission Nationale des Mutations	Annuel
MEMP	DRH/DRF, DDEMP (SP)	Etat des effectifs	Etat des effectifs	
MEMP	DIP	Mise en œuvre de la mesure visant le redoublement en CI	Note	Annuel
MEMP	DRFM/DPP	Subventions aux établissements publics	Rapports sur les crédits PPTE	Annuel
MEMP	IGM	Contrôle de l'utilisation des fonds	Rapports de vérification	
MEMP	DEC	Examens du CEP	Rapport sur les examens du CEP	Annuel
MEMP	DIP, INFRE, DDEMP	Formation des enseignants	Rapport sur la formation des enseignants	Annuel
MEMP	DEP, DEM, DDEMP (SOSP)	Rentrée scolaire	Rapports de rentrée	Annuel
MEMP	DRFM, DDEMP	Fourniture et entretiens des mobiliers	Rapport sur l'état des mobiliers	Annuel
MEMP	DEPEMP, DDEMP (SEP)	Création écoles privées	Liste des écoles autorisées	Annuel
MEMP	DIP, DDEMP	Fonctionnement du réseau d'animation pédagogique	Rapports d'inspection	
MEMP	DIP, DDEMP	Fonctionnement des écoles et pratiques pédagogiques des enseignants	Rapports d'inspection	
MEMP	DDEC	Coordination de l'assistance extérieure	Rapport	Annuel
MEMP	DPS	Politiques en faveur de la demande	Rapports	
MEMP	DPS	Suivi des cantines scolaires	Rapports	

Institutions et structures chargées du suivi des politiques dans l'enseignement secondaire général et technique

Institutions/ Ministères	Structure	Politiques, stratégies, actions suivies	Rapports produits	Périodicité des rapports
MESFTPRIJ	Cellule de suivi/évaluation (CSE)	Suivi d'exécution du budget programme	Rapport de performance et d'exécution budgétaire	Annuel
MESFTPRIJ	CSE	Projets	Rapport	Mensuel
MESFTPRIJ	Comité de suivi de la réforme	Réforme de l'ETFP		Annuel
MESFTPRIJ	DPP/DRFM	Elaboration du budget programme	Projet du budget programme	Annuel
MESFTPRIJ	DPP	Création et extension des établissements privés	Compte rendu du conseil consultatif national	Annuel
MESFTPRIJ	DPP	Autorisation d'enseigner et de diriger les établissements privés	Compte rendu de la commission chargée d'étudier les dossiers	Annuel
MESFTPRIJ	DPP/DRFM	Subvention de l'Etat aux Associations des Parents d'Elèves (APE)	Arrêté portant contribution de l'Etat aux APE	Annuel
MESFTPRIJ	DPP	Collecte des données statistiques de l'ETFP	Annuaire statistique	Annuel
MESFTPRIJ	DRH, DD	Mutation du personnel administratif et enseignant	Compte rendu de la commission nationale de mutation	Annuel
MESFTPRIJ	DRH	Elaboration des états d'effectif	Etats d'effectif	Annuel
MESFTPRIJ	DIP	Animation et contrôle pédagogique et administratif	Rapport	
MESFTPRIJ	IGM	Inspection des structures et vérification de l'utilisation des fonds	Rapport	
MESFTPRIJ	DRH	Recrutement du personnel administratif et enseignant	Rapport	Annuel
MESFTPRIJ	DEC	Organisation des différents examens (CAP, DAP, DT)	Rapport	Annuel
MESFTPRIJ	DIP	Formation et inspection des enseignants	Rapport	

Institutions et structures chargées du suivi des politiques en faveur de l'enseignement supérieur

Institutions/ Ministères	Structure	Politiques, stratégies, actions suivies	Rapports produits	Périodicité des rapports
MESRS	Cellule de suivi évaluation (CSE)	Budget programme	Rapports de performance et d'exécution budgétaire	Annuelle
MESRS	DPP (CSE)	Projets PIP et PAG		Activité trimestrielle
MESRS	DRFM/DPP	Elaboration du projet de budget de l'Etat volet MESRS et suivi du budget programme	Rapports de performance et d'exécution budgétaire	Activité annuelle
MESRS	DPP	Etudes Prospectives et évaluation des stratégies	Rapport d'études	
MESRS	DIEM	Maintenance et construction des infrastructures	Point d'exécution	Trimestrielle
MESRS	DRH	Coordination gestion du personnel et fichier informatique du personnel	Etat d'Effectifs des Personnels enseignant et administratif du MESRS	Activité annuelle
MESRS	DPP (SCAE)	Coordination de l'assistance extérieure	Un répertoire de la coopération	Activité annuelle
MESRS	DPP (SEP)	Conception des projets	Banque de projets	Activité annuelle
MESRS	DPP (SSGI)	Ouverture des établissements privés d'enseignement supérieur	Arrêté d'ouverture et d'extension d'établissements	Activité annuelle
MESRS	DRST	Conception et contrôle de la politique de l'Etat en matière de recherche scientifique	Rapport	Activité annuelle
MESRS	DGSUP	Conception et suivi de la politique de l'Etat en matière d'enseignement supérieur	Rapports de Session	Activité trimestrielle
MESRS	DBSU	Gestion des Bourses et Secours Universitaires (CNBSU) et prospection	Rapports de Session	Activité mensuelle
MESRS	CBRST	Mise en œuvre de la de la politique de l'Etat en matière de recherche scientifique et technique	Rapport d'activité	Annuel
MESRS	UAC/UNIPAR	Gestion des flux universitaires, organisation pédagogique et des examens	Publication d'annuaires et des résultats	Activité annuelle
MESRS	CENOU	Gestion des œuvres universitaires	Rapport	Activité annuelle
MESRS	OB/BTS	Organisation du BAC et du BTS	Publication des résultats	Activité annuelle

Institutions et structures chargées du suivi des politiques en faveur de l'alphabétisation

Institutions/ Ministères	Structure	Politiques, stratégies, actions suivies	Rapports produits	Périodicité des rapports
MCAAT	Directions Départementales (DDCAAT)	Améliorer l'alphabétisation et l'éducation des adultes en langues, notamment au profit des femmes et des jeunes filles	Rapports/Statistiques	Trimestriel
MCAAT	DAEA	Renforcer la mobilisation des opérateurs dans la lutte contre l'analphabétisme	Rapports	Trimestriel
MCAAT	DDCAAT	Mettre en place un système d'incitation à la production d'œuvres écrites en langues nationales	Rapports	Trimestriel
MCAAT	DAEA	Mettre en œuvre la discrimination positive en faveur des femmes en matière d'alphabétisation et d'éducation en langues nationales	Rapports/Production	Trimestriel
MCAAT	DDCAAT	Renforcer les capacités des ressources humaines	Rapports/Statistiques	Trimestriel
MCAAT	DAEA	Renforcer le dispositif d'alphabétisation fonctionnelle	Rapports	Trimestriel
MCAAT	DDCAAT	Organiser les cours d'alphabétisation fonctionnelle	Rapports/Statistiques	Mensuel
MCAAT	DAEA	Renforcer les capacités des structures en charge de l'AEA	Rapports	Trimestriel
MCAAT	DPP	Améliorer le management stratégique du sous-secteur	Rapports	Trimestriel
MCAAT	SGM	Améliorer la communication entre les structures en charge de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes	Rapports	Trimestriel
MCAAT	DAEA	Améliorer l'alphabétisation et l'éducation des adultes en langues, notamment au profit des femmes et des jeunes filles	Rapports/Statistiques	Trimestriel
MCAAT	DAEA	Renforcer la mobilisation des opérateurs dans la lutte contre l'analphabétisme	Rapports	Trimestriel
MCAAT	DPLN	Mettre en place un système d'incitation à la production d'œuvres écrites en langues nationales	Rapports	Trimestriel
MCAAT	DAEA	Mettre en œuvre la discrimination positive en faveur des femmes en matière d'alphabétisation et d'éducation en langues nationales	Rapports/Production	Trimestriel
MCAAT	DRH	Renforcer les capacités des ressources humaines	Rapports/Statistiques	Trimestriel
MCAAT	DAEA	Renforcer le dispositif d'alphabétisation fonctionnelle Organiser les cours d'alphabétisation fonctionnelle	Rapports Rapports/Statistiques	Trimestriel Mensuel
MCAAT	DAEA	Renforcer les capacités des structures en charge de l'AEA	-Rapports	Trimestriel

ANNEXE 2 : Définition des indicateurs retenus

- *Données de population :* Les données de population utilisées pour le calcul des indicateurs proviennent de l'INSAE (« Analyse des résultats du RGPH3, Tome 6, Projections démographiques et études prospectives de la demande sociale au Bénin», Février 2005).
- *Taux brut de pré scolarisation, de scolarisation ou de fréquentation* = nombre total d'inscrits divisé par la population d'âge officiel de fréquentation, soit 3-5 ans pour le préscolaire, 6-11 ans pour le primaire et 12-18 ans pour le secondaire.
- *Les taux brut d'admission, d'achèvement du primaire, d'accès en 3ème et en terminale* = nombre de nouveaux entrants au niveau donné divisé par la population d'âge officiel d'entrée, soit respectivement 6, 11, 15 et 18 ans.
- *Ratio élèves / enseignants* = nombre d'élèves divisé par le nombre d'enseignants en situation de classe (toutes catégories).
- *% Redoublants* = nombre de redoublants de l'année N divisé par le nombre d'inscrits de l'année N.
- *Ratio manuels par élève* = nombre de manuels reçus par les écoles divisé par le nombre d'élèves.
- *Taux de réussite aux examens* = nombre d'admis divisé par le nombre d'individus ayant composé (inclus les candidats libres).
- *Taux de transition* = nombre de nouveaux entrants au niveau I divisé par le nombre de nouveaux entrants au niveau I-1 la même année.
- *Heures faites* = nombre d'heures d'enseignement dispensées en classe par les enseignants toutes catégories exceptées les heures d'animation pédagogique.
- *Heures dues* = nombre d'heures d'enseignement que doivent recevoir les élèves, se calcule au second cycle en multipliant le nombre de groupes pédagogiques par le nombre officiel d'heures d'enseignement, soit 32 heures hebdomadaires au 1^{er} cycle et 36 heures hebdomadaires au 2^{nd} cycle. Ce nombre est de 800 heures annuelles au primaire.
- *Taux d'insertion des formés* = taux d'emploi des sortants du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (depuis 2 ans) en excluant ceux qui sont encore dans le système éducatif formel.
- *Pourcentage des nouveaux entrants en situation de discontinuité éducative* = pourcentage de nouveaux inscrits à un niveau donné qui ne peuvent poursuivre leur scolarité au niveau supérieur dans la même école.
- *Salaire annuel moyen* inclut les accessoires, et est calculé pour toutes les catégories de personnel enseignant en situation de classe. Il peut être calculé selon deux méthodes : (1) on divise la masse salariale globale par le nombre d'enseignants, (2) on connaît la répartition du personnel enseignant par catégorie, grade, échelon, indice et la valeur du point indiciaire et on multiplie l'indice par le point indiciaire pour chaque catégorie d'enseignant. La valeur 2004 a été calculée selon la première méthode.

ANNEXE 3 : Lettre de politique

LETTRE DE POLITIQUE EDUCATIVE

1. Préambule

Le Bénin a élaboré pour la période 2006-2015 son Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE).

Après cinq (5) années de mise en œuvre, et pour mieux aborder la troisième phase du PDDSE, l'évaluation à mi-parcours du plan ainsi que l'audit institutionnel, organisationnel et fonctionnel des ministères en charge de l'éducation ont mis en exergue les succès, la problématique actuelle et les dysfonctionnements du système éducatif béninois.

En effet, la mise en œuvre du PDDSE a permis d'obtenir, comme l'a révélée l'évaluation, des résultats positifs en termes d'accès et d'équité entre les filles et les garçons et certaines cibles sont d'ores et déjà dépassées.

Par ailleurs, d'importantes mesures intervenues au cours de la période ont rendu presque caduques les prévisions du PDDSE. Il s'agit notamment :

- de la gratuité des frais de scolarité dans les enseignements maternel et primaire ;

- de l'exonération pour les filles des classes de 6ème, 5ème et de 4ème de la contribution scolaire ;

- de la gratuité de l'inscription des étudiants non boursiers et non secourus en 1ère année ;

- du reversement dans la fonction publique de tous les enseignants communautaires et contractuels locaux comme agents contractuels de l'Etat.

Malgré ces efforts, de sérieux problèmes persistent en ce qui concerne le dialogue social, la qualité, la rétention et les disparités régionales.

Les effectifs ont connu une croissance continue sur les cinq dernières années pour tous les niveaux du secteur. De 2007 à 2011, les Taux Brut de Scolarisation (TBS) sont passés :

- pour la maternelle de 4,6 à 11,6%
- pour le primaire de 101,0 et 114,5 %
- pour le secondaire 1er cycle de 54,6 à 62,9%
- et pour le secondaire 2nd cycle de 19 à 32,6%

Pour l'enseignement technique et la formation professionnelle le nombre d'élèves est passé de 430 à 659 pour 100 000 habitants pour une moyenne des pays comparateurs autour de 292[1].

[1] Source : Pôle de Dakar, Pays comparateurs : Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Mali, Mauritanie, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo

A l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est passé pour la même période de 849 à 1079 alors que la moyenne africaine des pays comparateurs se situe autour de 500. En outre, les opportunités d'emploi sont également plus faibles que dans certains de ces pays comparateurs.

Concernant l'alphabétisation le nombre de personnes ayant suivies une campagne d'alphabétisation entre 2003 et 2010 est d'environ 200 000.

Ces tendances sont le corollaire d'une demande sociale toujours forte de scolarisation des enfants. Cependant, ces évolutions positives cachent des disparités régionales. Par ailleurs, certaines populations cibles (enfants défavorisés ou à besoins spécifiques estimés à environ 700 000) doivent faire l'objet d'une attention particulière pour leur plein accès à l'éducation. Une offre de scolarisation alternative sera développée pour les adolescents non ou déscolarisés.

Concernant la rétention dans le système (représentée par le taux d'achèvement), si de 2007 à 2011 la situation s'est améliorée au secondaire, elle s'est dégradée au primaire en chutant de 68% en 2007 à 64,3% en 2011 comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Taux d'achèvement pour le Bénin et moyenne des pays comparateurs

	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2nd cycle
2006-07	68,0%	29,8%	12,6%
2010-11	64,3%	40,8%	19,5%
Moyenne pays comparateurs (Afrique)	64,4%	32,8%	16,6%

La rétention est une problématique importante. En effet, chaque enfant qui ne termine pas un cycle (en particulier celui du primaire) représente un gaspillage de ressources dans la mesure où celui-ci aura consommé des années de scolarisation sans être alphabétisé durablement. Il est donc important que des solutions et des stratégies soient mises en place pour maintenir les enfants dans le système.

En ce qui concerne l'équité genre, malgré les avancées, l'écart entre les filles et les garçons se creuse au fur et à mesure que l'on avance dans les niveaux. En effet, en 2011, le pourcentage de filles dans les classes est de 46,5% pour le primaire mais seulement de 39% dans le secondaire 1er cycle, 26% dans le secondaire 2nd cycle et 26% dans l'enseignement technique et la formation professionnelle. Dans l'enseignement supérieur, la situation ne s'est guère améliorée et l'on compte 3,6 garçons pour une fille en 2010. Au niveau de l'alphabétisation les filles représentent respectivement 53% et 48% des effectifs pour l'alphabétisation initiale et la post-alphabétisation.

En ce qui concerne la qualité, plusieurs études, dont la récente évaluation des acquis des apprentissages au primaire menée en 2011, montrent que peu d'apprenants atteignent les compétences minimales. Au Cours Préparatoire (CP) par exemple, 28% des élèves du public atteignent le niveau minimum de compétences alors que ce chiffre est de 43% pour le privé. Ces contre-performances dans le public sont liées notamment au non respect du temps scolaire souvent érodé par les grèves successives et l'absentéisme de certains enseignants. Les aspects de qualité, de redoublements et de rétention sont intrinsèquement liés. Par conséquent, un système d'évaluation des acquis performant sera mis en place afin de suivre les compétences minimales acquises par les élèves.

L'enseignement secondaire n'assure pas non plus un encadrement pédagogique de qualité au regard du fort taux de représentativité des enseignants vacataires qui représentent respectivement 57% et 63% de la couverture horaire en 2010 au 1er cycle et au 2nd cycle. La situation dans les disciplines scientifiques est critique au point que les effectifs des séries « C » sont en quasi-extinction, ce qui a des impacts sur l'enseignement supérieur pouvant à terme pénaliser la compétitivité scientifique du Bénin et l'acquisition de savoir faire technologique à forte valeur ajoutée.

Par ailleurs, il est notamment constaté à l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'insuffisance de pratiques professionnelles chez les apprenants avec des programmes toujours en attente d'être actualisés selon l'approche basée sur les compétences. En outre, la formation par apprentissage de type alternance (dual) complétée par le dispositif des centres de métiers qui a montré dans une certaine mesure sa pertinence tarde à être généralisée. Ceci est d'autant plus important qu'il faut s'atteler au vaste chantier de la reconversion et de l'insertion de cette large frange de la population qui évolue dans des activités en marge de l'économie formelle.
Parallèlement à l'achèvement universel du primaire, le rôle de l'alphabétisation devra permettre de rattraper le retard en touchant les populations non scolarisées ou déscolarisées. Grâce aux campagnes successives, le nombre de personnes analphabètes devra diminuer au fur et à mesure que la rétention dans les différents ordres d'enseignement sera améliorée et que l'introduction des langues nationales sera une réalité dans nos écoles.

Un point primordial au bon fonctionnement du système est le pilotage du secteur qui aujourd'hui est en but aux difficultés liées à :

- la dispersion des centres de décision en matière d'éducation (quatre ministères) ;
- la gestion de l'information et des données statistiques ;
- la gestion rationnelle des ressources ;
- l'instabilité institutionnelle due au changement régulier de dénominations et d'attributions des ministères ;
- l'effectivité d'un dialogue social performant basé sur le principe de bonne foi ;
- la conception et la mise en œuvre d'une politique efficiente de gestion des flux afin d'orienter au mieux les élèves et faciliter leur intégration sur le marché du travail.

Au cours des cinq dernières années, le système éducatif formel a été sérieusement perturbé par des grèves devenues cycliques. S'appuyant sur les recommandations du diagnostic réalisé sur la question enseignante[2], le gouvernement a jugé nécessaire de renforcer le dialogue social pour la définition d'une politique enseignante holistique, consensuelle, durable et financièrement soutenable.

Eu égard à tout ce qui précède et dans le souci d'améliorer le système éducatif béninois, le gouvernement a décidé de procéder à l'actualisation du PDDSE pour prendre en compte les nouveaux défis auxquels l'éducation béninoise doit faire face.

2. Les grandes orientations

Le programme triennal sur la période 2013-2015, devra mettre en œuvre des mesures globales et spécifiques pour tous les ordres d'enseignement qui concernent :

- la prise en compte des besoins spécifiques et notamment ceux des régions. En effet, le plan prévoit un ciblage systématique de ses activités concernant principalement l'accès et la rétention en priorisant les communes à faibles taux de scolarisation et d'achèvement notamment pour les filles. Les éventuelles constructions, dotations, ou mises en place de

[2] TTISSA : Teacher Training Initiative for Sub Saharian Africa ; Initiative pour la formation des enseignants en Afrique Sub-saharienne

cantines scolaires feront l'objet d'une analyse préalable et d'une évaluation de l'impact souhaité sur les bénéficiaires visés, tant en termes de fréquentation scolaire, de la qualité des apprentissages et de rétention ;

- le renforcement du partenariat public/privé par la mise en place d'un cadre incitatif et l'amélioration du contrôle par l'Etat pour assurer à tous les enfants une éducation de qualité. Pour appuyer ce développement, des subventions indirectes pourront être accordées selon des critères préalablement définis conformément à la note conceptuelle du cadre partenarial ;

- le renforcement du dialogue social basé sur une politique enseignante consensuelle, qui permettra de prévenir les conflits et assurera aux élèves des années scolaires calmes et continues respectant le calendrier.

Renforcer la qualité et la rétention

Au regard des progrès au niveau de l'accès dans tous les sous secteurs, il est important aujourd'hui de mettre l'accent sur la qualité et la rétention. En effet la qualité est fortement liée à la demande d'éducation. La baisse du taux d'achèvement traduit en partie une baisse de la demande sociale, qui peut être due aux problèmes de qualité. La gratuité des enseignements a créé un engouement pour l'éducation qui n'a pas pu encore être capitalisé. Fort de ce constat, les actions principales pour l'amélioration de la qualité passent par l'introduction progressive du bilinguisme scolaire, le strict respect du temps d'apprentissage, la disponibilité en temps réel du matériel pédagogique adéquat et des infrastructures, l'amélioration de la qualification et de l'encadrement des enseignants, l'adéquation emploi/formation et l'exploitation judicieuse des résultats issus des études sur les acquis scolaires ou des évaluations d'impact.

Des actions seront mises en œuvre pour garantir l'acquisition des compétences fondamentales en lecture et en calcul dans les premières années d'enseignement afin d'augmenter la qualité des apprentissages mais également diminuer les redoublements et abandons précoces. Ce plan visera à augmenter de manière substantielle la proportion d'élèves sachant lire, écrire et compter et qui sera mesurée régulièrement. L'alphabétisation jouera un rôle important comme axe d'appui au développement et à la réussite scolaire.

Concernant la rétention, les enfants qui quittent le primaire de façon prématurée courent le risque de retomber dans l'analphabétisme et aujourd'hui, c'est un peu moins des 2/3 d'une classe d'âge qui achèvent le cycle primaire. La rétention est également fortement corrélée au redoublement. Il est donc important de diminuer ces taux tout en assurant un niveau minimum d'acquisitions des élèves. Par ailleurs des actions spécifiques seront engagées selon le principe de la recherche-action afin de répondre aux problèmes spécifiques liés à la demande.

Renforcer la gestion et le pilotage

Les différents diagnostics du secteur ont révélé le besoin de renforcer le dispositif de gestion et de pilotage dans sa globalité. Pour ce faire il est prévu notamment l'amélioration du système d'information favorisant la production des données statistiques, la mise en place et le respect de la carte scolaire pour une meilleure planification des actions ainsi qu'une réorganisation des structures centrales afin d'optimiser leur fonctionnement.

L'existence de quatre (4) ministères en charge de l'éducation rend indispensable la mise en place d'un dispositif fort de coordination permettant une meilleure gouvernance et une cohérence du secteur

tant sur les stratégies que sur les aspects budgétaires. C'est au sein de cette coordination que devront notamment être débattues les grandes questions transversales telles que la qualité, la régulation des flux, la gestion rationnelle des ressources, la mise en place de la gestion axée sur les résultats, etc. ainsi que les arbitrages financiers reflétant les priorités du secteur. Le rôle et la place de l'alphabétisation devront faire l'objet d'une réflexion devant aboutir à la stabilisation et à la pérennisation des activités qui lui sont dévolues.

L'éducation doit être au plus proche de ses bénéficiaires. Il est donc important de donner un rôle accru aux niveaux déconcentrés et décentralisés dans le cadre de l'allocation et la gestion des personnels ainsi que la distribution des intrants pédagogiques. Par ailleurs, l'usage généralisé des nouvelles technologies renforcera les capacités de gestion des structures centrales et locales.

Le suivi-évaluation des actions planifiées sera au cœur de la politique pour les prochaines années, grâce à une redéfinition (claire et simple) des rôles et responsabilités de chaque acteur et l'utilisation d'une matrice d'indicateurs accompagnée par un mécanisme de sanctions (positive et négative).

L'amélioration de la qualité et de la rétention, nécessite que les années scolaires soient paisibles et que le temps scolaire soit intégralement respecté. Pour cela, il faut entretenir un dialogue social permanent et sincère afin de prévenir d'éventuelles crises dans le secteur et promouvoir la bonne gouvernance administrative en respectant les textes qui régissent l'école.

Un accent particulier sera porté sur la gestion des enseignants. En effet, la mauvaise répartition des ressources humaines accentue les inégalités, encourage les absences et la mobilité excessive, ce même en cours d'année scolaire. La gestion du personnel rapprochée des communautés devrait permettre un meilleur contrôle ainsi qu'une implication plus forte des parents dans la vie de l'école. Les objectifs seront de réduire les écarts entre départements en termes de ratio élèves enseignants mais aussi de diminuer le nombre d'écoles sous ou sur dotées en enseignants. Un dispositif de recrutement sur poste sera mis en œuvre et on veillera à limiter les mutations en cours d'année par une régionalisation des recrutements.

Grâce à une logique distinguant les postes des personnes, les départs à la retraite seront anticipés et le recrutement d'enseignants se fera en conséquence afin d'éviter les situations de postes vacants ou d'écoles en situation de discontinuité éducative.

Dans le même temps, le mécanisme d'évolution des carrières sera renforcé afin d'offrir des perspectives aux enseignants et leur salaires seront revalorisés dans la mesure du possible, au moins pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie.

Réguler les flux par une diversification de l'offre éducative

La forte croissance des effectifs au niveau du primaire a engendré une pression très forte pour les autres niveaux d'enseignement. Le parcours « classique » allant du primaire jusqu'au supérieur capte la grande partie de ces effectifs. Or, les capacités d'accueil y sont limitées de même que les opportunités d'emploi. Une des options choisies dans ce plan est la diversification de l'offre par le développement de l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP). Aussi, le plan place-t-il le développement de l'ETFP comme deuxième priorité du secteur après l'enseignement primaire. L'une des stratégies retenues est de développer un système d'information et d'orientation valorisant l'image de ce sous-secteur afin d'anticiper une régulation qui désengorgera le supérieur d'une part et qui favorisera l'insertion professionnelle d'autre part. De plus, le mode d'apprentissage dual en entreprise sera favorisé, ce qui permettra de capitaliser sur les compétences apprises par la pratique. Le cadre légal de l'apprentissage en entreprise, encore largement informel, sera clairement défini et on cherchera à améliorer les conditions de travail des apprentis et à leur fournir une formation, même de courte durée.

L'enseignement supérieur doit également faire des efforts car les formations proposées ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins du marché du travail et pour celles qui le sont, n'offrent que peu de chances d'insertion puisqu'on constate que 20% des diplômés du supérieur se retrouvent au chômage. Ceci sera corrigé par la mise en place d'un mécanisme de régulation post-secondaire basé sur le développement de formations de courtes durées à l'enseignement supérieur.

3. Les axes stratégiques

3.1. Enseignement maternel

L'enseignement maternel est un atout précieux dans la préparation de l'enfant pour la réussite à l'école primaire. Les efforts déjà consentis par l'Etat ont permis l'accroissement du taux de scolarisation de 4,6 % en 2007 à 11,2 % en 2011, ce qui dépasse la cible fixée lors de l'élaboration du PDDSE de 11%. L'Etat va donc continuer dans ce sens pour arriver à 13,8% en 2015 mais dans un contexte de ressources limitées, la participation des autres acteurs au développement de ce sous secteur sera encore nécessaire.

Pour les trois (3) prochaines années les actions suivront les principaux axes suivants :

Amélioration de l'accès

- la sensibilisation et la formation des communautés, des élus locaux et des acteurs des médias sur les questions d'éveil de l'enfant ;
- l'augmentation de la capacité d'accueil avec la maîtrise des coûts unitaires de constructions ;

Amélioration de la qualité

- l'amélioration des compétences des personnels par le développement des formations initiales (ENI publiques et privés), la révision du système de certification et l'amélioration de l'encadrement pédagogique ;
- l'encouragement d'initiatives d'offres d'éducation pertinentes en faveur du pré-scolaire ;
- l'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes notamment par l'introduction des langues nationales, qui devrait largement faciliter l'éveil des enfants.

3.2. Enseignement primaire

Les objectifs principaux pour les trois (3) prochaines années s'articulent autour des principaux axes suivants :

Amélioration de l'accès et de la rétention

Au regard des forts taux de scolarisation, l'amélioration de l'accès se concentrera sur des zones et/ou des populations cibles afin de réduire les disparités. Les mesures suivantes seront mises en œuvre :

- la résorption des disparités selon le genre et les régions par des actions ciblées sur les communes à faibles taux bruts de scolarisation ou à faibles taux d'achèvement ;
- le soutien à l'intégration des enfants à besoins spécifiques en milieu ordinaire ;
- l'augmentation de la capacité d'accueil avec la maîtrise du coût unitaire de construction ;
- l'accroissement du nombre de postes d'enseignants dans le public estimé à presque 1 900 nouveaux enseignants sur la période 2013-2015 ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la politique des sous-cycles ciblant la réduction du redoublement appuyée par un dispositif d'accompagnement des élèves en difficultés ;
- la mise en place de mesures d'augmentation du temps d'apprentissage des élèves par l'adaptation et surtout le respect du calendrier scolaire ;

- la répartition rationnelle des ressources.

Amélioration de la qualité et de l'équité

Cette amélioration implique :

- l'amélioration de la formation dans les Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) publiques en quantité et en qualité notamment par une révision des programmes, la révision du mode de certification, la révision du système de dotation des bourses, l'encadrement et le contrôle renforcés des ENI privées ;
- le renforcement de l'encadrement pédagogique des enseignants y compris le développement des compétences des directeurs d'école par des formations continues;
- l'harmonisation des programmes selon l'APC ;
- l'emphase sur l'acquisition des compétences de base en lecture, écriture et calcul dès les premières années d'enseignement ;
- l'actualisation des outils d'évaluation des apprentissages par les maîtres ;
- la rationalisation de la gestion et de l'affectation des personnels ;
- l'introduction progressive des langues nationales dans les programmes sur la base d'expérimentations et en partant de dispositifs ayant fait leurs preuves dans la sous-région;
- l'appui aux communes pour l'acquisition des matériels pédagogiques facilitant ainsi leur disponibilité à temps dans les écoles ;
- la poursuite des activités sur la santé en milieu scolaire ;
- la mise en place d'un système régulier d'évaluation des acquis ;
- la définition consensuelle des compétences à atteindre en début et en fin de cycle ;
- l'amélioration et la sécurisation de l'environnement d'apprentissage par l'introduction d'activités ludiques et la promotion des droits de l'enfant.

3.3. Enseignement secondaire général

Amélioration de l'accès et de la rétention au 1er cycle du secondaire

Le Bénin s'oriente vers un enseignement de base qui comprend le primaire et le 1er cycle du secondaire. Vu les TBS élevés au primaire et la volonté de l'Etat à maintenir ces effectifs jusqu'au CM2, le 1er cycle du secondaire devra accroître sa capacité d'accueil.

Ce qui implique :

- l'augmentation de la capacité d'accueil et le développement du réseau des cantines scolaires dans les zones à faible taux de rétention ;
- le recrutement de 728 professeurs en moyenne par an (APE et ACE) ;
- le développement du partenariat public/privé notamment en accordant une subvention indirecte d'un montant équivalent à 10% du coût unitaire du public à partir de 2014 ;
- le développement d'un système d'information et d'orientation scolaire afin de mieux gérer les flux et proposer en amont des cursus alternatifs à l'enseignement général ;
- la diminution des taux de redoublement accompagnée par des mesures d'accompagnement des élèves en difficultés.

Amélioration de la qualité et de l'équité

La mise en place d'un enseignement secondaire général rénové et de qualité passera par les mesures suivantes :

- le renforcement de la mise en œuvre des programmes basés sur l`approche par compétences (sensibilisation, formation et encadrement des enseignants) ;
- le renforcement et le suivi de l'encadrement pédagogique des enseignants ;
- la diminution des heures de vacation pour assurer un enseignement de qualité pour tous ;
- l'amélioration de la qualité de l'encadrement pédagogique et administratif par le renforcement des inspections pédagogiques et la formation des personnels (encadrement pédagogique et administration) ;
- la poursuite des activités concernant le bien être en milieu scolaire (infrastructures sportives, infirmeries, points d'eau, latrines, électrification…) ;
- la mise en place de mesures incitatives au développement de la filière scientifique série « C » ;
- l'amélioration de la scolarisation et de la rétention des filles notamment par le recrutement et le maintien d'enseignantes en particulier dans les zones rurales ;
- la poursuite de l'exonération des frais de scolarités pour les filles dans le secondaire général 1er cycle et la diffusion des textes juridiques sur la protection des filles.

3.4. Enseignement Technique et Formation Professionnelle

Le sous secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) est placé comme deuxième priorité du secteur. Il devra notamment faire face à un flux d'élèves en constante augmentation venu du 1er cycle du secondaire général et aura la charge de faciliter leur insertion dans le monde du travail en apportant des formations plus ou moins courtes favorisant l'insertion professionnelle. Il devra être davantage soutenu pour assurer son rôle dans l'offre de perspectives professionnelles durables et participatives au développement économique du pays.
Pour une bonne organisation et une meilleure adaptation aux réalités économiques et sociales du pays, les mesures prises prévoient :

Développement et diversification de l'offre

L'ETFP doit être attentif et réactif aux besoins du marché du travail exprimés par les entreprises formelles et informelles. Il doit donc proposer des formations adaptées aux différentes filières et corps de métier. Cette capacité d'adaptation passera notamment par :

- l'amélioration de l'adéquation entre les formations proposées et les besoins du marché du travail ;
- l'accroissement des capacités d'accueil et la diversification des filières ;
- le développement et l'amélioration du cadre légal de l'apprentissage dual en entreprise ;
- le développement des dispositifs de formations professionnelles ;
- le développement d'un système d'information et d'orientation scolaire afin d'accroitre la visibilité du sous-secteur ;
- le renforcement du partenariat public/privé par l'octroi d'une subvention indirecte correspondant à 15% du coût unitaire du public en moyenne par élève du privé à partir de 2014.

Amélioration de la qualité et de l'équité

L'exigence de qualité et d'équité impose :

- le recrutement de 88 enseignants pour l'enseignement technique et 73 pour la formation professionnelle sur la période considérée ;
- l'amélioration du système d'évaluation et de certification ;

- le renforcement de l'encadrement pédagogique des enseignants et des maîtres artisans ;
- la promotion de la scolarisation des filles ;
- la conception et la mise à disposition des équipements et des supports didactiques adaptés ;
- la professionnalisation de la formation initiale à travers la redéfinition des volumes horaires, des contenus des programmes et la systématisation des stages en entreprise ;
- la modernisation de l'offre éducative par l'introduction systématique du numérique et des nouvelles technologies dans les formations dans certaines filières;
- le renforcement du contrôle dans les établissements à travers la mise en place d'outils de gestion et le renforcement de la formation du personnel d'encadrement ;
- le renforcement de la formation initiale et de l'animation pédagogique ;
- la mise en œuvre d'une politique de promotion des filles dans les filières agricoles et industrielles.

Amélioration de l'efficacité externe de l'ETFP

Comme il a été mentionné plus haut l'ETFP a pour mission l'intégration des jeunes dans le milieu professionnel. Cette intégration est mesurée par l'efficacité externe. L'atteinte des objectifs de ce sous secteur passera par :

- le développement d'un système d'information des jeunes sur les opportunités d'insertion et de reconversion ;
- la création et l'animation d'un cadre d'insertion par incubation des diplômés ;
- le développement de formations « sur mesure » de durées variables ;
- une analyse précise des besoins de formation par filière ;
- la mise en œuvre d'un dispositif de suivi de l'insertion des jeunes dans le milieu du travail.

3.5. Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique

Les objectifs fixés à l'enseignement supérieur sont, d'une part, l'amélioration de l'efficacité interne et externe visant à répondre aux besoins en cadres supérieurs compétents et compétitifs pour le développement économique et social du pays et, d'autre part, le développement de la recherche scientifique. L'augmentation constante des effectifs dans les niveaux antérieurs amènera la population estudiantine à plus de 180 000 d'ici à 2015 ce qui représentera 1 769 étudiants pour 100 000 habitants avec un taux de croissance de 10,1 par an sur la période. A partir de 2014 la mise en place effective de dispositifs de régulation des flux devra permettre un désengorgement progressif de ce sous-secteur. L'enseignement supérieur doit donc se développer pour répondre à cette pression croissante tout en gardant comme objectif la maîtrise des flux. Les stratégies prévues à cet effet ciblent les aspects suivants :

Amélioration de la qualité et de l'équité

Cela nécessite notamment :

- l'amélioration du cadre institutionnel de la gestion pédagogique et de l'assurance qualité ;
- la généralisation du système Licence Maîtrise Doctorat (LMD) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur de requalification et de formation professionnelle tout au long de la vie ;
- l'augmentation des enseignants qui passeront d'environ 1 900 en 2010 à environ 2 761 en 2015 et l'amélioration de leur qualification par le renforcement de leur formation continue et leur encadrement pédagogique ;

- la promotion des nouvelles technologies dans les programmes à travers : le développement de la formation ouverte et à distance, la mise en place de plateformes numériques et des ressources e-learning ;
- le renforcement de la professionnalisation des formations afin d'améliorer l'adéquation emploi/formation et améliorer ainsi l'efficacité externe du sous secteur;
- la réorientation de la politique d'octroi des allocations universitaires vers les populations vulnérables et les filières porteuses ;
- la mise en place d'un système de suivi des diplômés ;
- la promotion de l'inscription des filles dans les filières professionnalisées ;
- améliorer la qualité à travers une rationalisation de l'offre et une régulation des flux ;
- le renforcement de la coopération universitaire ;
- la promotion de la formation professionnelle de courte durée et la mise en place d'un répertoire national des certifications de formations de courte durée ;
- la mise en place d'un programme transversal développant le goût et les compétences pour l'entreprenariat et l'auto-emploi.

Promotion de la recherche scientifique

La promotion d'une recherche scientifique au service du développement de la nation nécessite :

- le renforcement du cadre institutionnel du système national de recherche ;
- la promotion des programmes de recherche prioritaires orientés vers les pôles de développement ;
- le renforcement du cadre juridique relatif à la protection de la propriété intellectuelle ;
- le renforcement du mécanisme de valorisation des résultats de la recherche ;
- l'amélioration des mécanismes de suivi/évaluation du Système National de Recherche et d'Innovations (SNRI).

3.6. Alphabétisation et Education des Adultes

L'alphabétisation doit en priorité être fonctionnelle afin d'autonomiser les populations bénéficiaires en leur permettant de créer des activités génératrices de revenus et de les éloigner de la pauvreté d'une part ainsi que de leur assurer une intégration sociale et citoyenne permettant l'utilisation des compétences linguistiques acquises dans la vie quotidienne d'autre part. La stratégie choisie pour atteindre les objectifs fixés est celle du « faire-faire » qui nécessite l'implication d'ONG dans l'opérationnalisation des campagnes d'alphabétisation.

Le développement de cette politique implique :

- une meilleure organisation et l'arrimage du sous-secteur de l'alphabétisation au système éducatif formel afin de lui donner toutes les prérogatives concourant à l'élimination de l'analphabétisme ;
- l'intensification de la recherche linguistique appliquée aux langues nationales en capitalisant sur l'existant dans le cadre des langues véhiculaires transnationales;
- la mise en œuvre d'un programme intégré d'alphabétisation ;
- la mobilisation de tous les opérateurs dans la lutte contre l'analphabétisme et la coordination des activités des différents intervenants ;
- le recrutement et la formation de personnel d'alphabétisation et d'éducation des adultes ;
- la maîtrise de l'ingénierie d'alphabétisation et le renforcement des capacités du personnel.

3.7. La gestion et le pilotage du système éducatif

La gestion et le pilotage du système éducatif est une question transversale. La vision de cet aspect peut être à la fois globale et spécifique à chaque niveau d'enseignement. En effet, l'audit institutionnel, organisationnel et fonctionnel des ministères en charge de l'éducation réalisé en 2011 a fait ressortir les grands dysfonctionnements qui minent le secteur et a formulé des recommandations sur les aspects relatifs à la gestion et au pilotage. Il a notamment été jugé nécessaire de développer des outils et des procédures adéquats répondant aux exigences d'une gestion et d'un pilotage maîtrisés. Ces mesures seront accompagnées systématiquement d'un renfoncement des compétences des cadres selon leurs attributions et leurs fonctions. A cet effet, il sera indispensable :

- de concevoir un système d'information global utilisant les techniques informatiques les plus récentes (bases de données, modèles de simulation, carte scolaire, etc.) ;
- d'améliorer l'allocation des ressources sur des critères objectifs et transparents ;
- de remettre en place le système de recrutement sur postes des enseignants ;
- d'élaborer des plans opérationnels précis et quantifiés dans une démarche de planification et de programmation réaliste ;
- de réviser et de diffuser les manuels de procédures ;
- d'actualiser les textes règlementaires dans une optique de déconcentration/ décentralisation ;
- de renforcer le leadership des ministères en charge de l'éducation dans le dialogue avec tous ses partenaires.

Outre ces aspects de nature sectorielle, des améliorations substantielles de la gestion globale du système feront l'objet d'une attention particulière.

La gestion du système

<u>La gestion pédagogique</u>

Dans tous les sous secteurs il a été souligné la nécessité d'améliorer la gestion pédagogique. Il s'agira notamment de :

- renforcer le système d'évaluation des acquis des apprenants par une définition des profils à chaque niveau en s'assurant de la cohérence globale ;
- assurer le respect des programmes et le temps d'apprentissage prévu.

<u>La gestion financière</u>

Des mesures favorisant une gestion axée sur les résultats ainsi que l'amélioration de la capacité d'absorption seront mises en œuvre. L'imputabilité sera renforcée afin d'insuffler un changement dans les comportements des gestionnaires. Ce qui passera par :

- le renforcement du mécanisme de programmation budgétaire par la mise en place d'un dispositif d'élaboration d'un CDMT sectoriel ;
- la simplification et la large diffusion des manuels de procédures d'exécution des budgets programmes.

La gestion des ressources humaines

Dans le but d'améliorer l'encadrement pédagogique des apprenants (ratios élèves/maîtres, ratios élèves-groupes pédagogiques…), l'Etat a, au cours des dernières années, reversé l'ensemble des enseignants communautaires et contractuels locaux dans la fonction publique en tant que contractuels de l'Etat. Les effectifs des enseignants passeront de 46 597 en 2010 à 50 672 en 2015 pour tous les niveaux d'enseignement (à cela viendront s'ajouter 25 561 vacataires). Il a été observé que dans la situation actuelle, l'allocation des personnels aux établissements, notamment au niveau du primaire, ne se faisait pas systématiquement sur la base du critère prioritaire du nombre d'élèves. Par ailleurs, la forte mobilité des enseignants favorise encore plus les inégalités. Il importe de prendre les dispositions appropriées en vue d'assurer une plus grande efficacité et équité dans l'allocation des ressources humaines. Pour cela :

- les critères objectifs règlementant les nominations et dotations seront actualisés et utilisés comme base pour l'allocation des personnels ;
- le suivi de la carrière des enseignants sera renforcé à travers une informatisation de la gestion d'une part, et le renforcement du rôle des structures déconcentrées d'autre part ;
- le système de recrutement sur poste sera remis en place et régionalisé.

Le pilotage du système

Le pilotage doit se comprendre de façon sectorielle. Les organes de coordination qui seront mis en place devront s'assurer de la cohérence globale des actions mises en œuvre dans chaque sous-secteur. Aussi sera-t-il notamment nécessaire :

- d'actualiser les textes dans le souci d'harmonisation tout en respectant l'esprit de la déconcentration/décentralisation ;
- de renforcer les compétences des cadres afin qu'ils puissent accomplir au mieux leur mission ;
- d'améliorer les conditions de travail en développant, selon un schéma directeur, les infrastructures administratives ;
- de réviser le rôle des structures de pilotage et de coordination afin d'assurer la cohérence du secteur et de rendre visibles ses priorités ;
- de renforcer le cadre partenarial afin d'améliorer la coordination des partenaires et d'assurer une synergie de leurs interventions pour qu'elles correspondent aux besoins du secteur ;
- de mettre en place un dispositif de suivi/évaluation notamment concernant la mise en œuvre des différentes recommandations issues des revues du secteur ;
- d'assurer la mise en place d'un système cohérent d'information et d'orientation scolaire et universitaire pour une meilleure anticipation des flux d'effectifs et par conséquent une insertion professionnelle facilitée ;
- de développer à tous les niveaux un réseau de communication à l'interne et à l'externe afin de faciliter la diffusion de l'information entre les services et d'assurer une bonne visibilité du secteur.

4. Le cadrage macro financier

L'Etat béninois affecte en moyenne 30% de ses ressources destinées aux dépenses courantes hors dettes au secteur de l'éducation (pour une moyenne des pays africains comparateurs qui se situe autour de 20%) ce qui reflète son intérêt pour celui-ci. Mais malgré les efforts financiers consentis, le système souffre toujours en termes de qualité et d'équité. C'est pour remédier à ces difficultés que les différentes stratégies présentées plus haut ont été proposées. Ces stratégies correspondent à des choix politiques devant répondre à l'atteinte des objectifs fixés de scolarisation universelle et de qualité. Mais

dans un contexte économique difficile, des choix ont du être opérés pour assurer la soutenabilité et le réalisme des stratégies proposées. Afin d'évaluer les capacités réelles de l'Etat à financer et à mettre en œuvre ces stratégies, le modèle de simulation a joué un rôle important. Le scénario choisi prend en compte les objectifs et cibles souhaités ainsi que les contraintes financières et physiques inhérentes.

Ledit scénario présente un gap total de près de 60 (soixante) milliards de francs CFA. De ce fait, l'Etat doit s'atteler à trouver des financements additionnels pour résorber ce gap à travers la participation des acteurs du système.

4.1. Présentation du scénario privilégié et coûts associés

Le cadre macro-économique global retenu dans le modèle de simulation s'articule autour des hypothèses suivantes :

- les hypothèses de croissance réelle (en prix constants) du PIB sont celles utilisées par le FMI et la Banque mondiale : 4% en 2012, 4,5% en 2015 et 5% en 2020, ce qui correspond à une croissance moyenne annuelle sur la période de 4,7% ;
- une croissance annuelle de la population de 2,8% sur la période ;
- la part des recettes domestiques (hors dons) dans le PIB qui passerait de 18,6% en 2010 à 20,4% en 2015 pour se stabiliser jusqu'en 2020 ;
- des dépenses courantes de l'éducation en pourcentage des recettes de l'Etat qui passeraient de 31,1% en 2010 à 30,5% en 2015 pour se stabiliser à 30,0% jusqu'en 2020 ;
- une priorité accordée à l'enseignement primaire à savoir 12% des recettes de l'Etat allouées aux dépenses courantes pour ce sous-secteur.

4.1.1. Les ressources publiques pouvant être mobilisées pour le secteur de l'éducation[3]

Tableau 2 : Estimations des ressources de l'Etat pouvant être mobilisées pour le secteur de l'éducation à l'horizon 2020

	Année de base 2010	Projections 2015	Projections 2020
PIB (millions FCFA)	3 248 233	3 985 005	5 085 988
Taux de croissance annuel moyen du PIB (%)		4,5%	5,0%
Recettes propres (Millions de FCFA)	603 000	813 529	1 042 628
% des recettes propres de l'Etat allouées aux dépenses courantes de l'Etat hors service de la dette	84,1%	75,7%	75,0%
% des dépenses courantes hors dette de l'Etat alloué à l'éducation	31,1%	30,5%	30,0%
Dépenses courantes d'éducation (Millions de FCFA)	157 620	188 026	234 591
% des dépenses d'investissement de l'Etat alloué à l'éducation (moyenne 2011-2020)	5,8%	5,5%	5,5%
Dépenses d'investissement pour l'éducation financées sur recette propres (millions FCFA)	10 324	14 411	14 336

Avec ces hypothèses, les ressources totales de l'Etat pour l'éducation (fonctionnement et investissement) passeraient de 157, 6 milliards en 2010 à 188 milliards en 2015 et 234 milliards de francs CFA en 2020.

[3] Considérant l'incertitude du taux d'inflation sur les prochaines années, les ressources de l'Etat ont été calculées en FCFA constant de 2010 (année de base dans le modèle de simulation.

4.1.2. Les dépenses courantes

Enseignement maternel

L'objectif visé pour ce niveau d'enseignement est d'augmenter le nombre d'enfants préscolarisés. A cet effet, il est prévu que les effectifs passent de 97 333 en 2010 à 142 033 en 2015 et à 188 811 en 2020 ce qui correspond à des taux brut de préscolarisation respectivement de 10,6%, de 13,8% et de 17% en 2020.

Le secteur privé devra prendre désormais une part plus importante de ces effectifs afin de répondre à la demande croissante. Ainsi, la part du privé passera de 25% en 2010 à 27,5% en 2015 et à 30% en 2020.

Dans le public, à l'horizon 2020, l'encadrement des enfants préscolarisés sera amélioré avec un ratio de 30 élèves par groupe pédagogique alors qu'il était de 33,45 en 2010.

La proportion des enseignants « APE[4] » va diminuer sur la période et représentera 10% en 2020. En effet, cette catégorie d'enseignant est en nette diminution du fait de l'augmentation des départs à la retraite qui sont remplacés par des « ACE[5] ». Etant donné que les « APE » ont en majorité des anciennetés proches du grade terminal, leur salaire évolue moins rapidement que celui des « ACE » qui par contre sont pour la plupart au grade initial. Pour cette raison il a été anticipé une évolution de 10% du pouvoir d'achat pour les « APE » et 14% pour les « ACE ». Sur cette prévision, le salaire moyen annuel d'un enseignant « APE » passera de 3 536 000 en 2010 à 3 890 000 FCFA en 2020 et celui d'un enseignant « ACE » passera de 1 107 000 à 1 262 000 FCFA sur la même période.

Pour répondre à la volonté d'offrir une éducation de qualité, la dépense administrative et pédagogique par élève passera de 7 457 en 2010 à 10 000 FCFA en 2020.

Par ailleurs les besoins annuels en nouveaux enseignants s'élèvent en moyenne à 239.

Les dépenses courantes totales pour le préscolaire passeront de 3,7 à 8,7 milliards de FCFA au cours de la période 2010 à 2020.

Enseignement primaire

Etant donné la quasi-stagnation du taux d'achèvement du primaire autour de 64% depuis 2006 et l'impérieuse nécessité d'atteindre la scolarisation primaire universelle (concernant l'achèvement), les options faites se présentent comme suit :

Les contraintes auxquelles le système fait face ne permettent pas d'atteindre un taux d'achèvement de 100% en 2015 comme prévu initialement. Il a donc été fait l'option de repousser cet objectif pour l'année 2020 et d'atteindre la valeur intermédiaire de 73% en 2015.

Les mesures prises vont dans le sens de l'amélioration de la rétention et de la qualité notamment par la diminution du pourcentage de redoublants qui sera ramené de 13% en 2010 à 10% en 2020 et l'augmentation de la dépense administrative et pédagogique par élève qui passera de 7 264 à 10 000 FCFA sur la période considérée (ce qui inclus les cantines scolaires).

En ce qui concerne les salaires, la situation étant la même qu'au préscolaire, l'augmentation de 10% pour les « APE » et de 14% pour les « ACE » est maintenue.

De ce fait, la masse salariale passera de 56 milliards en 2010 à 71 milliards de FCFA en 2020.

[4] APE : Agent Permanent de l'Etat
[5] ACE : Agent Contractuel de l'Etat

Les dépenses courantes totales pour le primaire passeront de 77 à 102 milliards de FCFA au cours de la période 2010 à 2020.

Enseignement secondaire général 1er cycle

Selon la loi d'orientation de l'éducation nationale en son article 14, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire constituent l'éducation de base. Cette disposition suggère le continuum entre ces deux niveaux. Ainsi le taux d'accès en 6ème passera de 60,8% en 2010 à 70% en 2020. Ce qui représente un effectif de 508 751 en 2010 à 736 491 en 2020.

Afin d'améliorer l'efficacité interne, le taux de survie passera de 67,9% à 80% sur la même période. Des mesures seront également mises en œuvre pour diminuer le pourcentage de redoublants qui passera de 23,2 en 2010 à 19,1 en 2015 puis à 15% en 2020.

L'atteinte de la scolarisation primaire universelle augmente la pression sur l'entrée au 1er cycle de l'enseignement secondaire. Pour mieux faire face à la demande, il est prévu un partenariat public/privé pour diversifier l'offre. C'est dans ce cadre que la part du privé passera de 14,5% en 2010 à 25% des effectifs totaux en 2020. Le partenariat prendra la forme d'une subvention à hauteur de 10% du coût unitaire du public par élève du privé en moyenne à partir de 2014[6]. Ceci s'accompagnera d'un encadrement et d'un contrôle renforcer afin d'assurer pour tous les élèves un enseignement de qualité et conforme aux programmes officiels.

Dans le but d'améliorer la qualité dans les écoles publiques, le nombre d'élèves par groupe pédagogique diminuera pour passer de 52,4 en 2010 à 50 en 2020.

Afin d'optimiser l'utilisation des enseignants, les heures de vacations seront diminuées pour passer de 57% du volume horaire total des enseignants en 2010 à 30% en 2020. De ce fait il sera nécessaire de recruter en moyenne 727 enseignants par an. La situation des enseignants reste identique à celle du primaire engendrant ainsi une masse salariale de 38 milliards soit une augmentation de 1,6 milliard par an.

La dépense administrative et pédagogique sera ici aussi augmentée pour passer de 5 564 à 10 000 FCFA afin d'améliorer notamment la disponibilité des intrants pédagogiques.

Toutes les mesures citées ci-dessus feront passées les dépenses courantes de 29 milliards en 2010 à 51 milliards soit un accroissement de 1,7.

Enseignement secondaire général 2nd cycle

L'enseignement technique et la formation professionnelle étant la deuxième priorité de l'éducation après l'enseignement primaire au Bénin, il est prévu une articulation entre l'enseignement secondaire général et l'enseignement technique et la formation professionnelle. Cette disposition facilitera la régulation des flux en même temps qu'elle permettra l'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi le taux de transition entre le premier et le second cycle du secondaire général passera de 73,6% en 2010 à 50% en 2020 ce qui amènera l'effectif scolarisé de 138 940 en 2010 à 171 489 en 2020.

Par ailleurs le privé verra sa part passer de 21,7% en 2010 à 30% en 2020. Cet accroissement s'accompagnera d'une subvention de 15% du coût unitaire du public en moyenne par élève du privé à partir de 2014 (comme pour le premier cycle les modalités de financement seront explicitées dans le PDDSE).

[6] Bien entendu, les modalités de financement seront explicitées dans le PDDSE dans la mesure où tous les élèves du privé ne seront pas financés. Ceux qui seront financés seront les élèves scolarisés au public qui ne peuvent plus avoir accès au secondaire public.

En termes d'efficacité interne, le pourcentage de redoublants passera de 17,5% en 2010 à 10% en 2020 et dans le même temps les heures de vacations passeront de 63,5% à 40% du volume horaire total des enseignants.

Dans un souci d'offrir une éducation de qualité, la dépense administrative et pédagogique passera de 10 595 à 15 000 FCFA sur la période.

Les options ci-dessus citées engendrent des dépenses courantes d'un montant de 20 milliards en 2020 alors qu'elle était de 13 milliards en 2010.

Enseignement technique

L'enseignement technique représentera 8% des effectifs de l'enseignement secondaire général d'ici à 2020 soit 72 638 élèves contre 41 870 en 2010.

Le partenariat public/privé reste fort puisqu'en moyenne 75% des effectifs scolarisés dans ce sous-secteur le seront dans le privé sur la période. Ici aussi, une subvention de 15% du coût unitaire du public sera accordée à partir de 2014 pour 10% des élèves du privé pour impliquer d'avantage le privé dans l'offre de formation industrielle et agricole. Il est prévu que cette subvention soit ciblée pour diminuer les disparités géographiques et de genre.

Dans le même temps le nombre de semaines de cours passera de 31 à 32 à partir de 2014 et ce afin d'augmenter le temps d'apprentissage des élèves.

Les dépenses administratives et pédagogiques passeront de 306 112 en 2010 à 375 000 FCFA en 2020.

Les options formulées doublent le total des dépenses courantes qui passeront de 5,6 en 2010 à 12,9 milliards en 2020.

Formation professionnelle

Aujourd'hui la formation professionnelle se dispense dans les centres de métiers et les centres de formation professionnelle. Les premiers reçoivent les déscolarisés qui sont formés dans un dispositif de production et obtiennent le CQM (Certificat de Qualification aux Métiers). Les seconds reçoivent les sortants entre le CM2 et la 3èmequi sont sous contrat d'apprentissage auprès des maîtres-artisans et reçoivent le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) résultant d'un système d'apprentissage de type dual.

La perspective nouvelle est de centrer d'avantage les centres de métiers (CM) sur la formation des déscolarisés du primaire et autre cible apparentée. Ces cibles devant s'éteindre progressivement du fait de l'atteinte de la SPU à l'horizon 2020, le potentiel didactique des CM sera réorienté pour renforcer l'action des centres de formation professionnels (CFP).

Les CM recevront prioritairement les déscolarisés du secondaire niveau 1 et les modes de formations seront adaptées pour être au service de la reconversion.

La part du privé reste à hauteur d'environ 80% sur la période avec des subventions accordées par élève de 60 000 FCFA pour le CQM et 100 000 FCFA pour la CQP et ce à partir de 2014. Les effectifs passeront de 960 à plus de 8 000 élèves ce qui représente un accroissement de presque dix fois. Comme conséquence à cette augmentation, le besoin moyen annuel en enseignants à recruter sur la période est de 24 ce qui fait passer la masse salariale de 57 à 584 millions de FCFA.

Ces options font passer les dépenses courantes de 271 millions en 2010 à plus de 6 milliards de FCFA en 2020.

Formation initiale des instituteurs

Pour améliorer la qualité de l'éducation qui est tributaire entre autre du niveau de qualification des enseignants, le Plan décennal a programmé la réouverture de 3 Ecoles Normales d'Instituteurs existantes et la création de 3 nouvelles ENI portant ainsi à 6 le nombre de ces écoles à raison d'une par département. Pour faire face aux besoins en enseignants pour le préscolaire et le primaire, il a été prévu la formation des élèves-maîtres pour développer le vivier de recrutement. Ainsi il est prévu d'utiliser à 100% la capacité d'accueil de ces écoles ce qui permet de former en moyenne 1 242 élèves-maîtres par an. La formation dans les ENI dure deux ans et donne droit à un CEAP (pour ceux qui ont le BEPC) et un CAP (pour ceux qui ont le BAC).

Dans le but d'améliorer la qualité, le nombre d'élèves-maîtres par formateur passera de 75,9 en 2010 à 70 en 2020.

La formation dans les ENI donne droit à une bourse qui concerne 45% des effectifs en première année et 62,3% en seconde année pour l'année de 2010. Afin de rendre cette formation plus équitable il est prévu de diminuer les bénéficiaires de la bourse en 1ère année à 10% et d'augmenter ceux de 2ème année à 100% d'ici à 2014. Ce qui représentera en 2020 un montant total de 784 en 2020 contre 594 millions en 2010. Par ailleurs, des ENI privées proposent également une formation identique à celle des ENI publiques qui ouvrent au même concours d'entrée dans la fonction publique. Au regard de l'augmentation constante de cette offre, il est prévu que l'Etat béninois mette en place un cadre de contrôle et d'encadrement de ces écoles afin d'assurer une équité dans la qualité de l'offre.

Les dépenses courantes passeront de 1,3 milliards en 2010 à 1,4 milliards de FCFA en 2020.

Enseignement supérieur

Le développement des enseignements primaire et secondaire ont engendré une augmentation importante des effectifs de l'enseignement supérieur. L'option a donc été faite d'une régulation en amont et en aval pour éviter un engorgement du sous-secteur qui devra permettre un accroissement plus maîtrisé de la population estudiantine qui passera d'environ 100 000 en 2010 à 180 000 en 2015 et 233 000 en 2020. Le Bénin passera donc de 1 158 étudiants pour 100 000 étudiants en 2010 à 2000 en 2020. Pour faire face à cette demande le privé jouera là aussi un rôle important en accueillant en 2020 35% des effectifs contre 26,9% aujourd'hui. Quant au public le nombre d'enseignants vacataires et contractuels locaux devra presque doubler pour passer de 934 à 1 986.

Les bourses qui sont accordées en 2010 à 30% des étudiants le seront pour 20% en 2020 avec un ciblage envers les populations vulnérables et les filières porteuses. Le montant de cette bourse restera stable sur la période autour de 330 000 FCFA par an et par étudiant pour un montant total de 8 milliards de FCFA.

Les options faites pour ce niveau d'enseignement amèneront les dépenses courantes totales de 26,5 en 2010 à près de 40 milliards de FCFA en 2020.

Alphabétisation

Le nombre de personnes à alphabétiser va presque tripler d'ici à 2020. Il devrait plutôt diminuer contenu des progrès qui seront réalisés dans les sous-secteurs formels mais le nombre de personnes analphabètes reste important et la diminution de ce nombre ne sera pas visible avant la fin de la période considérée. C'est pourquoi le modèle estime un accroissement de la population cible d'environ 10% par an jusqu'en 2020 ce qui représente 97 582 apprenants contre 37 622 en 2010.

L'effort à faire dans ce sous-secteur s'exprime par l'augmentation du coût unitaire qui passera de 13 715 à 40 000 FCFA d'ici à 2015.

Les dépenses courantes pour l'alphabétisation seront multipliées par 8 passant de 516 millions en 2010 à 3,9 milliards de FCFA en 2020.

Résumé des besoins en enseignants

Le tableau 3 ci-dessous présente les besoins en enseignants à recruter par phase selon les différents ordres d'enseignement.

Tableau 3 : Nombre d'enseignants à recruter par phase et niveau d'enseignement

Niveau	Période 2013-2015	Période 2016-2018	Période 2019-2020	Moyenne 2013 - 2020
Préscolaire	681	769	527	247
Primaire	1884	5097	3463	1306
Secondaire 1er cycle	1402	2911	1955	783
Secondaire 2nd cycle	347	678	375	175
Enseignement technique	88	257	178	65
Formation professionnelle	73	93	57	28

4.1.3. Les dépenses d'investissement

Suite aux dépenses courantes, les options choisies ont également fait l'objet d'estimation concernant les dépenses d'investissement. Les dépenses d'investissement intègrent : i) la construction des salles de classe et des centres d'alphabétisation ; ii) la construction des latrines ; iii) la réhabilitation des salles de classes ; iv) l'entretien des infrastructures et v) l'équipement.

Sur cette base les dépenses d'investissement s'élèveront en moyenne à environ 31 milliards par an pour la période 2013-2020.

Les besoins en construction pour le préscolaire ont été estimés en moyenne à 314 salles de classes par an, pour le primaire à 1 199 salles de classe, pour le secondaire général à 237 salles de classes, pour l'enseignement technique à 1 collège, pour la formation professionnelle à 1,5 centres, pour l'enseignement supérieur à 1 865 places d'amphi et pour l'alphabétisation à 12 centres. Le besoin en construction a été estimé en moyenne par an sur la période 2013-2020. Chaque année ce besoin peut évoluer en fonction de la rapidité d'exécution des marchés.

4.2. Consolidation du cadrage macro-financier et estimation du gap de financement à rechercher

Les options décrites ci-dessus aboutissent à une prévision des dépenses. Ses dépenses mises en regard avec les ressources dégagent un besoin de financement qui nécessite une recherche de fonds additionnels auprès des partenaires du secteur.

Tableau 4 : Répartition des dépenses courantes et d'investissement par sous-secteur et par phase

	Année de base 2010	2013-2015	2016-2018	2019-2020
Dépenses courantes (%)				
Préscolaire	2,4	3,2	3,5	3,5

Primaire	49,1	44,5	42,9	41,7
Secondaire général 1er cycle	18,4	18,7	19,8	20,5
Secondaire général 2nd cycle	8,4	8,7	8,8	8,4
Enseignement technique et professionnel (1er et 2nd cycles)	3,5	3,7	4,5	5,1
Formation professionnelle	0,2	1,0	2,0	2,4
ENI	0,8	0,8	0,7	0,6
Enseignement supérieur	16,8	18,4	16,5	16,2
Alphabétisation	0,3	1,0	1,4	1,5
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Dépenses d'investissement (%)				
Préscolaire		12,0	12,0	12,0
Primaire		51,0	51,0	51,0
Secondaire général 1er et 2nd cycle		9,9	9,9	9,9
Enseignement technique et professionnel 1er et 2nd cycle		11,8	11,8	11,8
Formation professionnelle		9,1	9,1	9,1
ENI		0,2	0,2	0,2
Enseignement supérieur		5,5	5,5	5,5
Alphabétisation		0,4	0,4	0,4
Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**

Ce tableau présente la répartition des dépenses selon les nouvelles orientations et stratégies exposées plus haut.

Concernant les dépenses courantes, il montre que : i) le préscolaire augmente légèrement pour passer de 2,4 à 3,5 % ; ii) le primaire diminue pour passer de 49,1 à 41,7%. L'Etat allouera donc à l'horizon 2020 13% (ce qui correspond à 40% des 30% des ressources de l'Etat allouées au secteur) de ses ressources pour les dépenses courantes de l'enseignement primaire alors que le cadre indicatif du PME fixe cette part à 10% ; iii) l'enseignement général 1er cycle passe de 18,4 à 20,5 et iv) la formation professionnelle passe de 0,2 à 2,4%.

Concernant les dépenses d'investissement, on constate que l'enseignement primaire garde plus de la moitié de cette dépense jusqu'en 2020. Le préscolaire vient en deuxième position suivit de très près par l'enseignement technique puis du 1er cycle du secondaire et de la formation professionnelle. Les montants correspondent à une moyenne d'investissements annuels qui s'ajustera en fonction de la capacité du secteur à construire ou à réhabiliter ses infrastructures.

Tableau 5 : Résumé du Gap de financement

GAP de financement	**2013-2015**	**2016-2018**	**2019-2020**
Gap sur dépenses totales (millions de dollars US)	120	129	108
Gap sur dépenses totales (millions de FCFA)	58 998	63 124	5 841

La recherche de financements complémentaires est un enjeu majeur pour une bonne mise en œuvre de la politique éducative. Les stratégies choisies engendrent des besoins importants en particulier pour les deux premières phases 2013-2015 et 2016-2018.

Tableau 6 : Présentation du Gap total

	2013-2015	2016-2018	2019-2020
Ressources domestiques pour financer les dépenses courantes de l'éducation (millions FCFA)	541 545	616 708	459 035
Dépenses courantes publiques d'éducation (millions FCFA)	554 062	634 163	481 238
Gap sur dépenses courantes (millions FCFA)	12 517	17 455	22 203
Gap sur dépenses courantes (millions dollars US)	26	36	45
Ressources domestiques pour financer les dépenses d'investissement de l'éducation (millions FCFA)	42 623	43 435	28 765
Dépenses d'investissement publiques d'éducation (millions FCFA)	89 104	89 104	59 403
Gap sur dépenses investissement (millions FCFA)	46 481	45 669	59 403
Gap sur dépenses investissement (millions dollars US)	95	93	63
Gap sur dépenses totales (courantes et investissement) (millions FCFA)	58 998	63 124	52 841
Gap sur dépenses totales (courantes et investissement) (millions dollars US)	120	129	108

ANNEXE 4 : Plans d'actions budgétisés par sous-secteur

PLAN D'ACTIONS DU PROGRAMME "ENSEIGNEMENT MATERNEL"								
STRATEGIES	**ACTIONS PRINCIPALES**	**PERIODE**	**RESULTATS ATTENDUS**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**COUTS (en milliers de FCFA)**			
					2013-2015	**2 013**	**2 014**	**2 015**
OBJECTIF N°1 : Favoriser l'épanouissement et la préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans					**28 627 380**	**8 964 667**	**9 611 555**	**10 051 159**
Sous objectif 1.1 : Améliorer l'accès au préscolaire à travers la création d'écoles maternelles publiques et le soutien aux initiatives privées								
1.1.1. Sensibiliser les communautés, les élus locaux et les acteurs des médias sur les questions d'éveil de l'enfant	1. Poursuite de la mise en œuvre des plans de sensibilisation	2013 - 2015	Les communautés, les élus locaux et les acteurs des médias sont sensibilisés sur les questions d'éveil de l'enfant	MEMP, MCTIC, ONG, Partenaires	100 000	33 333	33 333	33 333
1.1.2. Encourager les initiatives éducatives pertinentes prises par les ONG, le privé et les communautés en faveur de la petite enfance	1. Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui aux initiatives pertinentes des ONG et des communautés	2013-2015	Le programme d'assistance technique aux initiatives des ONG et des communautés est disponible et exécuté	MEMP, MS, Part, OSC				
	2. Finalisation et mise en œuvre du programme d'appui aux établissements privés en cours d'élaboration	2013-2015	Le programme d'appui aux établissements privés est disponible et mis en œuvre	MEMP, MFASSNHPTA, MS, ONG, APE, Partenaires				
	3. Suivi des initiatives éducatives et leur impact en termes d'accès	2013-2015	Le bilan annuel des initiatives est produit et publié	MEMP, MFASSNHPTA, MS, APE, Part.	50 000	16 667	16 667	16 667
1.1.3. Améliorer l'offre éducative dans la création des écoles maternelles publiques	1. Actualisation des critères de créations des écoles publiques dans les zones rurales et frontalières	2013-2015	Les critères de création des écoles dans les zones sont revus et disponibles	MEMP, MDGLAAT	30 000	10 000	10 000	10 000

	2. Création de nouvelles écoles maternelles publiques dans les zones défavorisées	2013-2015	150 écoles maternelles publiques sont créées dans les zones défavorisées	MEMP	50 000	16 667	16 667	16 667
1.1.4. Renforcer les infrastructures scolaires publiques	Mise en œuvre des programmes de construction, de réhabilitation et d'équipement des écoles maternelles publiques	2013-2015	882 salles de classe sont construites et équipées 300 salles de classe sont réhabilitées et équipées	MEMP, MFASSNHPTA, MS, APE, Part.	10 199 313	3 399 771	3 399 771	3 399 771
Sous-total					10 429 313	3 476 438	3 476 438	3 476 438
Sous objectif 1.2: Assurer la qualité de la prise en charge de la petite enfance								
1.2.1. Former les enseignants pour l'école maternelle	Poursuite de la formation des enseignants de la maternelle pour le marché de l'emploi du secteur éducatif	2013-2015	300 nouveaux enseignants de la maternelle sont disponibles par an pour le marché de l'emploi du secteur éducatif	MEMP	1 098 200	198 581	403 820	495 799
1.2.2. Introduire méthodiquement les Langues Nationales dans l'enseignement maternel	1. Elaboration de programme d'éveil de l'enfance dans les langues nationales	2013	Un programme d'éveil de l'enfance dans les langues Nationales est disponible	MEMP, MCAAT.	30 000	30 000		
	2. Elaboration de manuels et de matériels d'éveil en langues nationales à l'usage des enseignants et des écoliers de la maternelle	2013	Les manuels matériels d'éveil en langues nationales à l'usage des enseignants et des écoliers sont disponibles	MEMP	30 000	30 000		
1.2.3 Améliorer l'encadrement pédagogique des élèves du préscolaire	1. Recrutement des animateurs pour respecter le ratio élève/maître adapté à cet ordre d'enseignement	2013-2015	681 enseignants qualifiés sont recrutés et mis à la disposition des écoles maternelles publiques	MEMP	13 559 867	4 052 981	4 579 630	4 927 256
	2. Formation continue des enseignants (animateurs et éducateurs) de la maternelle	2013-2015	Tous les enseignants (animateurs et éducateurs) de la maternelle sont recyclés	MEMP	300 000	100 000	100 000	100 000

	3. Renforcement des capacités du personnel d'encadrement	2013-2015	100% du personnel d'encadrement est formé à l'encadrement de la maternelle	MEMP, MFASSNHPTA, MS, APE, Part.	50 000	16 667	16 667	16 667
	4. Formation des formateurs dans les ENI	2013-2015	La formation des formateurs est assurée	MEMP	50 000	16 667	16 667	16 667
1.2.4. Assurer la mise en œuvre des programmes d'éveil et les évaluer	1. Poursuite de la formation des enseignants en activité aux programmes d'éveil	2013-2015	Les enseignants sont formés aux programmes d'éveil	MEMP	150 000	50 000	50 000	50 000
	2. Poursuite de la dotation des écoles maternelles en programmes guides et autres documents d'accompagnement	2013-2015	Les programmes d'éveil sont généralisés dans toutes les écoles maternelles	MEMP, MFASSNHPTA, MS, APE, Part.	300 000	100 000	100 000	100 000
	3. Suivi et évaluation de la mise en œuvre des programmes d'éveil	2013-2015	Les programmes d'éveil sont annuellement suivis et évalués en 2015	MEMP, MFASSNHPTA, MS, APE, Part.	50 000	16 667	16 667	16 667
1.2.5. Evaluer les besoins en intrants pédagogiques des écoles maternelles publiques et les doter en matériel essentiel	1. Evaluation des intrants pédagogiques disponibles en rapport avec les programmes actuels d'éveil	2013-2015	La liste des intrants adaptés au programme actuel d'éveil est publiée		30 000	10 000	10 000	10 000
	2. Inventaire du matériel existant dans les Ecoles Maternelles	2013	Le point du matériel existant dans les EM est disponible	MEMP	25 000	25 000		
	3. Poursuite de l'acquisition du matériel d'éveil	2013-2015	Au moins 150 écoles par an reçoivent un paquet essentiel de matériels d'éveil	MEMP	700 000	233 333	233 333	233 333
	4. Multiplication et distribution des cahiers d'activités de la maternelle	2013-2015	Les cahiers d'activités sont disponibles dans les écoles maternelles	MEMP, MEF	1 100 000	366 667	366 667	366 667
Sous-total					17 473 067	5 246 562	5 893 450	6 333 055

1.3 Sous-objectif : Promouvoir le bien être en milieu pré scolaire								
1.3.1. Améliorer la santé en milieu préscolaire	1. Poursuite de la sensibilisation des acteurs de l'école sur les questions de santé en milieu préscolaire	2013-2015	Les acteurs de l'école ont pris conscience des questions de santé en milieu scolaire	MEMP, MFASSNHPTA, MS, APE, Part.	100 000	33 333	33 333	33 333
	2. Contrôle de la qualité des cantines scolaires	2013-2015	La qualité des cantines scolaires est contrôlée		50 000	16 667	16 667	16 667
	3. Poursuite de la formation des enseignants sur les pratiques préventives contre les maladies récurrentes	2013-2015	Les enseignants et les élèves maîtrisent les pratiques préventives contre les maladies récurrentes	MEMP, MS, ONG, Partenaires, APE	75 000	25 000	25 000	25 000
1.3.2. Améliorer l'environnement des écoles maternelles	1. Poursuite de la construction et l'entretien des latrines dans les écoles	2013-2015	315 blocs de 2 latrines sont construits	MEMP, MEF, Part., Consultants nationaux	450 000	150 000	150 000	150 000
	2. Poursuite de l'implantation des points d'eau dans les écoles	2013-2015	200 écoles disposent d'un point d'eau	MEMP, MFASSNHPTA, MS, APE, Part.	50 000	16 667	16 667	16 667
Sous-total					725 000	241 667	241 667	241 667

PLAN D'ACTIONS DU PROGRAMME "ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"								
STRATEGIES	**ACTIONS PRINCIPALES**	**PERIODE**	**RESULTATS ATTENDUS**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**COÛTS (en milliers de FCFA)**			
					2013-2015	**2 013**	**2 014**	**2 015**
Objectif N° 2 : Assurer la scolarisation universelle et améliorer la qualité de l'enseignement primaire					**295 829 225**	**97 811 497**	**98 881 243**	**99 136 485**
SOUS OBJECTIF 2.1. : ACCROITRE L'ACCES AU PRIMAIRE EN PARTICULIER CELUI DES FILLES ET DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES					**240 726 728**	**79 069 595**	**80 576 410**	**81 080 723**
2.1.1. : Accroître le taux brut de scolarisation dans les communes ayant les plus faibles taux brut de scolarisation								
2.1.1.1. Assurer progressivement la gratuité de l'école afin de réduire les charges parentales	1. Assurance d'une couverture totale de la subvention aux écoles	2013-2015	Toutes les écoles publiques reçoivent des subventions prévues	MEMP, MEF, Partenaires	20 576 539	6849359	6860938	6866242
	2. Examen des recommandations de l'évaluation de la gratuité de l'enseignement primaire et définition des modalités de leur mise en œuvre	2013	Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la gratuité sont connues et des approches de solutions sont proposées	MEMP, MEF, Partenaires	5 000	5 000		
	3. Contrôle de la gestion des subventions allouées aux écoles	2013-2015	Le rapport annuel de contrôle de l'IGM est disponible et diffusé au niveau de la commune	MEMP, MEF	60 000	19 973	20 006	20 021
2.1.1.2. Susciter la demande d'éducation dans les communes à faible TBS	1. Mise en œuvre du Programme d' actions complémentaires à réaliser dans toutes les communes à faible TBS	2013-2015	Les mesures correctives envisagées pour les communes à faible taux brut de scolarisation sont mise en œuvre	MEMP, ONG, APE	618 964	154 741	309 482	154 741
Sous-total					21 260 503	7 029 073	7 190 426	7 041 003
2.1.2. : Accroître les TBS des filles dans l'enseignement primaire								

2.1.2.1. Mettre en œuvre des actions pour la scolarisation des filles	1. Mise en œuvre du Programme National de Scolarisation des filles	2013-2015	Les actions prévues et en cours sont poursuivies	MEMP, APE, ONG, Partenaires	1 500 000	499 328	500 148	500 524
	2. Evaluation de la mise en œuvre du Programme National de Scolarisation des filles	2013	Les insuffisances du programme sont relevées et des approches de solutions sont proposées et mises en œuvre	MEMP, APE, ONG, Partenaires	25 000	25 000		
	3. Développement des modules Equité/Genre pour une sensibilisation communautaire	2013-2015	Les modules Equité/Genre sont développés	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	30 000	9 987	10 003	10 010
	4. Formation du personnel enseignant, des APE des ONG et des élus locaux sur l'Equité/Genre dans l'éducation des enfants	2013-2015	Tous les enseignants, les APE et les membres des ONG adoptent des comportements favorables à l'équité genre	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	120 000	39 946	40 012	40 042
	5. Sensibilisation des parents pour une meilleure répartition des tâches domestiques	2013-2015	Des campagnes de sensibilisation sont organisées	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	30 000	9 987	10 003	10 010
	6. Réalisation d'une étude sur l'impact du confiage des enfants sur la scolarisation	2013-2015	Les actions ayant pu améliorer la scolarisation des enfants vulnérables sont connues	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	15 000	15 000		
Sous-total					1 720 000	599 247	560 166	560 587
2.1.3. : Assurer l'intégration des enfants à besoins spécifiques dans le système éducatif								

2.1.3.1. Appuyer les initiatives des ONG et des communautés en faveur de l'éducation des enfants à besoins spécifiques	1. Evaluation des initiatives existantes en faveur des enfants à besoins spécifiques	2013	Le rapport rendant compte des initiatives à appuyer et leurs modalités de mise en œuvre sont disponibles	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	25 000	25 000		
	2. Soutien aux initiatives pertinentes	2013-2015	Les TBS des enfants à besoins spécifiques augmentent	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	75 000	24 966	25 007	25 026
2.1.3.2. Soutenir l'intégration scolaire en milieu ordinaire selon le degré du handicap	1. Appropriation et adoption du manuel de l'UNESCO sur les besoins éducatifs spéciaux pour la formation des enseignants	2013	Les programmes de formation des enseignants sont conformes aux orientations contenues dans le manuel de l'UNESCO	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	12 000	12 000		
	2. Evaluation du programme Intégration Scolaire des Enfants Handicapés (ISEH) en cours dans le Zou.	2013	Le rapport d'évaluation préconisant des mesures correctives est disponible	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	25 000	25 000		
	3. Généralisation de l'expérience du programme d'intégration des enfants handicapés dans d'autres départements sur la base du rapport d'évaluation	2014-2015	Extension du programme ISEH aux autres départements	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	300 000		150 000	150 000
2.1.3.3. Créer des structures d'accueil des enfants à handicap lourd	1. Recensement des enfants à handicap lourd	2013	La population cible est connue	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	12 000	12 000		

	2. Formation des enseignants spécialisés pour l'encadrement des enfants à handicap lourd	2013-2014	50 enseignants sont recrutés et formés	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	150 000	37 500	75 000	37 500
	3. Construction et équipement d'un Centre d'accueil	2013-2014	un centre d'accueil est construit et équipé	MEMP, MFASSNHPTA, APE, ONG, Partenaires	300 000	99 866	100 030	100 105
Sous-total					899 000	236 332	350 037	312 631
2.1.4. : Développer les opportunités d'accès pour les enfants non scolarisés et déscolarisés ayant dépassé l'âge d'entrée à l'école								
2.1.4.1. Développer les opportunités d'accès pour les enfants non scolarisés et déscolarisés	1. Mise en en œuvre de la première phase du Plan Stratégique du Programme de Cours Accéléré (PSPCA)	2013-2015	Les actions prévues pour les trois premières années sont exécutées	MEMP, MESFTPRIJ, MJSL, MFASSNHPTA, ONG	200 000	66 577	66 686	66 737
	2. Evaluation des autres initiatives en cours relatives à la scolarisation des enfants non scolarisés et déscolarisés	2013	Les initiatives pertinentes sont répertoriées et le mécanismes pour les modalités d'appui sont convenues avec les ONG	MEMP, MESFTPRIJ, MJSL, MFASSNHPTA, ONG	10 000	10 000		
	3. Appui aux initiatives pertinentes	2013-2015	L'effectif des enfants déscolarisés s'est accru	MEMP, MESFTPRIJ, MJSL, MFASSNHPTA, ONG	50 000	16 644	16 672	16 684
Sous-total					260 000	93 221	83 358	83 421
2.1.5. : Assurer une couverture équitable des besoins en infrastructures et en enseignants								

2.1.5.1. Renforcer de manière équitable les infrastructures et les équipements	1. Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires à partir des besoins exprimés par les communes	2013 - 2015	Les modalités d'une allocation équitable des constructions, de réhabilitation et d'équipement sont connues et 3600 salles de classe sont construites et équipées, 2055 salles de classe sont réhabilitées et équipées	MEMP, MEF, partenaires	39 822 865	12 729 045	13 414 480	13 679 340
2.1.5.2 Augmenter le nombre d' enseignants qualifiés	2. Recrutement sur poste d' enseignants qualifiés en favorisant les candidatures féminines	2013-2015	2469 enseignants sont recrutés au cours de la période	MEMP, MEF, MFPT	3 631	1 209	1 211	1 212
	3. Rémunération des enseignants en activité	2013-2015	Les salaires des anciens enseignants en activité sont régulièrement payés	MEMP, MEF, MFPT	176 660 729	58 348 179	58 943 389	59 369 162
Sous-total					216 487 225	71 078 432	72 359 080	73 049 713
2.1.6. : Renforcer le partenariat public/privé								
2.1.6.1 Elaborer et mettre en place un programme d'appui aux établissements privés	1. Définition d'un cadre d'appui aux établissements privés et sa mise en œuvre	2013	Les formes d'appui à apporter aux établissements privés sont clairement définies et mises en œuvre	MEMP, MESFTPRIJ, Associations des Ecoles Privées, APE	0			
2.1.6.2. Assurer le suivi des établissements privés	2. Amélioration de l'inspection et de la formation continue des enseignants du privé	2013-2015	Toutes les écoles privées autorisées reçoivent une inspection annuelle et sont associées aux activités de formation continue	MEMP, ONG	100 000	33 289	33 343	33 368
Sous-total					100 000	33 289	33 343	33 368

Sous-objectif 2.2. AMELIORER LA RETENTION					**8 338 550**	**3 051 187**	**2 643 068**	**2 644 295**
2.2.1. : Réduire les taux d'abandon et de redoublement dans l'enseignement primaire								
2.2.1.1. Consolider et étendre la mise en œuvre de la politique du sous cycle	1.Elaboration et validation d'une politique et d'un plan d'action de sous cycles (avec un plan de communication)	2013	Le document officiel de politique et du plan d'action du fonctionnement des sous-cycles est disponible. Le redoublement passe de 11 à 10%	MEMP,	113 800	113 800		
	2.Mise en œuvre et suivi évaluation de la politique et du plan d'action du sous cycle	2013-2015	Un plan est disponible et mis en œuvre, suivi et évalué	MEMP,	250 000	83 221	83 358	83 421
	3. Conception et mise en œuvre d'un dispositif pour l'encadrement des élèves en difficulté notamment pendant les vacances scolaires	2013 - 2015	Les élèves en difficultés sont encadrés	MEMP	150 000	49 933	50 015	50 052
2.2.1.2. Réduire le nombre d'écoles primaires à cycle incomplet	1. Instauration du système des classes jumelées (par sous cycle) dans les zones à discontinuité éducative et des écoles à faibles effectifs et accompagner le processus par la création de classes complémentaires	2013-2015	Le système des classes jumelées dans les zones à discontinuité éducative et dans les écoles à faibles effectifs est fonctionnel. Le nombre d'enfants en école à discontinuité est de 3,3% en 2015	MEMP	2 750	915	917	918
Sous-total					516 550	247 870	134 290	134 391
2.2.2 : Créer et renforcer les cantines scolaires dans les milieux défavorisés								

2.2.2.1. Améliorer la gestion des cantines scolaires et assurer leur extension dans les zones les plus défavorisées	1. Réalisation d'une étude de faisabilité sur la généralisation des cantines communautaires	2013	Le mode de fonctionnement des cantines scolaires est uniformisé	MEMP, MEF, Partenaires, ONG	25 000	25 000		
	2. Suivi-évaluation du fonctionnement des cantines communautaires	2013-2015	Des mesures correctives sont apportées aux insuffisances constatées dans le fonctionnement des cantines	MEMP	25 000	8 333	8 333	8 333
	3. Maintien des cantines scolaires existantes	2013-2015	Le fonctionnement des cantines est assuré	MEMP	7 772 000	2 769 984	2 500 445	2 501 571
Sous-total					7 822 000	2 803 317	2 508 778	2 509 904
Sous-objectif 2.3 : Renforcer la qualité de l'enseignement au primaire					**42 438 947**	**14 247 382**	**14 253 432**	**13 938 134**
2.3.1 : Renforcer la qualification des enseignants et du personnel d'encadrement								
2.3.1.1. Renforcer le système de formation dans les ENI	1. Achèvement de la construction et équipement des 06 écoles normales d'instituteurs régionales.	2013-2015	Les 06 ENI sont construites équipées et viabilisées	MEMP, PTF	164 000	54 593	54 683	54 724
	2. Elaboration d'un cahier des charges pour fixer les normes réglementant l'ouverture et le fonctionnement des ENI privées	2013	Les textes réglementant les normes de fonctionnement des ENI privées sont élaborés et publiés	MEMP	12 000	12 000		
	3. Evaluation du fonctionnement pédagogique des ENI	2013	Les conclusions du rapport du fonctionnement pédagogique des ENI sont disponibles et les recommandations mises en œuvre	MEMP, Consultant	30 000	30 000		

	4. Renforcement de l'encadrement pédagogique au cours des stages de professionnalisation	2013-2015	L'encadrement pédagogique des stages de professionnalisation est renforcé	MEMP	225 000	74 899	75 022	75 079
	5. Révision du système de certification dans les ENI publiques	2013	Le système de certification est révisé et mise en application dans les ENI publiques	MEMP	5 000	5 000		
	6. Révision du mode de recrutement et d'allocation des bourses des apprenants des ENI publiques	2013	Les modalités de recrutement et d'allocation des bourses dans les ENI publiques sont révisés et mise en œuvre	MEMP	5 000	5 000		
	7. Renforcement de la qualification des formateurs des ENI	2013-2015	Les capacités des formateurs des ENI sont renforcées	MEMP	200 000	66 577	66 686	66 737
	8. Création et fonctionnement d'une structure nationale de coordination et de suivi des ENI	2013	Une meilleure coordination du fonctionnement ENI est assurée et les ENI privées sont réglementées et contrôlées	MEMP	25 000	25 000		
2.3.1.2. Mettre en œuvre la politique de formation initiale et continue des enseignants	1. Formation initiale et continue des enseignants	2013 - 2015	4500 élèves-maîtres sont formés entre 2013 et 2015	MEMP	3 575 872	1 164 064	1 252 549	1 159 259
2.3.1.3. Renforcer en quantité et en qualité le personnel d'encadrement	1. Formation initiale des conseillers pédagogiques et des inspecteurs au CFPEEN	2013	50 Inspecteurs et 35 CP sont formés et livrés au système	MEMP	150 000	150 000		

	2. Organisation des formations en cours d'emploi axée sur l'APC pour le personnel d'encadrement	2013-2015	Le personnel d'encadrement est formé suivant le programme APC	MEMP	200 000	66 577	66 686	66 737
2.3.1.4. Améliorer l'encadrement pédagogique des enseignants	1. Renforcement des capacités des directeurs d'écoles sur les 25 communes défavorisées au respect du temps scolaire, à la réduction des redoublements, à l'appui aux enfants en difficultés…	2013-2015	La capacité des directeurs d'écoles est renforcée	MEMP	643 500	214 500	214 500	214 500
	2. Evaluation du système actuel d'inspection et de visites de classe	2013-2015	Les mesures correctives du système actuel d'inspection sont mises en œuvre 60%* des enseignants reçoivent chaque année la visite d'inspecteurs ou de CP et 75% au moins des écoles reçoivent chaque année la visite d'inspecteurs ou de CP	MEMP	25 004	8 346	8 312	8 346
	3. Production des rapports trimestriels des visites de classes et inspections par les CCS et les Directions départementales	2013-2015	Les rapports trimestriels sont produits et exploités	MEMP	15 000	4 993	5 001	5 005
	4. Mise en œuvre des activités d'animation pédagogiques et de formation au niveau national, départemental et local	2013-2015	Les formations sont organisées au niveau national, départemental et local	MEMP	324 000	107 855	108 032	108 113

2.3.1.5 Renforcer l'administration déconcentrée	1. Dotation des DDEMP et des circonscriptions scolaires en matériels et en équipements	2013-2015	Les DDEMP et les circonscriptions scolaires sont équipées	MEMP	1 900 000	632 930	633 422	633 648
	2. Fonctionnement des DDEMP	2013-2015	Le fonctionnement des DDEMP est assuré	MEMP	1 815 000	604 187	605 179	605 634
	3. Fonctionnement des CS (transferts)	2013-2015	Le fonctionnement des CS est assuré	MEMP	1 500 000	499 328	500 148	500 524
	4. Construction et réhabilitation des bâtiments des DDEMP et circonscriptions scolaires	2013-2015	Les conditions infrastructurelles de travail des structures déconcentrées sont améliorées	MEMP	1 489 000	488 328	500 148	500 524
Sous-total					12 303 376	4 214 178	4 090 370	3 998 828
2.3.2 : Harmoniser tous les programmes et documents d'accompagnement selon l'APC et les Sous cycles								
2.3.2.1. Actualiser et harmoniser les programmes et documents d'accompagnement pour les sous cycles 2 et 3	1. Finalisation de la rédaction des mesures correctives relatives aux 04 champs de formation (EA, ES EST et EPS)	2013	La rédaction des mesures correctives des 04 champs de formation (EA, ES EST et EPS) est finalisée	MEMP	150 000	150 000		
	2. Réécriture des guides d'enseignement des quatre champs de formation (Education Artistique (EA), Education Sociale (ES), Education Physique et Sportive (EPS) Education Scientifique et Technologique (EST)	2013-2015	Les guides des 04 champs de formation (EA, ES EST et EPS) sont actualisés	MEMP	150 000	49 933	50 015	50 052

	3. Réécriture des manuels de français, de mathématique et des guides d'enseignement correspondants	2013-2015	Les manuels de français et de mathématique sont actualisés et assortis de guide d'enseignement	MEMP	150 000	49 933	50 015	50 052
	4. Production des manuels d'élèves et des guides d'enseignement correspondants en EST et en ES du CI au CM2 par appel à concurrence	2013-2015	Les manuels d'élève des 04 champs de formation (EA, ES EST et EPS) sont disponibles et assortis de guides d'enseignement	MEMP, MEF, Part., Consultants nationaux	6 000 000	1 997 312	2 000 593	2 002 095
Sous-total					6 450 000	2 247 178	2 100 622	2 102 200
2.3.3 : Rendre disponible et à temps dans toutes les écoles les intrants pédagogiques								
2.3.3.1 Doter à chaque rentrée scolaire et à temps, les écoles en matériels didactiques et en manuels scolaires	1. Actualisation du programme de dotation des écoles en matériels didactiques	2013	Les besoins de chaque école en matériels didactiques sont identifiés	MEMP	25 000	25 000		
	2. Acquisition et de distribution des manuels scolaires en mathématiques et français et matériels didactiques ainsi que des kits scolaires	2013-2015	Chaque école est dotée en fonction de ses besoins selon le principe d'un manuel et d'un kit par élève	MEMP, MEF, Part., Consultants nationaux	16 801 000	5 691 936	5 701 778	5 407 286
Sous-total					16 826 000	5 716 936	5 701 778	5 407 286
2.3.4. : Promouvoir le bien être en milieu scolaire								
2.3.4.1. Améliorer la santé en milieu scolaire	1. Sensibilisation des acteurs de l'école sur les questions de santé en milieu scolaire	2013	Les acteurs de l'écoles se sont informés sur les pratiques d'usage relatives aux questions de santé en milieu scolaire et les appliquent	MEPS, MS, ONG, Partenaires, APE	75 000	75 000		

	2. Organisation des visites médicales périodiques au profit des enseignants	2013-2015	Les visites médicales sont organisées tous les deux ans au profit des enseignants et des élèves	MEMP, MEF, Part., Consultants nationaux	291 186	96 932	97 091	97 164
	3. Formation des enseignants sur les pratiques préventives contre les maladies récurrentes et développement des modules de formation pour les élèves	2013-2015	Les règles et pratiques d'hygiène préventives contre les maladies récurrentes sont observées et enseignées dans les classes	MEPS, MS, ONG, Partenaires, APE	45 000	14 980	15 004	15 016
	4. Construction des latrines dans les écoles	2013-2015	987 blocs de 4 latrines sont construits	MEMP, MEF, Part., Consultants nationaux	1 407 000	468 370	469 139	469 491
	5. Implantation des points d'eau dans les écoles	2013-2015	100 écoles sont dotées de points d'eau potable par an	MEMP, MMEE, ONG	1 000 000	333 333	333 333	333 333
	6. Sensibilisation des élèves sur les pratiques préventives contre les maladies récurrentes, les grandes pandémies (VIH SIDA, etc) et l'hygiène	2013-2015	Les élèves adoptent des comportements et attitudes adéquats dans la prévention contre les maladies récurrentes et les grandes pandémies	MEMP, MS, ONG	225 000	74 899	75 022	75 079
2.3.4.2. Promouvoir le bien être des élèves par les activités sportives, culturelles et artistiques	1. Mise en place des infrastructures et équipement sportifs, culturels et artistiques au niveau des écoles	2013-2015	Les infrastructures sont réalisées. Les activités sportives, culturelles et artistiques sont régulièrement pratiquées. Des championnats sportifs sont régulièrement organisés	MEMP, MJSL, Partenaires, ONG, Communes	1 120 000	280 000	280 000	560 000

	2. Appui aux initiatives visant à développer des activités sportives, culturelles et artistiques au niveau des écoles	2013-2015	Les nouvelles initiatives pertinentes sont identifiées et appuyées	MEMP, MJSL, Partenaires, ONG, Communes	200 000	66 577	66 686	66 737
Sous-total					4 363 186	1 410 091	1 336 276	1 616 819
2.3.5 Expérimenter les langues nationales à l'école primaire								
2.3.5.1 Concevoir et mettre en œuvre le mode opératoire	1. Elaboration des textes juridiques régissant l'enseignement des langues nationales en milieu scolaire	2013	Les textes juridiques pour le bilinguisme scolaire sont élaborés	CNPILNA, PTF, ONG	9 000	9 000		
	2. Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'expérimentation des langues nationales dans 75 écoles primaires	2013	Un plan d'expérimentation des langues nationales dans les écoles primaires est élaboré, disponible et mise en œuvre	CNPILNA, PTF, ONG	600 000	200 000	200 000	200 000
2.3.5.2 Renforcer les capacités des membres du corps de contrôle et des enseignants	1. Formation du personnel du corps de contrôle (CP, Inspecteurs) à l'enseignement des langues nationales	2014	Le personnel du corps de contrôle est formé à l'enseignement des langues nationales	CNPILNA, PTF, ONG	100 000		100 000	
	2. Formation des enseignants des écoles pilotes	2014	Les enseignants des écoles pilotes sont formées	CNPILNA, PTF, ONG	165 000		165 000	
Sous-total					874 000	209 000	465 000	200 000
2.3.6 Améliorer les compétences en lecture et en calcul dans les premières années d'enseignement								

2.3.6.2. Remédier aux problèmes observés en lecture et calcul	1. Révision des méthodes d'enseignement au regard des conclusions de l'étude (instructions officielles)	2014	Les instructions officielles et les méthodes d'enseignement sont revues en ce qui concerne la lecture et le calcul	DIP/DEP	30 000			30 000
	2. Mettre en place un dispositif d'évaluation des acquis et mettre en œuvre deux études (une nationale et une internationale)	2014-2015	Les résultats des deux évaluations sont disponibles		242 385		109 385	133 000
Sous-total					272 385	0	109 385	163 000
2.3.7 Organiser les examens de fin de cycle								
2.3.7.1. Organiser les examens de fin de cycle	1. Organisation les examens de fin de cycle	2013-2015	Les examens sont organisés	DEC	1 350 000	450 000	450 000	450 000
Sous-total					1 350 000	450 000	450 000	450 000
2.4. Sous-objectif : Améliorer la gestion et le pilotage					**1 910 000**	**641 667**	**596 667**	**671 667**
2.4.1 Améliorer la gestion pédagogique								
2.4.1.1. Renforcer le système d'évaluation des acquis des apprenants	1. Elaboration/actualisation du document portant profil d'entrée et de sortie des apprenants	2013	Le document établissant le continuum des profils de sortie des apprenants entre les différents ordres d'enseignement est disponible	MEMP	5 000	5 000		
	2. Elaboration/actualisation et mise en place du cadre réglementaire du système d'évaluation des acquis des apprenants	2013	Le cadre réglementaire du système d'évaluation des acquis des apprenants est élaboré et appliqué	MEMP	5 000	5 000		
	3. Réalisation d'enquêtes : i) sur le temps scolaire ; ii) sur le suivi des acquis scolaire sur échantillon	2013 et 2015	Les mesures correctives sont connues, diffusées mises en œuvre de façon progressives	MEMP	375 000	75 000	100 000	200000

2.4.1.2. Assurer le respect des programmes d'enseignement.	1. Restructuration des organes d'inspection et de contrôle (encadrement pédagogique des enseignants) sur la base d'un audit et des recommandations du symposium des inspecteurs pédagogiques	2013-2015	Le réseau d'animation pédagogique dynamisé et plus performant	MEMP	20 000	6 667	6 667	6 667
	2. Elaboration de la politique du manuel scolaire	2013-2015	Le document de politique du manuel scolaire est élaboré	MEMP	5 000	1 667	1 667	1 667
	3. Elaboration du plan de développement du réseau documentaire pédagogique	2013-2015	Le plan de développement du réseau documentaire est élaboré et mis en œuvre	MEMP	10 000	3 333	3 333	3 333
2.4.1.3. Améliorer le contrôle pédagogique	Renforcer les visites de classe et les inspections	2013-2015	L'encadrement pédagogique est amélioré	MEMP	1 200 000	400 000	400 000	400 000
Sous-total					1 620 000	496 667	511 667	611 667
2.4.2 Améliorer la gestion financière								
2.2.2.1. Développer une culture de suivi de l'exécution par le renforcement des capacités des cadres	1. Développer une culture de suivi de l'exécution par le renforcement des capacités des cadres	2013-2015	Les cadres sont formés au suivi des dépenses		50 000	16 667	16 667	16 667
Sous-total					50 000	16 667	16 667	16 667
2.4.3. Améliorer la gestion des ressources humaines								

2.4.3.1. Doter les structures centrales et déconcentrées d'un personnel compétent	1. Elaboration du cadre organique de gestion des ressources humaines et suivi de sa mise en œuvre	2013-2015	Le cadre organique est disponible et mis en œuvre et le personnel existant est redéployé au niveau de chaque sous-secteur	MEMP	20 000	6 667	6 667	6 667
	2. Elaboration d'un plan de recrutement et suivi de sa mise en œuvre	2013-2015	Le plan de formation est élaboré et les dotations correspondent au besoin	MEMP	10 000	3 333	3 333	3 333
	3. Elaboration et mise en œuvre d'un dispositif de suivi permanent et d'évaluation des agents	2013-2015	Le dispositif permanent est opérationnel et mis en œuvre	MEMP	10 000	3 333	3 333	3 333
2.4.3.2. Doter les établissements d'un personnel compétent	1. Elaboration d'un plan et mise en œuvre de la politique de formation initiale et continue des enseignants et suivi de sa mise en œuvre	2013-2015	Les enseignants reçoivent une formation initiale et continue	MEMP	10 000	3 333	3 333	3 333
	2. Elaboration de la politique de recrutement des enseignants et suivi de sa mise en œuvre	2013-2015	Les enseignants sont recrutés conformément aux prévisions du modèle de simulation	MEMP	10 000	3 333	3 333	3 333
2.4.3.3. Assurer une allocation rationnelle et le maintien du personnel enseignant	1. Définition des critères de postes vacants et d'affectation des enseignants par région, commune et école	2013-2015	Les critères de vacance de postes sont définis	MEMP	10 000	3 333	3 333	3 333
	2. Développement d'un progiciel pour les mutations et les affectations du personnel	2013-2015	Les postes sont pourvus selon les besoins réels et sur des critères objectifs	MEMP	50 000	16 667	16 667	16 667

	3. Prise en compte de la disponibilité réelle en enseignants dans le processus de création et d'extension des établissements	2013-2015	Les créations et extensions d'établissements prennent en compte la disponibilité en enseignants suivant les directives de la carte scolaire	MEMP	10 000	3 333	3 333	3 333
2.4.3.4. Améliorer le suivi de la carrière des personnels de l'éducation	1. Analyse des modes de recrutement selon les principes de la décentralisation	2013-2015	Les services déconcentrés assurent la gestion des ressources humaines	MEMP	60 000	60 000		
	2. Informatisation de la gestion du personnel	2013-2015	La gestion du personnel est informatisée	MEMP	50 000	25 000	25 000	
Sous-total					240 000	128 333	68 333	43 333
2.5. Sous objectif : Renforcer le pilotage du système					**2 415 000**	**801 667**	**811 667**	**801 667**
2.5.1. Renforcer les capacités institutionnelles								
2.5.1.1.Actualiser et appliquer les textes réglementaires	1. Renforcement de la mise en place de la déconcentration/ décentralisation et de l'implication des communautés	2013-2015	Les pouvoirs progressivement sont délégués aux structures déconcentrées/ décentralisées.	MEMP				
2.5.5.2 Améliorer la capacité de gestion des structures centrales et déconcentrées	1. Renforcement des capacités du personnel de l'administration centrale et déconcentrée	2013-2015	Les personnels des structures centrales et déconcentrées sont dotées d'outils de gestion selon la GAR et aptes à les utiliser	MEMP	100 000	33 333	33 333	33 333
	2. Elaboration d'un plan de construction, de réhabilitation et d'équipement des structures administratives centrales et déconcentrées	2013-2015	Un plan réaliste est élaboré et sert de base à l'élaboration de la carte scolaire	MEMP	20 000	6 667	6 667	6 667

	3. Expérimentation des contrats d'objectifs pour les écoles	2014-2015	Les écoles sont évaluées sur leur capacité à transformer les ressources en résultats		10 000		10 000	
	3. Mise en œuvre du SIGE				1 500 000	500 000	500 000	500 000
Sous-total					1 630 000	540 000	550 000	540 000
2.5.2. Appuyer la coordination sectorielle								
2.5.2.1. Appuyer le STP	1. Fonctionnement du STP	2013-2015	Le STP est doté d'un budget de fonctionnement		785 000	261 667	261 667	261 667
Sous-total					785 000	261 667	261 667	261 667

PLAN D'ACTIONS DU PROGRAMME "ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL"								
STRATEGIES	**ACTIONS PRINCIPALES**	**PERIODE**	**RESULTATS ATTENDUS**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**COUTS (en milliers de FCFA)**			
					2013-2015	**2013**	**2014**	**2015**
OBJECTIF N° 3 : PROMOUVOIR L'ACCES AU PREMIER CYCLE ET ASSURER UN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL EQUITABLE ET DE QUALITE					160 800 197	51 130 299	54 233 306	55 436 592
3.1. Sous-objectif : Accroître l'accès au 1er cycle du secondaire général et renforcer l'équité					**120 130 868**	**38 116 033**	**40 659 953**	**41 354 881**
3.1.1. : Assurer une couverture équitable des besoins en infrastructures et en enseignants dans les établissements publics								
3.1.1.1. Renforcer de façon équitable les infrastructures en quantité et en qualité	1. Elaboration de la carte scolaire de l'ESG	2013	Le secteur de l'enseignement dispose d'une carte scolaire précise sur les besoins en infrastructures et enseignants	DPP	30 000	30 000		
	2. Construction et équipement de salles de classe	2013-2015	710 salles de classe sont construites et équipées	DPP	5 700 000	1 900 000	1 900 000	1 900 000
	3. Réhabilitation et entretien des salles de classe		445 salles de classe sont réhabilitées	DPP	1 797 100	599 033	599 033	599 033
3.1.1.2. Assurer une allocation équitable du personnel enseignant	2. Mise en œuvre du plan de recrutement de nouveaux enseignants avec le détail par discipline (accent sur les disciplines scientifiques)	2013-2015	Des enseignants qualifiés sont recrutés sur poste chaque année selon les besoins par discipline	DRH	100 000	30 000	30 000	40 000
	3. Maintien et recrutement des enseignants en poste par le paiement régulier des salaires et la limitation des mutations	2013-2015	Les enseignants sont maintenus en poste. L'indice de disparités d'allocation des enseignants est réduit	DRFM	109 060 000	35 510 000	36 500 000	37 050 000

3.1.1.4. Assurer une plus grande égalité dans l'accès au secondaire par des mesures spéciales de soutien en faveur des élèves défavorisés	2. Mise en œuvre des mesures spéciales	2013-2015	Les élèves défavorisés identifiés bénéficient des mesures spéciales	DES	60 000	15 000	20 000	25 000
Sous-total					116 747 100	38 084 033	39 049 033	39 614 033
3.1.2. : Développer le partenariat public / privé								
3.1.2.1. Appuyer les établissements privés d'enseignement secondaire général et assurer un meilleur suivi / contrôle	1. Elaboration, mise en œuvre et suivi évaluation d'un programme d'appui au secteur privé de l'enseignement secondaire (subventions indirectes)	2013	Un programme d'appui au secteur privé est disponible, mis en œuvre, suivi et évalué. Les établissements respectent les normes définies par l'Etat, sont subventionnés et les effectifs du privé passent de 14,5% en 2010 à 19,8% des effectifs totaux en 2015	DPP	3 257 767	0	1 568 920	1 688 848
Sous-total					3 257 767	0	1 568 920	1 688 848
3.1.3. Développer un système d'information et d'orientation scolaire pour une meilleure gestion des flux entre le premier et le second cycles								
3.1.3.1 Renforcer le système d'information et d'orientation des jeunes et de planification de l'accès au second cycle	1. Définition et mise en place des modalités pratiques d'orientation des élèves	2013	Les modalités pratiques d'orientation des élèves vers les différentes séries et la formation professionnelle en fonction des aptitudes des élèves sont connues et mises en œuvre	DPP	3 000	1 000	1 000	1 000

	2. Planification de l'accès au second cycle	2013-2015	Le nombre de places disponibles dans les classes de seconde des établissements publics est mis à jour avant chaque rentrée	DPP	3 000	1 000	1 000	1 000
	3. Accroissement de l'accès et du maintien des élèves dans la série C (revoir les critères de sélection, stabiliser un vivier d'enseignants et prévoir un accompagnement pédagogique spécifique)	2013-2015	Le pourcentage des élèves de la série C augmente	DPP	120 000	30 000	40 000	50 000
Sous-total					126 000	32 000	42 000	52 000
3.2. Sous-objectif : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général					**14 224 013**	**4 299 450**	**4 739 118**	**5 185 445**
3.2.1. : Accroitre le taux de rétention								
3.2.1.1. Réduire les taux de redoublement	1. Finalisation, vulgarisation et mise en œuvre des nouvelles dispositions réglementaires relatives au redoublement	2013	Les taux de redoublement dans l'enseignement secondaire aux premier et second cycles passent respectivement de 23,2% en 2010 à 19,1% en 2015 et de 17,5% à 13,8%.	DES	2 000	2 000		
	2. Suivi et évaluation de la mise en œuvre des nouvelles dispositions	2013-2015	Les limites des nouvelles dispositions sont connues et corrigées	DES, DIP	3 000	1 000	1 000	1 000
	3. Prévention sociale dans les établissements pour le maintien des filles, la limite des pratiques à risque	2013-2015	Les pratiques à risque diminuent		3 000	1 000	1 000	1 000
Sous-total					8 000	4 000	2 000	2 000
3.2.2. : Renforcer le suivi et l'encadrement pédagogique des établissements								

3.2.2.1.Assurer la formation initiale et continue des enseignants et du corps de contrôle (CP et Inspecteurs)	1. Formation initiale des enseignants	2013-2015	Les ACL reversés et les ACE sont formés au BAPES ou CAPES	DES	7 836 400	2 254 000	2 636 400	2 946 000
	2. Formation continue des enseignants	2013-2015	100% des enseignants bénéficient de formation suivant leurs besoins spécifiques	DIP	1 080 250	414 083	313 083	353 083
	3. Formation de nouveaux inspecteurs et CP	2013-2015	Le ratio enseignants/Inspecteurs ou enseignants/CP passe augmente en fonction des besoins	CFPEEN	150 000	50 000	50 000	50 000
	4. Formation de laborantins	2013 - 2015	Des laborantins sont formés	DES	50 000	15 000	15 000	20 000
Sous-total					9 116 650	2 733 083	3 014 483	3 369 083
3.2.3. : Mettre à la disposition des établissements scolaires des intrants pédagogiques								
3.2.3.1. Renforcer l'équipement pédagogique et didactique des établissements	1. Elaboration et mise en œuvre d'un plan triennal de dotation des établissements en manuels, en matériels didactiques et scientifiques	2013-2015	Un plan de dotation de tous les établissements scolaires est élaboré et mis en œuvre	DES	1 091 783	274 394	400 000	417 389
	2. Equipement de laboratoires	2013-2015	10 laboratoires sont équipés	DIEM	150 000	50 000	50 000	50 000
3.2.3.2 Promouvoir l'éducation numérique et l'introduction des TICE comme support d'apprentissage	1. Equipement des établissements en matériels informatiques et en logiciels éducatifs	2013-2015	Les salles informatiques de 25 établissements sont fonctionnelles	DPP	500 000	150 000	150 000	200 000
	2. Formation des enseignants et formateurs aux logiciels spécifiques	2013-2015	Les enseignants et formateurs sont formés en moyenne par an	DPP	50 000	15 000	15 000	20 000
Sous-total					1 791 783	489 394	615 000	687 389
3.2.4. : Améliorer le contenu des apprentissages								

3.2.4.1. Mettre à la disposition des établissements les programmes d'études et guides pédagogiques pour les deux cycles selon l'approche par compétences	1. Révision des programmes et guides selon l'APC au premier cycle	2013-2015	Les versions révisées des programmes et guides sont disponibles	DIP	20 000	7 000	7 000	6 000
	2. Production et mise à la disposition des établissements des programmes, guides et documents d'accompagnement révisés	2013-2015	Les programmes et guides finalisés sont mis à la disposition des établissements en version électronique et papier	DIP	275 000	75 000	100 000	100 000
3.2.4.2. Renforcer les capacités des professeurs à la mise en œuvre des programmes selon l'APC	1. Formation des nouveaux professeurs et Recyclage des anciens à l'utilisation des programmes et guides	2013-2015	D'anciens enseignants sont recyclés à l'utilisation des programmes et guides	DIP	60 000	20 000	20 000	20 000
	2. Révision des dispositifs d'évaluation des apprentissages	2013-2015	Les insuffisances dans le dispositif d'évaluation sont connues et des mesures correctives sont prises	DIP	30 000	10 000	10 000	10 000
3.2.4.3. Organiser les examens et concours	3. Organisation des examens et concours	2013-2015	Les examens et concours sont organisés	DEC	1 800 000	600 000	600 000	600 000
Sous-total					2 185 000	712 000	737 000	736 000
3.2.5. : Promouvoir le bien être en milieu scolaire								
3.2.5.1. Améliorer la santé en milieu scolaire	1. Installation progressive de latrines et de points d'eau dans les établissements	2013-2015	79 blocs de 4 latrines et 79 points d'eau sont installés dans les établissements chaque année	DPP	437 918	145 973	145 973	145 973

	2. Sensibilisation des élèves sur les pratiques préventives contre les maladies récurrentes, les grandes pandémies (VIH SIDA, etc), l'hygiène, les toxicodépendances et les conduites à risque	2013-2015	Les élèves maîtrisent les pratiques préventives contre les maladies récurrentes, les grandes pandémies, les pratiques à risque	DPS	60 000	20 000	20 000	20 000
	3. Construction et équipement d'infirmeries dans les établissements	2013-2015	1. Des dispositions sont prises dès 2013 pour doter centre d'examen d'une infirmerie fonctionnelle ad 'hoc pendant les examens. 2. Une étude est réalisée pour déterminer les besoins de construction, d'équipement et de fonctionnement des infirmeries	DPP	50 000	15 000	15 000	20 000
3.2.5.2 Promouvoir les activités sportives, culturelles et artistiques en milieu scolaire	1. Organisation des activités sportives, culturelles et artistiques au niveau des établissements.	2013-2015	1. Des championnats scolaires sont organisés de même que les activités culturelles et artistiques	DPS	390 000	130 000	130 000	130 000
	2. Construction, réhabilitation et équipement d'infrastructures sportives, dans les établissements	2013-2015	Des infrastructures sportives et culturelles sont construites et réhabilitées dans les établissements	DPP	184 662	50 000	59 662	75 000
Sous-total					1 122 580	360 973	370 635	390 973
3.3. Sous-objectif 3.3 : Améliorer la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire général					**4 429 000**	**1 432 000**	**1 470 000**	**1 527 000**
3.3.1. : Promouvoir l'accès et la rétention des filles dans l'enseignement secondaire général								

3.3.1.1. Favoriser l'accès des filles à l'enseignement secondaire général	1. Mise en place de mesures favorisant le recrutement et le maintien d'enseignantes dans les zones rurales	2 013	La politique est élaborée validée et les mesures sont mises en œuvre	DPS	5 000	5 000		
	2. Poursuite de la mise en œuvre de la mesure d'exonération des frais d'inscription des filles au 1er cycle des établissements secondaires	2013-2015	Le programme de subvention est poursuivi	DPS	3 750 000	1 200 000	1 250 000	1 300 000
	3. Evaluation de la mesure d'exonération des frais d'inscription des filles au 1er cycle des établissements secondaires	2015	L'impact de la mesure d'exonération est connu et des recommandations sont formulées	DPS	7 000			7 000
	4. Réalisation de l'étude sur l'évaluation de la gestion et de l'impact des lycées de jeunes filles	2013-2015	L'impact de la création des lycées de jeunes filles sur la scolarisation des filles est connu et des mesures sont prises	DPP	7 000	7 000		
	6. Appui au fonctionnement des lycées de jeunes filles	2013-2015	Des subventions sont accordées chaque année aux lycées de jeunes filles pour leur fonctionnement	DRFM	570 000	190 000	190 000	190 000
3.3.1.2. Rendre l'environnement scolaire ESG favorable au maintien des filles dans le système	1. Poursuite de la vulgarisation des textes protégeant les mineurs et les filles en milieu scolaire	2013- 2015	Les textes protégeant les mineurs et les filles en milieu scolaire sont vulgarisés	DPS	36 000	12 000	12 000	12 000
	3. Recrutement d'un avocat conseil par Département pour le suivi des filles inscrites dans l'ESG	2013 - 2015	6 avocats conseils sont recrutés pour le suivi des filles	DPS	54 000	18 000	18 000	18 000
Sous-total					4 429 000	1 432 000	1 470 000	1 527 000

3.4. Sous-objectif : Améliorer la gestion des ressources humaines et l'environnement du travail					**22 016 317**	**7 282 816**	**7 364 235**	**7 369 266**
3.4.1. Améliorer l'environnement de travail des directions techniques centrales et déconcentrées								
3.4.1.1. Créer un environnement propice à un bon rendement des cadres	1. Equipement des directions en matériels de travail propices à une gestion moderne	2013-2015	Les directions techniques sont équipées	DRFM	2 050 000	600 000	700 000	750 000
Sous-total					2 050 000	600 000	700 000	750 000
3.4.2. Améliorer la gestion des enseignants								
3.4.2.1.Optimiser l'utilisation des vacataires	1. Organiser un audit des heures de vacations		Les résultats de l'audit sont connus et les recommandations sont mises en œuvre		60 000	60 000		
Sous-total					60 000	60 000	0	0
3.4.3. Recruter et promouvoir le personnel administratif et technique								
3.4.3.1. Améliorer le rendement des personnels de l'administration	1. Mise en œuvre d'un plan de recrutement des personnels administratifs complémentaires	2013-2015	Les besoins en personnels sont comblés		1 000	1 000		
	2. Maintien du personnel administratif et technique en poste	2013-2015	Les salaires du personnel sont payés		19 905 317	6 621 816	6 664 235	6 619 266
Sous-total					19 906 317	6 622 816	6 664 235	6 619 266

PLAN D'ACTION DU PROGRAMME "ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE"

STRATÉGIES	ACTIONS PRINCIPALES	PÉRIODE	RÉSULTATS ATTENDUS	STRUCTURES RESPONSABLES	COUTS (en milliers de FCFA)			
					2013-2015	2013	2014	2015
OBJECTIF 4: RESTRUCTURER ET ADAPTER L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE AUX RÉALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU PAYS					**44 723 423**	**12 769 856**	**15 396 025**	**16 557 541**
SOUS OBJECTIF N° 4.1 : ADAPTER LES FORMATIONS AUX BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL					**24 564 111**	**7 487 358**	**8 289 098**	**8 787 655**
4.1.1. Identifier les besoins de formation en rapport avec le marché du travail								
4.1.1.1. - Définir les priorités en matière de formation par rapport aux besoins du marché du travail et aux orientations de l'Etat	1. Synthèse des études de l'Observatoire pour l'emploi, de l'INSAE et de l'OCDE	2013	Les opportunités d'emploi dans les secteurs porteurs sont identifiées à partir de l'existant	DPP	5 000	5 000		
	2. Réalisation d'une étude sur les opportunités d'emplois dans les secteurs porteurs de l'économie	2013	Les opportunités d'emploi dans les secteurs porteurs sont connues	DPP	10 000	10 000		
	3. Définition des besoins de formation prioritaires	2014	Les besoins de formation en rapport avec le marché du travail sont identifiés	DPP	10 000		10 000	
4.1.1.2. Assurer la veille de l'adéquation entre les offres de formation et les besoins du marché du travail	1. Mise en œuvre des activités du CNETFP	2013-2015	Le cadre de concertation sur la qualité des offres de formation est fonctionnel	CAB/SP-CNETFP	150 000	20 000	50 000	80 000
	2. Ajustement des offres de formation en fonction de l'évolution du marché du travail	2013-2015	De nouvelles spécialités en relation avec le marché du travail sont créées	DPP	50 000	10 000	20 000	20 000
Sous-total					**225 000**	**45 000**	**80 000**	**100 000**
4.1.2. Développer et diversifier l'offre éducative								
4.1.2.1. Accroître l'accès à l'ETFP	1. Elaboration de la carte de l'ETFP	2013	La carte scolaire de l'ETFP est élaborée et disponible	DPP	20 000	20 000		

	2. Mise en œuvre du document-cadre de partenariat avec les Communes	2013-2015	Le document-cadre avec les communes est mis en œuvre	DPP	40 000	10 000	15 000	15 000
	3. Renforcement du système d'orientation et d'information des jeunes à l'ETFP	2013 - 2015	Chaque candidat à l'ETFP est informé et orienté avant inscription dans un établissement ou un centre de formation	DPS	30 000	10 000	10 000	10 000
	4. Rénovation des établissements existants	2013-2015	4 établissements sont rénovés et équipés	DPP	1 555 675	518 558	518 558	518 558
	5. Achèvement du CFP Dogbo et des CM de Pahou, Nikki et Sè	2013 - 2015	4 centres de formation professionnelle et de métiers sont construits et équipés	DPP	8 079 118	2 693 039	2 693 039	2 693 039
	6. Construction de nouveaux établissements d'ETFP	2013-2015	3 établissements d'ETFP sont construits et équipés	DPP	8 942 283	2 980 761	2 980 761	2 980 761
4.1.2.2. Recruter et former des enseignants et formateurs	1. Formation initiale des enseignants	2013-2015	Les ACL reversés et ACE sont formés au BAPET ou CAPET	DET	2 500 000	700 000	800 000	1 000 000
	2. Mise en œuvre du renforcement continu des enseignants	2013-2015	20% des enseignants bénéficient de formation suivant leurs besoins spécifiques (immersion technologique, stage en entreprise, etc)	DICIP	150 000	20 000	60 000	70 000
	3. Formation des maîtres artisans formateurs des CM et CFP	2013-2015	23% de maîtres artisans sont formés	DAFoP	50 000	15 000	15 000	20 000
	4. Recrutement de nouveaux enseignants et formateurs qualifiés	2013-2015	88 enseignants et 73 formateurs sont recrutés en moyenne chaque année	DRH	90 000	10 000	30 000	50 000

4.1.2.3. Développer les offres de formation professionnelle	1. Organisation de formations professionnelles de courte durée dans les établissements de l'ETFP	2013-2015	En fonction de leur besoins spécifiques 10000 personnes bénéficient de formation professionnelle de courte durée	DAFoP	600 000	100 000	200 000	300 000
	2. Extension des formations à l'AQP, au CQP et au CQM	2014-2015	Les effectifs des apprenants à l'AQP passent de 12 en 2010 à 200 en 2015 ceux du CQM passent de 453 en 2010 à 6485 en 2015 et du CQP passent de 5266 à 15216 entre 2010 et 2015	DAFoP	1 200 000	300 000	400 000	500 000
	3. Mise en place et fonctionnement du cadre national de certification	2013-2015	Le cadre national de certification est créé et fonctionnel	DAFoP	30 000	15 000	7 500	7 500
	4. Renforcement de l'équipement pédagogique et didactique des établissements existants	2013-2015	Les établissements publics d'ETFP sont équipés	DET/DAFoP	375 000	50 000	150 000	175 000
	5. Appui, suivi et contrôle des établissements privés de l'ETFP	2014-2015	1. 15% des établissements privés d'ETFP ont reçu de visite de contrôle de gestion administrative et financière chaque année 2. 15% des établissements privés autorisés bénéficient de l'appui de l'Etat à partir de 2014 3. 25% des établissements privés d'ETFP ont reçu de visite de contrôle de gestion pédagogique chaque année 4. Le rendement interne et externe des	IGM/DEP	677 036		329 239	347 797

			établissements privés de l'ETFP s'améliore					
Sous-total					**24 339 111**	**7 442 358**	**8 209 098**	**8 687 655**
SOUS OBJECTIF N° 4.2 : AMÉLIORER LA QUALITÉ ET L'ÉQUITÉ					**6 982 000**	**1 475 000**	**2 652 000**	**2 855 000**
4.2.1. Améliorer l'efficacité interne du système								
4.2.1.1- Améliorer le système d'évaluation et de certification	4.2.1.1.1- Evaluation du dispositif d'évaluation et de certification des programmes selon l'APC implantés	2015	Les insuffisances dans le dispositif d'évaluation et de certification sont connues et des mesures correctives sont prises	DICIP	30 000	10 000	10 000	10 000
4.2.1.2- Encourager les meilleurs élèves	4.2.1.2.1- Distribution des prix aux meilleurs élèves de l'ETFP	2013-2015	300 meilleurs élèves ont reçu des prix	DPS	90 000	30 000	30 000	30 000
	4.2.1.2.2- Prise en charge des bourses des élèves	2013-2013	Les élèves sélectionnés reçoivent les bourses chaque année	DRFM	990 000	300 000	330 000	360 000
Sous-total					**1 110 000**	**340 000**	**370 000**	**400 000**
4.2.2. Améliorer l'encadrement pédagogique								
4.2.2.1. Renforcer l'inspection pédagogique dans les établissements	1. Restructuration/ déconcentration de l'inspection pédagogique	2013	L'inspection pédagogique dans les établissements est renforcée	DICIP	660 000	100 000	270 000	290 000
	2. Inspection/visite des enseignants et formateurs des établissements publics et privés	2013-2015	25% des enseignants sont inspectés chaque année conformément au plan annuel	DICIP	96 000	12 000	42 000	42 000
	3. Formation des conseillers pédagogiques nommés	2013-2015	1. Tous les conseillers pédagogiques nouvellement nommés sont formés 2. Les anciens conseillers pédagogiques sont recyclés chaque année	DICIP	36 000	6 000	14 000	16 000
	4. Immersion technologique et perfectionnement des inspecteurs	2013-2015	Les inspecteurs en activité sont recyclés	CFPEEN	20 000	6 000	7 000	7 000

	5. Formation de nouveaux inspecteurs	2013-2015	3 élèves inspecteurs recrutés sont formés	CFPEEN	90 000	15 000	35 000	40 000
Sous-total					**902 000**	**139 000**	**368 000**	**395 000**
4.2.3. Réviser et mettre en œuvre de nouveaux programmes								
4.2.3.1. Elaborer des programmes en y intégrant les aspects relatifs aux droits de l'homme, à la citoyenneté, à l'environnement, à la création et la gestion d'entreprise ou d'activité économique	1. Ré-écriture des anciens programmes selon une programmation triennale	2013-2015	Les programmes existants sont révisés selon l'approche par compétences conformément à la nouvelle réforme	INIFRCF	220 000	40 000	90 000	90 000
	2. Elaboration de nouveaux programmes	2013-2015	De nouveaux programmes sont élaborés pour les lycées, les CM et les CFP	INIFRCF	360 000	40 000	160 000	160 000
	3. Mise en œuvre de modules génériques de création et de gestion d'entreprises ou d'activités économiques (sur la base de l'existant CePEPE et ANPE)	2013-2015	Le nombre de sortants ayant créé leur propre entreprise ou affaire augmente	ANFPRIJ	10 000	3 000	3 000	4 000
Sous-total					**590 000**	**83 000**	**253 000**	**254 000**
4.2.4. Améliorer la qualité de l'offre ETFP								
4.2.4.1- Renforcer l'équipement pédagogique et didactique des établissements existants	1.Acquisition de matières d'œuvre pour les établissements	2013-2015	Tous les établissements bénéficient de subventions	DRFM	1 500 000	300 000	550 000	650 000
	2.Dotation des établissements en manuels essentiels et matériels pédagogiques	2013-2015	Tous les établissements bénéficient de manuels et matériels pédagogiques	DRFM	1 120 000	200 000	445 000	475 000
	3. Acquisition de véhicules d'activités pédagogiques	2013-2015	9 lycées sont dotés de moyens de transport adéquats pour les activités pédagogiques	DRFM	450 000	100 000	170 000	180 000
4.2.4.2 Promouvoir l'éducation numérique à l'ETFP	1. Equipement des établissements en matériels informatiques	2013-2015	25 salles informatiques sont fonctionnelles	DRFM	500 000	100 000	200 000	200 000

	2. Formation des enseignants et formateurs aux logiciels spécifiques	2013-2015	150 enseignants et formateurs sont formés en moyenne par an	DPP	150 000	30 000	60 000	60 000
Sous-total					**3 720 000**	**730 000**	**1 425 000**	**1 565 000**
4.2.5. : Promouvoir le bien être en milieu scolaire								
4.2.5.1. Développer des attitudes préventives de santé auprès des usagers de l'école	1. Sensibilisation des acteurs de l'école sur les questions de santé en milieu scolaire	2013-2015	Les acteurs des établissements et centres de formation sont sensibilisés sur les questions de santé deux fois par an	DPS	30 000	10 000	10 000	10 000
	2. Développement des modules de formation sur les pratiques préventives contre les maladies récurrentes	2014-2015	Des modules sont développés; les élèves de l'ETFP sont formés à adopter des comportements préventifs contre les maladies récurrentes	DPS	30 000	10 000	10 000	10 000
4.2.5.2. Développer les activités sportives, artistiques et culturelles en milieu scolaire	1. Organisation des activités sportives, culturelles et artistiques au niveau des établissements.	2013-2015	Les établissements d'ETFP participent activement à diverses compétitions sportives et culturelles	DPS	270 000	70 000	100 000	100 000
	2. Encouragement des initiatives visant à développer des activités sportives, culturelles et artistiques au niveau des établissements	2013-2015	Les nouvelles initiatives sont encouragées	DPS	36 000	12 000	12 000	12 000
Sous-total					**366 000**	**102 000**	**132 000**	**132 000**
4.2.6. Promouvoir la scolarisation des filles dans l'ETFP								
4.2.6.1. Rendre l'environnement scolaire ETFP favorable au maintien des filles dans	1. Médiatisation des modèles de filles/femmes	2013-2015	Des filles/femmes modèles des filières industrielle et agricole identifiées sont médiatisées	DPS	21 000	7 000	7 000	7 000

le système et susciter leur inscription dans les filières industrielle et agricole	2. Création des prix spéciaux pour les filles méritantes des filières industrielle et agricole	2013-2015	Des prix spéciaux sont définis pour les filles/femmes des filières industrielle et agricole	DPS	36 000	12 000	12 000	12 000
	3. Exonération partielle des filles en filière industrielle des frais de scolarité	2013-2015	La proportion de filles inscrites en filière industrielle augmente de 5% par an	DPS	225 000	50 000	85 000	90 000
	4. Poursuite de la vulgarisation des textes protégeant les mineurs et les filles en milieu scolaire	2013	Les textes protégeant les mineurs et les filles en milieu scolaire sont vulgarisés	DPS	12 000	12 000		
Sous-total					**294 000**	**81 000**	**104 000**	**109 000**
SOUS OBJECTIF N° 4.3 : AMELIORER L'EFFICACITE EXTERNE DU SYSTÈME					**442 000**	**92 000**	**155 000**	**195 000**
4.3.1. Assurer la reconversion pour l'insertion des jeunes								
4.3.1.1. Mettre en place un système d'information des jeunes sur les opportunités de reconversion et d'insertion	1. Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un plan de communication en direction des jeunes sur les offres de formations	2013-2015	Les jeunes sont informés des opportunités de formation	DRIJ	60 000	20 000	20 000	20 000
4.3.1.2. Créer et animer un cadre d'insertion par incubation des diplômés	1. Installation des cellules d'animation et de formation entrepreneuriale des jeunes dans les établissements d'ETFP	2013-2015	Des cellules d'animation et de formation entrepreneuriale sont fonctionnelles dans les établissements de l'ETFP	DRIJ	60 000	20 000	20 000	20 000
	2. Mise en place progressive des centres incubateurs dans les établissements d'ETFP	2013-2015	3 centres incubateurs sont fonctionnels	DRIJ	120 000	10 000	50 000	60 000
	3. Suivi et accompagnement des entreprises incubées	2013-2015	Les entreprises incubées reçoivent des subventions	DRIJ	36 000	12 000	12 000	12 000
4.3.1.3. Développer les formations de reconversion	1. Élaboration des modules de formation de reconversion	2013	Les modules de formation de reconversion sont disponibles	DRIJ	20 000	20 000		

	2. Mise en œuvre des formations sur mesure au profit des jeunes	2013-2015	Les formations sur mesure démarrent en 2013 et se poursuivent jusqu'en 2015	ANFPRIJ	90 000	10 000	35 000	45 000
4.3.1.4. Suivre le cursus post formation des diplômés de l'ETFP	1. Expérimentation de la mise en place dans chaque établissement d'une unité de suivi des formés	2014-2015	Les informations sur les formés sont disponibles et exploitées	ANFPRIJ	36 000		18 000	18 000
	2. Evaluation de l'insertion professionnelle des jeunes	2015	L'insertion professionnelle des jeunes est évaluée et des mesures sont prises	ANFPRIJ	20 000			20 000
Sous-total					**442 000**	**92 000**	**155 000**	**195 000**
SOUS OBJECTIF 4.4 : AMÉLIORER LA GESTION ET LE PILOTAGE DE L'ESFTP					**12 735 312**	**3 715 497**	**4 299 928**	**4 719 886**
4.4.1. Mettre en place un cadre de concertation des établissements (publics et privés) de l'ESFTP								
4.4.1.1. Instituer par département les rencontres d'échanges entre établissements publics et privés	1. Mise en place du cadre d'échanges	2013	Le cadre d'échanges entre établissements publics et privés est défini et mis en place	Cabinet (SP/CNETFP)	3 000	3 000		
	2. Animation du cadre	2013-2015	Les rapports périodiques de concertation entre établissements publics et privés sont disponibles	Cabinet (SP/CNETFP)	9 900	3 000	3 300	3 600
Sous-total					**12 900**	**6 000**	**3 300**	**3 600**
4.4.2. Améliorer le système d'aide à la décision stratégique								
4.4.2.1. Renforcer le monitoring de la DPP	1. Vulgarisation des documents du Plan décennal actualisé dans le sous-secteur ESFTPRIJ	2013	Les acteurs du sous secteur s'approprient le PDDSE actualisé	DPP	20 000	20 000		
	2. Dynamisation des organes de gestion de la réforme budgétaire	2013-2015	Les organes de la gestion budgétaire sont rendues fonctionnelles	DPP	60 000	10 000	25 000	25 000
	3. Suivi de la mise en œuvre des recommandations des sessions du comité de pilotage et des revues	2013-2015	Les recommandations sont opérationnalisées	DPP	21 000	7 000	7 000	7 000
Sous-total					**101 000**	**37 000**	**32 000**	**32 000**

4.4.3. Améliorer la gestion et le fonctionnement des établissement publics et privés								
4.4.3.1. Renforcer les capacités des personnels de direction des établissements	1. Formation des responsables d'établissement aux nouvelles procédures de gestion et de projet d'établissement	2013-2015	Les responsables d'établissement disposent de projet d'établissement et appliquent les nouvelles procédures de gestion	IGM	30 000	10 000	10 000	10 000
Sous-total					**30 000**	**10 000**	**10 000**	**10 000**
4.4.4 : Améliorer la gestion des ressources humaines et l'environnement de travail								
4.4.4.1. Créer un environnement propice à un bon rendement des cadres	1. Equipement des directions techniques centrales et déconcentrées en matériels de bureau propices à une gestion moderne	2013-2015	Les directions techniques centrales sont équipées	DRFM	450 000	60 000	180 000	210 000
	2. Equipement des directions techniques, centrales et déconcentrées en matériel roulant	2013-2015	Des véhicules sont acquis	DRFM	1 000 000	200 000	370 000	430 000
	3. Organisation des examens et concours	2013-2015	Les examens et concours sont organisés	DEC	990 000	300 000	330 000	360 000
4.4.4.2. Améliorer le rendement des personnels	1. Redéploiement des personnels existants	2013	Les personnels administratif et technique sont redéployés suivant l'adéquation poste-profil	DRH	30 000	30 000		
	2. Mise en œuvre de plan de formation	2013-2015	Des agents ont bénéficié de formation	DRH	80 000	15 000	30 000	35 000
	3. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de recrutement des personnels complémentaires	2013-2015	Les besoins en personnels sont comblés	DRH	80 000	35 891		44 109
	4. Maintien du personnel en poste	2013-2015	Le personnel administratif est en poste	DRH	9 814 905	2 929 099	3 309 160	3 576 646

4.4.4.3. Assurer une communication permanente entre les structures en charge de l'éducation	1. Renforcement et sécurisation de l'alimentation électrique et le réseau téléphonique du ministère	2013	Le réseau électrique et téléphonique du ministère est sécurisé et renforcé	DRFM	40 507	40 507		
	2. Mise en place du réseau intranet et internet à haut débit	2013-2015	Le ministère dispose d'un réseau intranet et internet opérationnel	SGM	60 000	40 000	20 000	
	3. Développement d'un système d'archivage pour le sous-secteur	2013-2015	Les archives du ministère sont opérationnelles	SGM	46 000	12 000	15 468	18 531
Sous-total					**12 591 412**	**3 662 497**	**4 254 628**	**4 674 286**

PLAN D'ACTION DU PROGRAMME "ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE"

STRATÉGIES	ACTIONS PRINCIPALES	PERIODE	RESULTATS ATTENDUS	STRUCTURES RESPONSABLES	COÛTS (en milliers de FCFA)			
					2013-2015	2 013	2 014	2 015
OBJECTIF 5 : REPONDRE AUX BESOINS EN CADRES SUPERIEURS COMPETENTS ET COMPETITIFS POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU PAYS ET PROMOUVOIR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE					**106 713 968**	**34 045 471**	**35 413 242**	**37 255 254**
5.1. Sous-objectif : Améliorer la gestion et le pilotage de l'enseignement supérieur					**21 527 324**	**6 910 602**	**7 120 421**	**7 495 846**
5.1.1. Renforcer le cadre juridique et institutionnel de l'enseignement supérieur								
5.1.1.1. Mettre en place un cadre règlementaire propice au pilotage du sous secteur	1. Renforcement de la gouvernance administrative du sous secteur ESRS	2013	Les textes juridiques, les procédures et les liens hiérarchiques entre les structures sont respectés	CABINET/SGM				
	2. Actualisation / renforcement du cadre juridique et réglementaire de l'enseignement supérieur	2013	1. Les textes organisant les directions sont actualisés et disponibles. 2. Les textes juridiques des centres universitaires et des universités publiques et privées sont renforcés. 3. Les textes régissant les élections dans les universités sont actualisés	SGM				
	3. Etablissement d'un contrat de performance entre le MESRS, les universités et les grandes écoles du Public et du privé	2013	Le contrat de performance est établi et opérationnel	DGES/DPP				

	4. Elaboration d'un plan directeur pour le développement des universités	2013-2015	Un plan directeur est élaboré et mis en œuvre progressivement	RECTORAT/DGES/DIEM	5 000	1 667	1 667	1 667
5.1.1.2. Renforcer la mise en place des organes de gouvernance et cadres de concertation et de partenariat public-privé	1. Elaboration et mise en œuvre d'un cadre juridique et institutionnel de partenariat entre les universités et les milieux socio-professionnels	2013-2014	Un cadre juridique et institutionnel approprié est mis en place et fonctionnel	RECTORAT/DGES				
	2. Mise en place des organes de gouvernance des Organismes Sous Tutelle (Universités, Offices, etc.)	2013-2014	Une commission permanente de prévention des conflits est fonctionnelle dans les universités	RECTORATS/DPP/DGES/Cabinet				
Sous-total					5 000	1 667	1 667	1 667
5.1.2. Renforcer le processus de planification et de programmation budgétaire								
5.1.2.1. Améliorer le système de planification, de programmation et de suivi de la stratégie sous sectorielle	1. Renforcement de la gestion budgétaire	2013-2015	Les outils de gestion budgétaire (CDSMT, Budget-programme, PTA, etc.) sont élaborés / actualisés chaque année	DPP-DRFM	85 000	28 333	28 333	28 333
	2. Renforcement des capacités en matière de planification et de gestion	2013-2015	Les capacités des acteurs sont renforcées	DPP-DRFM	75 000	25 000	25 000	25 000
	3. Elaboration et mise en œuvre des manuels de procédures des organismes sous tutelle du ministère	2013-2015	Les manuels de procédures sont élaborés au profit des organismes sous tutelle	Cabinet-DPP-DRFM-IGM	15 000	5 000	5 000	5 000

	4. Renforcement des mécanismes d'audits et de contrôle de la gestion administrative et financière des structures du sous secteur	2013-2015	La gestion administrative et financière des structures du sous secteur fait l'objet d'audits et de contrôle régulier	Rectorats-IGM	15 000	5 000	5 000	5 000
	5. Mise en place d'un mécanisme d'exécution et de suivi-évaluation du budget-programme	2013-2015	Un dispositif d'exécution approprié est mis en place	DPP/DRFM	65 000	21 667	21 667	21 667
	6. Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie sous sectorielle (PDDSE)	2014-2015	L'évaluation est organisée et le rapport est disponible	DPP				
	7. Appui à la production des données et informations statistiques	2013-2015	Les informations statistiques fiables sont disponibles	DPP	100 000	33 333	33 333	33 333
Sous-total					355 000	118 333	118 333	118 333
5.1.3. Créer les conditions optimales de travail aux structures et personnel du MESRS								
5.1.3.1. Assurer le fonctionnement continu des structures du MESRS	1. Appui au fonctionnement (hors salaire) des entités des universités	2013-2015	Le fonctionnement des entités universitaires est assuré	RECTORATS	10 585 468	3 344 320	3 498 564	3 742 584
	2. Appui au fonctionnement des structures du ministère	2013-2015	Le fonctionnement des structures de l'administration centrale est assuré	DRFM	926 856	300 623	306 643	319 591
	3. Rémunération du personnel (administratif, technique et enseignant)	2013-2015	La rémunération de tout le personnel est assurée	DRFM	9 508 000	3 096 659	3 146 215	3 264 671
	4. Réhabilitation et extension des infrastructures administratives	2013-2015	1. Les infrastructures administratives du MESRS sont réhabilitées; 2. de nouvelles infrastructures	DPP/DIEM/ DRFM	-			

			sont construites					
5.1.3.2. Moderniser les méthodes de travail pour une gestion optimale	1. Renforcement du système d'Information et de Gestion du MESRS *(SIG-MESRS)*	2013-2015	1.Les bureaux du MESRS sont équipés en matériels informatiques et bureautiques 2. les structures sont mises en réseau et interconnectées	DPP/DRFM	127 000	42 333	42 333	42 333
	2. Renforcement des capacités des agents de l'administration du MESRS	2013-2015	1. le plan de développement des RH est élaboré; 2. les capacités des agents sont renforcées	DRH/DPP	20 000	6 667	6 667	6 667
Sous-total					21 167 324	6 790 602	7 000 421	7 375 846
5.2. Sous-objectif : Améliorer la qualité et l'équité de l'enseignement					**81 867 448**	**26 028 314**	**27 203 971**	**28 635 163**
5.2.1. Améliorer les conditions d'accès (*modernisation des services de scolarité, inscription en ligne, etc.*)								
5.2.1.1. Moderniser les services de scolarité et les modalités d'inscription	Renforcement du dispositif actuel d'inscription en ligne	**2013-2015**	Le dispositif actuel d'inscription est actualisé	RECTORATS/DGES/CABINET				
	Renforcement du système d'immatriculation dans les universités par l'association de la technologie biométrique	**2013-2015**	Le système d'immatriculation est renforcé	RECTORAT/DGES/DPP	300 000	100 000	100 000	100 000
Sous-total					300 000	100 000	100 000	100 000
5.2.1. Gérer le flux des effectifs du supérieur public et promouvoir l'enseignement privé								
5.2.1.1. Rationaliser les flux d'étudiants dans le respect des textes relatifs à la scolarité	1. Renforcement du cadre partenarial entre les établissements publics et privés (textes juridiques, subsidiarité, mutualisation des ressources, etc.)	2013-2014	Les textes régissant le partenariat sont disponibles et mis en œuvre	DGES/DPP	15 000	5 000	5 000	5 000

	2. Actualisation des textes réglementant la scolarité dans les universités publiques	2013-2015	Les nouveaux textes sont disponibles et appliqués	RECTORATS	5 000	1 667	1 667	1 667
	3. Réorientation de la politique d'octroi des allocations universitaires vers les étudiants à besoins spécifiques (vulnérables) et les filières porteuses	2013-2015	Les critères d'identification des étudiants à besoins spécifiques sont définis La nouvelle politique d'octroi des bourses est élaborée, validée et mise en œuvre	CNABS-DBSU-COUS-RECTORATS	5 000	1 667	1 667	1 667
5.2.1.2. Promouvoir l'enseignement supérieur privé	1. Evaluation des établissements privés d'enseignement supérieur du secteur privé	2013-2015	Les critères sont élaborés appliqués. Le rapport d'évaluation des établissements privés est disponible et fait l'objet de large diffusion	DGES-DPP	14 000	4 667	4 667	4 667
	2. Accompagnement des meilleurs établissements privés (*définir les conditions et formes d'encouragement aux EPES*)	2013-2015	L'appui de l'Etat aux établissements privés est défini et mis en œuvre	DGES				
Sous-total					39 000	13 000	13 000	13 000
5.2.2. Améliorer le cadre institutionnel de la gestion pédagogique et de l'assurance qualité dans les universités								
5.2.2.1. Créer les conditions favorables à une meilleure gestion pédagogique et à l'assurance qualité	1. Actualisation des règlements pédagogiques en adéquation avec les exigences du LMD	2013-2015	1. Le mécanisme est évalué et les problèmes identifiés; 2. Les règlements pédagogiques actualisés sont disponibles	RECTORATS	180 000	60 000	60 000	60 000
	2. Mise en œuvre des textes et résolutions relatifs aux primes et indemnités des examens, soutenance des	2013	Les taux des primes et indemnités liés aux examens et soutenance de mémoire et thèses sont appliqués	RECTORATS				

	mémoires et thèses							
	3. Renforcement des conditions matérielles et financières, de la coordination de l'organisation des examens dans les universités nationales du Bénin	2013-2015	Les examens sont mieux organisés, corrigés et les résultats proclamés à temps	RECTORATS	90 000	30 000	30 000	30 000
	4. Poursuite des réformes de modernisation du BAC et du BTS	2013-2015	1. De nouvelles filières porteuses sont créées au BAC et au BTS 2. Le dispositif de l'identification biométrique est renforcé	DOB-DEC/DRFM	2 100 000	650 000	700 000	750 000
Sous-total					2 370 000	740 000	790 000	840 000
5.2.3. Améliorer les méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation dans les universités publiques								
5.2.3.1. Généraliser la mise en œuvre du système LMD dans un cadre institutionnel renforcé	1. Mise en place des mesures institutionnelles appropriées et généralisation du système LMD	2013-2015	Les mesures institutionnelles appropriées sont mises en place (*Cellule LMD restructurée, établissements universitaires sont organisés par grand domaine, offres de formations sont formatées, système LMD généralisé dans toutes les entités)*	RECTORAT	120 000	40 000	40 000	40 000

	2. Opérationnalisation du système de gestion des crédits (centres de calcul) d'évaluation capitalisable et transférable (CECT)	2015-2015	Le système de gestion des crédits est mis en place	RECTORAT/ DGES				
5.2.3.2. Promouvoir les technologies éducatives dans l'enseignement supérieur	1. Equipement des centres de données nationales, des rectorats et des EFR en matériels informatiques et en TICE	2013-2015	Les rectorats et les EFR sont équipés en matériels informatiques	RECTORATS	120 000	40 000	40 000	40 000
	2. Mise en place d'un réseau intra et internet à très haut débit sur les campus et centres universitaires	2013-2015	les réseaux sont fonctionnels	DPP	325 000	108 333	108 333	108 333
	3. Développer et renforcer le partenariat avec les agences spécialisées dans la formation à distance *(AUF, partenariat public-privé, UVA, etc.)*	2013-2015	le partenariat avec les agences spécialisées dans la formation à distance est renforcé					
	4. Mise en place des plates formes numériques d'enseignement à distance dans les établissements universitaires (salle visioconférence, etc)	2013-2015	Une étude de faisabilité est réalisée. Le réseau de formation à distance est mis en place et renforcé	RECTORATS/DPP	325 000	108 333	108 333	108 333

	5. Développement d'une stratégie de production et d'utilisation des ressources e-learning qui est intégrée à la formation des enseignants	2013-2015	Une stratégie efficace est développée. Chaque enseignant produit ses documents pédagogiques sous forme électronique	RECTORAT/DGES/DPP	125 000	41 667	41 667	41 667
	6. Formation des enseignants à la bureautique, à la production de documents électroniques et aux outils de formation à distance	2013-2015	Tous les enseignants ont des bases dans le domaine de la formation à distance	RECTORAT/DGES/DPP	7 000	2 333	2 333	2 333
	7. Simulations financières sur le coût de la formation à distance versus présentiel par filière	2013-2015	le rapport d'étude sur les coûts est disponible et validé	RECTORAT/DGES/DPP				
Sous-total					1 022 000	340 667	340 667	340 667
5.2.4. Renforcer la disponibilité numérique et qualitative des enseignants du supérieur								
5.2.4.1 Améliorer le programme d'étude doctorale	1. Elaboration d'un répertoire des besoins en formation des enseignants par matière (UE et/ou ECU) et par entité des universités	2012-2014	Le répertoire des besoins en formation est disponible et actualisé	Rectorats/DRH				
	2. Appui aux formations doctorales pour la disponibilité d'enseignants (inscription, formation, bourses, appui laboratoire)	2013-2015	300 docteurs formés pour renforcer le nombre d'enseignants à l'université	DRFM	257 000	85 667	85 667	85 667

	3. Recrutement en nombre suffisant d'enseignants qualifiés	2013-2015	345 nouveaux enseignants recrutés à l'horizon 2015	Rectorats/DRH	31 867 838	9 984 370	10 528 969	11 354 499
5.2.4.2. Développer les aptitudes pédagogiques des enseignants et assurer la formation des formateurs	1. Appui au fonctionnement des cellules pédagogiques dans les universités	2013-2015	Toutes les cellules pédagogiques sont créées et opérationnelles dans les universités	Rectorats	15 000	5 000	5 000	5 000
	2. Renforcement des capacités des enseigants en pédagogie par les cellules pédagogiques	2013-2015	Tous les enseignants ont une formation pédagogique	Rectorats	90 000	30 000	30 000	30 000
	3. Renforcement de la formation continue (post-doctorat) des enseignants à travers les formations de courte durée	2013-2015	Les performances académiques et pédagogiques des enseignants sont améliorées	Rectorats				
Sous-total					32 229 838	10 105 036	10 649 636	11 475 166
5.2.5. Améliorer et assurer le suivi des méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'exécution des programmes académiques								
5.2.5.1. Mettre en place un mécanisme d'évaluation et de motivation des enseignants méritants	1. Mise en place d'un mécanisme fonctionnel d'évaluation des enseignements par les cellules pédagogiques et par les étudiants	2013-2015	Un mécanisme d'évaluation des enseignements est élaboré et fonctionnel	Rectorats				
	2. Elaboration des critères de performance et mise en œuvre des mesures de motivation des enseignants	2013-2015	1. Les critères sont élaborés et vulgarisés 2. Les mesures de motivation des enseignants sont mises en œuvre	DGES-Rectorats				

5.2.5.2. Assurer l'exécution des programmes conformément au calendrier académique	1. Mise en place d'un système de suivi de l'exécution des programmes et masses horaires	2013-2015	Le système est mis en place	Rectorats	12 500	4 167	4 167	4 167
	2. Mise en place d'un système de programmation et de contrôle de l'exécution des programmes académiques	2013-2015	un système de programmation et de contrôle efficace est mise en place	Rectorats/ DGES	7 500	2 500	2 500	2 500
	3. Dynamisation des organes de suivi et de contrôle de l'exécution des programmes	2013-2015	Les programmes sont mieux exécutés	Rectorats/DGES	15 000	5 000	5 000	5 000
Sous-total					35 000	11 667	11 667	11 667
5.2.6. Renforcer la professionnalisation des formations dans les universités								
5.2.6.1. Renforcer le dispositif d'information et d'orientation sur les filières professionnalisées	Renforcement du mécanisme d'orientation mettant en valeur les nouvelles filières professionnalisées *(organisation de journées nationales de la formation professionnelle, édition des guides d'informations et autres documents)*	2013-2014	1. Le mécanisme d'orientation est renforcé 2.Les étudiants sont mieux informés sur les filières professionnalisées	DGES/Rectorats/ DRFM	11 500	3 833	3 833	3 833
5.2.6.2. Renforcer la formation technique et professionnelle dans les universités	1. Promotion des formations professionnelles de courte durée	2013-2015	1. Le répertoire national de certification des formations de courte durée est disponible 2. Des formations professionnelles de courte durée sont mises en place	Rectorats/ DRFM				

	2. Création des offres de filières professionnalisées en adéquation avec le marché du travail	2013-2014	Les offres de formation sont créées et adaptées à la demande du marché du travail	DGES/Rectorats/ DRFM				
	3. Elaboration de modules génériques de création et de gestion d'entreprises ou d'activités économiques (sur la base de l'existant CePEPE et ANPE)	2013-2015	Le nombre de sortants ayant créé leur propre entreprise ou affaire augmente	ENTITES-RECTORATS-DGES-DPP				
	4. Renforcement des stages et sorties pédagogiques pour les étudiants des filières professionnelles	2013-2015	les stages et sorties pédagogiques sont organisés et évalués à bonne date	Rectorats	30 000	10 000	10 000	10 000
	5. Acquisition de matériels pédagogiques et d'apprentissage en nombre suffisant au profit des Ecoles de formation professionnelle, de laboratoires et ateliers	2013-2014	Les matériels pédagogiques appropriés sont acquis et mis à disposition des bénéficiaires	Rectorats/DGES/DIEM/DRFM	425 000	141 667	141 667	141 667
5.2.6.3. Mettre en place un système de suivi des diplômés des universités nationales du Bénin	Création et exploitation d'une base de données pour le suivi des diplômés	2013-2015	Une base de données de suivi des étudiants est disponible	Entités-Rectorats-DGES-DPP	5 000	1 667	1 667	1 667
Sous-total					471 500	157 167	157 167	157 167
5.2.7. Accroître la capacité d'accueil des universités et centres universitaires publics								

5.2.7.1. Améliorer la disponibilité des infrastructures académiques et pédagogiques des universités et centres universitaires	1. Construction et équipement des infrastructures administratives et pédagogiques du MESRS	2013-2015	1. Des infrastructures administratives et pédagogiques sont construites et équipées 2. (04) bus sont acquis et mis en exploitation	DIEM-DPP	375 000	125 000	125 000	125 000
	2. Construction et équipements de nouveaux centres universitaires	2013-2013	Des amphithéâtres et des salles de cours sont construits et mis en exploitation	DPP-DIEM	3 527 000	1 175 667	1 175 667	1 175 667
Sous-total					3 902 000	1 300 667	1 300 667	1 300 667
5.2.8. Rationnaliser l'allocation et la gestion des ressources (*budgétaires, humaines, matérielles*)								
5.2.8.1. Améliorer la gestion des ressources financières et humaines des universités	1. Révision et application de la clé de répartition des ressources des Universités sur la base des critères d'efficacité et d'efficience	2013	1. Une nouvelle grille de répartition des ressources est disponible; 2. Un système d'arbitrage est fonctionnel	Rectorats				
	2. Mise en place d'une nomenclature et d'un système comptable uniforme au niveau des universités	2013-2015	Une nomenclature est disponible	DRFM	15 000	5 000	5 000	5 000
	3. Informatisation de la gestion financière et humaine des universités	2013-2015	Les Universités sont informatisées	DPP	10 000	3 333	3 333	3 333
	4. Renforcement du système de contrôle de gestion des universités (à priori et à postériori, culture de monitoring devant les structures habilitées)	2013-2015	Le système de contrôle de gestion	IGM/DRFM	15 000	5 000	5 000	5 000

	5. Mise en place d'un dispositif de contrôle de présence des enseignants au poste	2013-2015	Un dispositif approprié est mis en place	Rectorats/DGES/Cabinet				
5.2.8.2. Améliorer la gestion des ressources matérielles (équipements, infrstructures, domaines) des universités	1. Etablissement du répertoire des infrastructures et domaines du MESRS	2013-2015						
	2. Elaboration et mise en œuvre d'un plan de sécurisation de viabilisation et d'occupation des domaines du MESRS	2013-2015						
	3. Elaboration d'un répertoire de spécifications techniques des infrastructures et équipement pédagogiques et administratives du MESRS	2013-2015						
	4. Elaboration du répertoire des plans de masse et études architecturales de tous les sites du MESRS	2013-2015						
Sous-total					40 000	13 333	13 333	13 333
5.2.9. Mettre en œuvre une politique de promotion de l'accès des filles et des personnes à besoin spécifique dans les filières professionnalisées								

5.2.9.1. Mettre en œuvre une politique de promotion de l'accès des filles et des personnes à besoins spécifiques dans les filières professionnalisées	1. Etude sur l'accès et la rétention des filles et des étudiants à besoins spécifiques à l'enseignement supérieur, en particulier dans les filières professionnelles	2013-2015	Les disparités sont réduites	DPP	10 000	3 333	3 333	3 333
	2. Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui au maintien des jeunes filles dans l'enseignement supérieur en particulier dans les filières professionnelles	2013-2015	Le nombre de filles et de personnes à besoins spécifiques boursiers augmente	DPP				
	3. Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'appui à l'entrée et au maintien des personnes à besoins spécifiques	2013-2015	Le nombre de personnes à besoins spécifiques admis augmente	DPP/ RECTORATS				
	4. Mise en place d'un mécanisme facilitant l'accès des femmes aux formations scientifiques et aux études doctorales dans les Universités publiques	2013-2015	Un mécanisme efficace d'accès des femmes est mis en place	DPP/RECTORATS				
Sous-total					10 000	3 333	3 333	3 333
5.2.10. Rendre efficaces les prestations des œuvres universitaires								

5.2.10.1. Améliorer le système de gestion des œuvres universitaires et sociales	1. Définition d'une nouvelle stratégie de gestion des Œuvres Universitaires (*Etude des modalités d'implication du secteur privé dans la gestion des œuvres universitaires et sociales)*	2013-2015	Une nouvelle stratégie est définie et opérationnelle	DPP/COUS	10 000	3 333	3 333	3 333
	2. Renforcement des infrastructures sociales du MESRS *(résidences, infrastructures sportives socio-culturelles et sanitaires)*	2013-2015						
	3. Renforcement du dispositif de paiement des allocations universitaires	2013-2015	Les textes régissant l'octroi des allocations universitaires sont actualisés et impliqués; 2. Le dispositif des allocations est renforcé et performant (utilisation de carte à puce, etc.)	DBSU-DCOUS	12 500	4 167	4 167	4 167
	4. Paiement des allocations universitaires (bourses nationales et étrangères)	2013-2015	Les allocations sont régulièrement payées	DBSU-DCOUS	32 447 746	10 322 647	10 846 734	11 278 365
	5. Renforcement des actions sociales du CENOU	2013-2015	L'hébergement, la restauration le transport, le sport, les activités culturelles, la santé, des étudiants sont assurés	COUS-DRFM	8 977 864	2 913 297	2 970 268	3 094 299
Sous-total					41 448 110	13 243 444	13 824 502	14 380 163
5.2.11. Renforcer la coopération universitaire								

5.2.11.1. Mettre en place un système d'information sur la coopération universitaire	1. Création d'une base de données des universités nationales et partenaires nationaux, régionaux et internationaux publics et privés	2013	La base de données est disponible et accessible	Rectorats				
5.2.11.2. Développer une stratégie de coopération avec des institutions internationales sur la base de projets et programmes d'intérêt commun	1. Etablissement des accords de coopération et soumission des projets à financement	2013-2015	1. De nouveaux partenaires sont identifiés; 2. Des accords de coopération sont signés; 3. Des projets sont exécutés	Rectorats/ DCUS				
5.2.11.3. Rendre opérationnel les accords de coopération	1. Opérationnalisation de la cellule universitaire des relations internationales et mise en place d'un dispositif de suivi évaluation des accords de coopération	2013-2015	1. Les accords de coopération sont périodiquement évalués ; 2. Les accords en léthargies sont opérationnels	Rectorats/DCUS				
Sous-total					-	-	-	-
5.3. Sous-objectif : Promouvoir une recherche scientifique et technologique inclusive axée sur le développement durable					**3 319 196**	**1 106 556**	**1 088 850**	**1 124 246**
5.3.1. Renforcer le cadre juridique et institutionnel du Système National de la Recherche et de l'Innovation						-	-	-
5.3.1.1. Mettre en place un cadre juridique propice au pilotage de la Recherche	1. Elaboration de textes juridiques régissant les relations fonctionnelles entre différentes structures ou institutions nationales de recherche	2013	Lois et textes réglementaires sont disponibles	DNRST/Cabinet	10 000	3 333	3 333	3 333

	2. Renforcement de la gouvernance administrative du système national de recherche et d'innovation	2013	Les textes juridiques, les procédures et les liens hiérarchiques entre les structures sont élaborés et respectés	Cabinet/SGM				
	3. Définition des critères de classification des laboratoires de recherche-développement des programmes axés sur le développement	2013-2014	Les critères de classification des laboratoires sont définis	DNRST-CBRST	5 000	1 667	1 667	1 667
	4. Etablissement d'un contrat de performance entre le MESRS, les strucutres du système national de recherche et d'innovation	2013	le contrat de performance est établi et opérationnel	DGES/DPP				
5.3.1.2. Renforcer la mise en place des cadres de concertation et de partenariat public /privé	1. Promotion de la collaboration entre les structures ou institutions nationales de recherche et les industries et autres utilisateurs des produits de recherche	2013-2015	1. Cadres de concertation sont élaborés et respectés; 2. Nombre de contrats signé et de rapports de sessions disponibles	Cabinet/DNRST				
5.3.1.3. Développer les échanges d'informations entre chercheurs	1. Renforcement de la coopération scientifique et technologique entre les institutions et les laboratoires nationaux et internationaux	2013-2015	La coopération scientifique entre chercheurs est instaurée	DNRST-CBRST/Rectorats				

	2. Promotion des réseaux de chercheurs animant des programmes axés sur le développement	2013-2015	Nombre de réseaux de chercheurs créés et fonctionnels	DNRST/CBRST/ Cabinet				
5.3.1.4. Améliorer les mécanismes de suivi évaluation du SNRI	1. Restructuration du mode d'organisation et du contenu des sessions du CNRST	2013-2015	le nouveau mode d'organisation du CNRST axé sur les programmes prioritaires est mise en œuvre	DNRST/Cabinet	15 000			
	2. Elaboration d'un plan directeur pour le développement des centres de recherche du SNRI	2013-2014	Un plan directeur est élaboré et mis en œuvre progressivement	RECTORAT/DGES/DIEM				
Sous-total					30 000	10 000	10 000	10 000
5.3.2. Définir, mettre en œuvre et assurer le suivi des programmes prioritaires de recherche et d'innovation								
5.3.2.1. Elaborer les programmes prioritaires de recherche	1. Elaboration des programmes prioritaires de recherche selon les pôles de développement	2013-2015	Les programmes prioritaires de recherche en rapport avec les pôles de développement sont élaborés	DNRST/DPP/CBRST	300 000	100 000	100 000	100 000
	2. Evaluation des programmes de recherche en cours du point de vue de leurs apports à la résolution des problèmes de développement	2013	Les programmes de recherche actuels sont évalués	CBRST				
5.3.2.2. Mettre en oeuvre les programmes prioritaires de développement	1. Exécution des programmes prioritaires de recherche	2013-2015	Les programmes prioritaires de recherche exécutés	DNRST/CBRST				

5.3.2.3. Assurer le suivi des programmes prioritaires de recherche et d'innovation	1. Evaluation de la mise en œuvre des programmes prioritaires de recherche	2013-2014	Les programmes prioritaires de recherche sont évalués	DNRST				
Sous-total					300 000	100 000	100 000	100 000
5.3.3. Assurer la mobilisation des ressources et le financement des programmes prioritaires de recherche								
5.3.3.1. Assurer la mobilisation des ressources (financières, humaines)	1. Amélioration du système de planification pour la mobilisation des ressources	2013-2015	le système de planification de la mobilisation des ressources financières est facilité					
	2. Renforcement les capacités des chercheurs	2013-2015	Les chercheurs formés sur des thèmes spécifiques	DNRST/CBRST	80 000	26 824	9 118	44 514
	3. Elaboration des business plan de chaque programme prioritaire de recherche	2013-2015	nombre de business plan élaboré et mis en oeuvre					
5.3.3.2. Assurer le financement des programmes prioritaires de recherche	1. Opérationnalisation du Fonds National de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (FNRSIT)	2013-2015	1. Le Conseil d'Administration est installé; 2. Les Manuels de procédure du FNRSIT sont élaborés et mis en œuvre; 3. Nombre de programmes de recherche financés par le FNRSIT		600 838	200 279	200 279	200 279
	2. Mise en place de fonds compétitifs pour les projets de recherche axés sur le développement	2013-2014	Des fonds compétitifs pour le financement des projets de recherche sont mis en place	DNRST/CBRST	**800 000**	266 667	266 667	266 667

	3. Mise en place d'un mécanisme d'audit des programmes de recherche financés		Mécanisme d'audit mis en place					
Sous-total					1 480 838	493 770	476 064	511 460
5.3.4. Renforcer le plateau technique des structures de recherche								
5.3.4.1. Accroître l'efficacité des structures de recherche	Renforcement des infrastructures et équipements de recherche	2013-2015	Les nouvelles infrastructures sont construites et fonctionnelles ; 2. Des laboratoires sont construits et mis en exploitation; 3. Les laboratoires de recherche axés sur le développement sont équipés en matériels nécessaires	DPP/DIEM/DNRST/RECTORAT	**1 000 358**	333 453	333 453	333 453
Sous-total					1 000 358	333 453	333 453	333 453
5.3.5. Renforcer les mécanismes de valorisation des résultats de recherche et d'innovation								
5.3.5.1. Assurer la valorisation des résultats de recherche	1. Opérationnalisation de l'Agence de Valorisation des Résultats de Recherche et de l'Innovation technologique (ABeVRIT)	2013-2015	1. Le Conseil d'Administration est installé; 2. Les Manuels de procédure de l'ABeVRIT sont élaborés et mis en œuvre;	DNRST	**415 000**	138 333	138 333	138 333
	2. Renforcement du mécanisme de valorisarion des résultats de recherche		1. Nombre de résultats de recherche mise en valeur par l'ABeVRIT; 2. Les divers textes sont vulgarisés et mis en œuvre; 3. Nombre d'éditions d'ouvrages scientifiques; 4. Nombre de foires organisées.		**93 000**	31 000	31 000	31 000
Sous-total					508 000	169 333	169 333	169 333

PLAN D'ACTIONS DU PROGRAMME "ALPHABETISATION ET PROMOTION DES LANGUES NATIONALES"								
STRATEGIES	**ACTIONS PRINCIPALES**	**PERIODE**	**RESULTATS ATTENDUS**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**COÛTS en milliers FCFA**			
					2013-2015	**2013**	**2014**	**2015**
Objectif 6 : Réduire le taux d'analphabétisme en vue de favoriser l'autonomisation des populations et leur participation active au processus de développement à travers la valorisation des langues nationales en tant que véhicules du savoir					**6 195 806**	**1 603 826**	**2 041 043**	**2 550 937**
6.1. Sous-objectif : Assurer à tous les analphabètes de 15 ans et plus un accès équitable aux programmes d'alphabétisation et d'éducation								
6.1.1. Améliorer les programmes et les outils de formation	6.1.1.1 Production des outils de formation (matériels pédagogique et didactique)	2013-2015	Les manuels, les guides et les documents thématiques sont disponibles et traduits en langues nationales (10)	MCAAT (DAEA DDCAAT; DCQEIP ; DPLN; FAAELN ; DRH); OSC Consultants ; Personnes	1 420 550	154 066	476 204	790 279

				ressources				
6.1.2. Renforcer les infrastructures d'alphabétisation	6.1.2.1Réhabilitation, construction et équipement des centres d'alphabétisation dans les communes et des structures administratives au niveau déconcentré	2013-2015	1. Un plan triennal de renforcement des infrastructures est élaboré et disponible. 2. Chaque commune dispose d'au moins un centre de référence d'alphabétisation et éducation des adultes fonctionnel 3. Les structures administratives au niveau déconcentré sont réhabilitées / construites et équipées	DHC/MEHU;MCAAT (CPMP; DAEA; DDCAAT)	381 938	127 313	127 313	127 313
6.1.3. Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie du faire-faire en AEA	6.1.3.1 Renforcement de l'implication des opérateurs privés en AEA dans la lutte contre l'analphabétisme	2013-2015	1. Les opérateurs privés en alphabétisation disposent d'informations précises sur le mode opératoire de la stratégie du faire-faire 2. Le cadre de concertation avec les opérateurs privés en AEA est en place et fonctionnel	MCAAT(Cabinet DAEA ; DPP DDCAAT) ; OSC ;	18 000	6 000	6 000	6 000
	6.1.3.2 Evaluation de la phase expérimentale de la stratégie du faire-faire	2015	La mise en œuvre expérimentale et l'impact de la stratégie du faire-faire est évaluée grâce à une mesure du niveau d'alphabétisation	MCAAT(DAEA; DCQEIP; DPLN; DRFM; DDCAAT ;) Consultants	20 000			20 000

	6.1.3.3 Actualisation du document-cadre de mise en œuvre de la stratégie du faire faire en AEA	2015	Le document-cadre de la mise en œuvre de la stratégie du faire faire en AEA actualisé est rendu disponible	MCAAT(DAEA; DCQEIP; FAAELN;DPLN; DRFM; DDCAAT ;) OSC	10 000			10 000
	6.1.3.4 Formation des facilitateurs en AEA	2013-2015	La formation des formateurs en AEA est assurée	MCAAT(DAEA DRH; DCQEIP; DPLN; ex DDCAPLN ;	300 000	90 634	99 698	109 668
	6.1.3.5 Formation des apprenants en AEA (poursuite du faire-faire)	2013-2015	Le nombre de personnes à alphabétiser s'accroît de 10% par an dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du faire faire	MCAAT(DAEA DCQEIP; DPLN; DRFM; DPP; FAAELN DDCAAT ; Cabinet/MCAAT); OSC	1 558 289	470 782	517 860	569 646
	6.1.3.6 Organisation des sessions des comités techniques départementaux et nationaux d'AEA	2013-2015	1. Un cadre réglementaire des comités techniques départementaux et national est mis en place 2. Les sessions statutaires annuelles départementales et nationales sont tenues conformément au cadre réglementaire	MCAAT(DAEA DCQEIP; DPLN; DRFM; DPP; FAAELN DDCAAT ; Cabinet/MCAAT); OSC	75 000	22 659	24 924	27 417
	6.1.3.7 Formation des acteurs du sous secteur à des approches innovantes d'enseignement apprentissage en AEA	2013 - 2015	Chaque année, au moins 30% de cadres de l'administration et 25% d'opérateurs privés sont formés à quelques approches innovantes : Pdt, nouvelle méthode et REFLECT	MCAAT(DAEA DCQEIP; DPLN; FAAELN DRFM; DPP; DDCAAT ; Cabinet/MCAAT); OSC	150 000	45 317	49 849	54 834

6.1.4. Mettre en œuvre les mesures de discrimination positive en AEA en faveur des femmes, des jeunes filles	6.1.4.1 Mise en place de mesures incitatives en faveur des femmes les plus méritantes en AEA	2013-2015	Des prix sont octroyés annuellement aux 2 des meilleures femmes et jeunes filles apprenantes au niveau de chaque département par an	MCAAT(DAEA DDCAAT; FAAELN; DCQEIP; DPLN; DPP); OSC	75 000	25 000	25 000	25 000
	6.1.4.2 Elaboration et mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des femmes et jeunes filles impliquées dans les micro-entreprises	2013-2015	1. Des programmes d'alphabétisation à la carte sont disponibles et mis en œuvre 2. L'autonomisation des femmes est renforcée grâce à une meilleure gestion de leurs activités économiques et sociales		100 000	30 211	33 233	36 556
Sous-total					4 108 776	971 982	1 360 081	1 776 712
Sous-objectif 6.2 : Promouvoir et valoriser les langues nationales								
6.2.1. Renforcer l'environnement lettré par la production d'œuvres écrites en langues nationales	6.2.1.1 Elaboration de la politique éditoriale en langues nationales	2013 - 2015	Un document de politique éditoriale en langues nationales est élaboré et vulgarisé	MCAAT (DPLN, STP/CNPILNaSEF, DAEA, DCQEIP, DPP, DNPL, DRFM) OSC	20 000	6 667	6 667	6 667
	6.2.1.2 Traduction, édition, production et vulgarisation de documents éducatifs sur la santé, l'environnement, la micro finance, l'agriculture, la justice etc. à l'usage des populations	2013-2015	Des documents sont disponibles dans six langues de post-alphabétisation	MCAAT (DPLN, STP/CNPILNaSEF, DAEA, DCQEIP, DPP, DNPL, DRFM) OSC	80 000	26 667	26 667	26 667
	6.2.1.3 Appui à la promotion d'œuvres littéraires en langues nationales	2013 - 2015	Les initiatives de production œuvres littéraires en langues nationales sont appuyées	MCAAT (DPLN, STP/CNPILNaSEF, DAEA, DCQEIP, DPP, DNPL, DRFM)	20 000	6 667	6 667	6 667

				OSC				
6.2.2.Mettre en place un cadre propice à la valorisation des langues nationales	6.2.2.1 Elaboration du document cadre de valorisation des langues nationales	2013	Un document cadre de valorisation des langues nationales est élaboré et vulgarisé		20 000	20 000		
6.2.3. Expérimenter les langues nationales dans le système éducatif formel	6.2.3.1. Organisation des sessions de la Commission Nationale de Pilotage de l'Introduction des LN dans le système éducatif formel	2013-2015	les 4 sessions annuelles de la commission nationale de pilotage de l'Introduction des Langues Nationales sont organisées	MCAAT (DPLN, STP/CNPILNaSEF, DAEA, DCQEIP, DPP, DNPL, DRFM)OSC	60 000	20 000	20 000	20 000
	6.2.3.2. Echanges d'expériences avec les pays de la sous-région sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel	2013	Les bonnes pratiques et expériences en matière d'introduction des langues nationales des pays de la sous-région sont capitalisées	MCAAT (STP/CNPILNaSEF, DPLN, DAEA, DCQEIP, DDCAAT, Cabinet MCAAT, personnes ressources ; OSC)	17 030	17 030		
	6.2.3.3. Finalisation et édition des programmes expérimentaux d'enseignement des langues nationales	2013-2015	Les programmes expérimentaux d'enseignement des langues nationales sont finalisés, édités et mis en vigueur	MCAAT (STP/CNPILNaSEF, DPLN, DAEA, DCQEIP, DDCAAT, Cabinet MCAAT, personnes ressources ; OSC)	300 000	50 000	100 000	150 000

	6.2.3.4.Production des supports dictatiques pour l'introduction des langues nationales dans le système formel	2013-2015	les guides pédagogiques et manuels d'enseignement sont élaborés, validés et édités	MCAAT (STP/CNPILNaSEF, DPLN, DAEA, DCQEIP, DDCAAT, Cabinet MCAAT, personnes ressources ; OSC	400 000	120 846	132 931	146 224
	6.2.3.5. Conceptualisation et mise en œuvre du dispositif de suivi des programmes en phase expérimentale	2013-2015	La mise en œuvre des programmes est suivie	MCAAT (STP/CNPILNaSEF, DPLN, DAEA, DCQEIP, DDCAAT, Cabinet MCAAT, personnes ressources ; OSC	150 000	25 000	50 000	75 000
	6.2.3.6. Formation du corps de contrôle à la lecture et à l'écriture des langues nationales	2013-2014	le corps de contrôle est formé à la lecture et à l'écriture des langues nationales pour un meilleur encadrement des enseignants	MCAAT (STP/CNPILNaSEF, DPLN, DAEA, DCQEIP, DDCAAT, Cabinet MCAAT, personnes ressources ; OSC	50 000	25000	25000	
	6.2.3.7. Formation des enseignants à l'enseignement des langues nationales	2013-2015	Les formateurs sont formés à l'enseignement des langues nationales et l'appliquent dans les classes.	MCAAT (STP/CNPILNaSEF, DPLN, DAEA, DCQEIP, DDCAAT, Cabinet	200 000	50 000	50 000	100 000

				MCAAT, personnes ressources ; OSC				
Sous-total					1 317 030	367 876	417 931	531 224
Sous-objectif 6.3. : Améliorer la gestion et le pilotage du sous secteur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes								
6.3.1. Mettre en place un cadre institutionnel et réglementaire propice à la gestion des activités d'AEA	6.3.1.1 Suivi de la stratégie du "faire-faire" par le comité interministériel et paritaire	2013	Les activités des opérateurs privés sont suivies conformément aux dispositions du document de pilotage de la stratégie et avec l'implication des partenaires.	DAEA DCQEIP; DRFM; DPP; DDCAAT Cabinet/MCAAT; OSC; PTF; MEF,CPMP	20 000	20 000		
	6.3.1.3.2. Edition et vulgarisation des différents documents de pilotage de la stratégie du "faire faire"	2013-2015	3000 exemplaires de chacun des 3 documents de pilotage (normes de qualité - cahier des charges des acteurs - mécanisme de suivi-évaluation des activités d'alphabétisation) sont édités et disséminés/ vulgarisés	MCAAT(DCQEIP ;DAEA ; DPLN; DRFM; DPP; DDCAAT; Cabinet/MCAAT); OSC	50 000	16 667	16 667	16 667
6.3.2. Suivre et évaluer les activités pédagogiques	6.3.2.1 Dotation des différentes structures du sous secteur en équipements et en matériels roulants	2013-2015	Véhicules (10 véhicules à 4 roues, 04 barques motorisées, moteurs hors bord) sont acquis au profit des structures en charge de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes	MCAAT(DRFM; CPMP; DAEA; DDCAAT; CCA Cabinet/MCAAT);	300 000	90 634	99 698	109 668

	6.3.2.2. Inspection pour le contrôle de qualité de l'enseignement dans les centres d'AEA	2013 -2015	Les centres d'alphabétisation et éducation des adultes sont inspectés 2 fois chaque année au cours d'une campagne	MCAAT(DCQEIP DAEA; DPLN; DRFM; DPP; DDCAAT; Cabinet/MCAA T); OSC	120 000	40 000	40 000	40 000
6.3.3. Contribuer à la professionnalisation des acteurs du sous secteur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes	6.3.3.1 Elaboration et validation du cadre organique de gestion des ressources humaines en AEA et PLN	2013	Le cadre organique de gestion des ressources humaines est élaboré et validé; un plan de recrutement des ressources humaines est élaboré; un redéploiement des ressources humaines en AEA et PLN est effectué	MCAAT (DRH Cabinet/MCAA T; DRFM; DAEA ;DCQEIP;DPLN;)	20 000			20000
	6.3.3.2 Création du corps du personnel d'AEA	2013-2015	Le corps du personnel d'AEA est créé	MCAAT (DRH Cabinet/MCAA T; DRFM; DAEA ;DCQEIP;DPLN;)	20 000	20 000	0	0
	6.3.3.3 Recrutement spécial de personnels et renforcement des capacités des ressources humaines du sous- secteur de l'AEA à tous les niveaux	2013-2015	1. Des agents de conception, d'encadrement et d'exécution sont recrutés et formés au profit des structures du Ministère en charge de l'AEA (directions centrales et départementales)	MCAAT (DRH Cabinet/MCAA T; DRFM; DAEA ;DCQEIP;DPLN;)	40 000	13 333	13 333	13 333
	6.3.3.4 Elaboration d'un plan de formation au profit du personnel d'AEA	2013-2015	Un plan de formation est élaboré au profit du personnel d'AEA	MCAAT (DRH Cabinet/MCAA T; DRFM; DAEA ;DCQEIP;DPLN;)	20 000	20 000	0	0

6.3.4. Améliorer le management stratégique et la communication dans le sous secteur de l'AEA	6.3.4.1. Création et équipement d'un centre de formation et d'Informations pédagogiques et documentaires	2013-2015	Le centre de formation est créé et équipé	DHC/MEHU MCAAT(cabinet ; DRFM; DAEA ; DPP;)	60 000	20 000	20 000	20 000
	6.3.4.2. Renforcement du parc informatique des structures en charge de l'AEA	2013-2015	Les structures en charge de l'AEA disposent de matériels informatiques adéquats	MCAAT(DRFM ; CPMP;DAEA; DCQEIP ;DPLN; DDCAAT)	40 000	13 333	13 333	13 333
	6.3.4.3. Production et édition de l' annuaire statistique en AEA	2013-2015	Un annuaire statistique en AEA est produit et vulgarisé chaque année	DPP (DAEA DCQEIP; DPLN; DRFM; DPP; DDCAAT; Cabinet/MCAAT); OSC	30 000	10 000	10 000	10 000
	6.3.4.4. Réalisation d'une étude nationale sur les causes des déperditions observées dans les centres d'alphabétisation		L'étude est réalisée et le rapport est disponible		50 000	0	50 000	0
Sous-total					770 000	263 968	263 031	243 001

PLAN D'ACTIONS "GESTION ET PILOTAGE"								
STRATEGIES	**ACTIONS PRINCIPALES**	**PERIODE**	**RESULTATS ATTENDUS**	**STRUCTURES RESPONSABLES**	**COUT (en milliers de FCFA)**			
					2013-2015	**2 013**	**2 014**	**2 015**
Objectif 7 : Améliorer le pilotage et la gestion du système					**785 000**	**348 167**	**234 667**	**202 167**

Sous objectif 7.1. : Améliorer la gestion					**211 000**	**124 333**	**55 833**	**30 833**
7.1.1. Améliorer la gestion pédagogique								
7.1.1.1. Renforcer le système d'évaluation des acquis des apprenants	1. Elaboration/actualisation du document portant profils d'entrée et de sortie des apprenants	2013-2015	Le document établissant le continuum des profils de sortie des apprenants entre les différents ordres d'enseignement est disponible	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	5 000	1 667	1 667	1 667
	2. Elaboration/actualisation et mise en place du cadre réglementaire du système d'évaluation des acquis des apprenants	2013	Le cadre réglementaire du système d'évaluation des acquis des apprenants est élaboré et appliqué	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	9 000	9 000		
Sous-total					14 000	10 667	1 667	1 667
7.1.2. Améliorer la gestion financière								
7.1.2.1 Renforcer le mécanisme de programmation budgétaire sectoriel	1. Création d'un cadre de coordination pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'un CDMT sectoriel	2013	Un projet de CDMT sectoriel est élaboré et discuté avec le MEF avant le lancement du processus	STP	7 000	7 000		
	2. Actualisation du manuel des procédures d'exécution des dépenses publiques	2013	Le manuel des procédures d'exécution des dépenses publiques est actualisé	STP	10 000	10 000		
	3. Développer une culture de suivi de l'excution par le renforcement des capacités des cadres	2013-2015	Les cadres sont formés au suivi des dépenses	STP	50 000	25 000	12 500	12 500
Sous-total					67 000	42 000	12 500	12 500
7.1.3 Améliorer la gestion des ressources humaines								

5.1.3.1. Doter les structures centrales et déconcentrées d'un personnel compétent	1. Elaboration du cadre organique de gestion des ressources humaines et suivi de sa mise en œuvre	2013	Le cadre organique est disponible et mis en œuvre et le personnel existant est redéployé au niveau de chaque sous-secteur	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	10 000	10 000		
	2. Elaboration d'un plan de recrutement et suivi de sa mise en œuvre	2013	Le plan de formation est élaboré et les dotations correspondent au besoin	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	10 000	10 000		
	3. Elaboration d'un dispositif de suivi permanent et d'évaluation des agents	2013	Le dispositif permanent est opérationnel et mis en œuvre	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT, MTFP	10 000	10 000		
7.1.3.2. Développer la politique enseignante	1. Elaboration d'un plan de formation initiale et continue des enseignants et suivi de sa mise en œuvre	2013-2015	Les formations sont mieux planifiées et n'empiètent pas sur le temps scolaire	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	30 000	10 000	10 000	10 000
	2. Elaboration de la politique de recrutement des enseignants et suivi de sa mise en œuvre	2013-2015	Les enseignants sont recrutés conformément aux prévisions du modèle de simulation	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	20 000	6 667	6 667	6 667
7.1.3.3. Assurer une allocation rationnelle et le maintien du personnel enseignant	Développement d'un progiciel pour les mutations et les affectations du personnel	2013-2014	Les postes sont pourvus selon les besoins réels et sur des critères objectifs	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT, MTFP	50 000	25 000	25 000	
Sous-total					130 000	71 667	41 667	16 667
Sous objectif 7.2. : Renforcer le pilotage du système					**574 000**	**223 833**	**178 833**	**171 333**
7.2.1. Renforcer le cadre institutionnel du système en assurant la cohérence entre les sous secteurs dans un esprit d'harmonisation								

7.2.1.1. Actualiser et appliquer les textes réglementaires	1. Renforcement la mise en place de la déconcentration/ décentralisation et de l'implication des communautés	2013-2015	Les pouvoirs progressivement sont délégués aux structures déconcentrées/décentralisées	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	40 000	13 333	13 333	13 333
	2. Intégration des principes de la GAR dans les textes réglementaires	2013	Les textes intègrent clairement la GAR	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	10 000	10 000		
7.2.1.2 Améliorer la capacité de gestion des structures centrales et déconcentrées	1. Renforcement des capacités du personnel de l'administration centrale et déconcentrée	2013-2015	Les personnels des structures centrales et déconcentrées sont dotées d'outils de gestion selon la GAR et aptes à les utiliser	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	120 000	40 000	40 000	40 000
	2. Elaboration d'un plan de construction, de réhabilitation et d'équipement des structures administratives centrales et déconcentrées	2013-2015	Un plan réaliste est élaboré	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	10 000	10 000		
Sous-total					180 000	73 333	53 333	53 333
7.2.2. Améliorer le mécanisme de suivi et d'évaluation du système éducatif								
7.2.2.1. Restructurer les organes de coordination et de pilotage du Plan Décennal	1. Actualisation des textes des organes de gestion et de pilotage du Plan Décennal	2013	Le suivi de la mise en œuvre des actions est assuré	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	20 000	20 000		

	2. Création et animation d'un cadre de concertation entre toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre du PDDSE	2013-2015	Deux rencontres semestrielles sont organisées pour échanger sur des questions liées au pilotage des sous-secteurs	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	90 000	30 000	30 000	30 000
	3. Renforcer le cadre du dialogue social	2013-2015	Les partenaires sociaux sont informés et associés aux processus de gestion du système	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	50 000	16 667	16 667	16 667
7.2.2.2.Renforcer le dispositif de suivi / évaluation	1. Planification du processus de préparation et d'organisation des revues et suivi de la mise en œuvre des recommandations	2013	Les résultats quantitatifs et qualitatifs sont présentés et discutés	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	5 000	5 000		
	2. Elaboration d'un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des revues et application des propositions	2013-2015	Des outils sont élaborés et des indicateurs sont identifiés qui permettront le suivi de la mise en œuvre des recommandations	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	10 000	3 333	3 333	3 333
7.2.2.3. Assurer la dynamique de la régulation des flux dans un contexte sectoriel	Elaboration d'un dispositif réglementaire de régulation des flux à tous les niveaux	2013-2014	Un document est publié présentant la transition entre les ordres d'enseignement	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	15 000	7 500	7 500	

7.2.3.1. Améliorer la communication	1. Renforcement du système d'information du secteur	2013-2015	Les outils de planification et d'aide à la décision sont produits et publiés (annuaires, tableau de bord, carte scolaire,…)	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	50 000	16 667	16 667	16 667
	2. Animation et mise à jour du site web de l'éducation	2013-2015	La visibilité du secteur est accrue et les informations sur l'éducation sont rendues disponibles à un large public	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	104 000	34 667	34 667	34 667
	3. Développement d'un dispositif de capitalisation des études et expériences	2013-2015	Les études et expériences en cours ou passées sont répertoriées et disponibles pour une bonne capitalisation	MEMP, MESFTPRIJ, MESRS, MCAAT	50 000	16 667	16 667	16 667
Sous-total					394 000	150 500	125 500	118 000

ANEXE 5 : CADRES LOGIQUES

Cadre logique du Programme Enseignement Maternel

<u>Objectif global</u> : Accroître la préscolarisation des enfants âgés de 3 à 5 ans

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Source de vérification	Conditions extérieures
OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Favoriser l'épanouissement et la préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans			
1- Le nombre d'enfants pré scolarisés augmente	1. Le TBS passe de 10,6% en 2010 à 13,8% en 2015 pour atteindre 17% en 2020. 2. Le nombre d'enfants pré scolarisés augmente de 97333 en 2010 à 142033 en 2015, pour atteindre 188811 en 2020 3. Le nombre d'enfants scolarisés dans le privé passe de 25% en 2010 à 27,5% en 2015 pour atteindre 30% en 2020 4. Les dépenses courantes allouées au préscolaire passent de 2,4% en 2010 à 3,3% en 2015, pour atteindre 3,6% en 2020	DPP Annuaire	Réticence de la part de la population Perturbation des activités pédagogiques par les mouvements sociaux. Chocs exogènes
OBJECTIF SPECIFIQUE 2: Assurer la qualité de la prise en charge de la petite enfance			
1- Les conditions d'offre qualitative sont améliorées	1. 300 enseignants qualifiés sortent chaque année de l'ENI 2. 15 Conseillers pédagogiques sont formés 3. Un Centre de Formation et de Perfectionnement des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale est construit et équipé 4. Le ratio élève/animateur passe de 33 en 2010 à 32 en 2015 pour atteindre 30 en 2020	DPP - Annuaires	Réticence de la part de la population Perturbation des activités pédagogiques par les mouvements sociaux.

Cadre logique pour l'Enseignement Primaire

<u>Objectif global</u> : Assurer la scolarisation universelle et améliorer l'équité et la qualité de l'enseignement primaire

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Accroître l'accès au primaire, en particulier celui des filles et des enfants à besoins spécifiques			
1. Les taux d'accès augmentent	Le taux d'accès au CI passe de 135,6% en 2010 à 117,8% en 2015 pour atteindre un taux net de 100% en 2020.	DPP Annuaire	Faible demande de scolarisation au niveau des zones et ménages défavorisés Les Directeurs résistent à l'application des textes Influence des pesanteurs socioculturelles et économiques
2. L'offre d'éducation est adaptée à la demande	Dans les écoles publiques, le nombre de salles de classe à construire est en moyenne de 1200 par an de 2010 jusqu'en 2015.		
3. L'accès au primaire des filles est amélioré	Le taux d'accès des filles au CI passe de 124,4% en 2010 à 100% en 2015.		
4. L'accès au primaire, des enfants à besoins spécifiques est amélioré	Le taux d'accès au CI des enfants handicapés atteint 100% en 2020.		
OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Améliorer la rétention			
Les taux d'achèvement augmentent	1. Le taux d'accès en CM2 (taux d'achèvement) passe de 65,7 % en 2010, à 82,9% en 2015 puis à 100% en 2020. 2. Le % de nouveaux entrants en situation de discontinuité éducative passe de 10,1% en 2004, à 5,5% en 2006, à 3,3% en 2008 et à 0% dès 2011. 3. Le taux de redoublement passe de 13% en 2010 à 10% en 2015.	DPP Annuaire	Difficultés budgétaires
OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Améliorer la qualité de l'enseignement			

Résultats attendus	**Indicateurs vérifiables**	**Sources de vérification**	**Conditions extérieures**
1. Toutes les écoles sont dotées d'intrants pédagogiques dans les délais impartis.	1. 100% des intrants pédagogiques acquis sont disponibles à temps dans les établissements et utilisés par les enseignants. 2. Le pourcentage d'écoles sous dotées passe à 0% dès 2015.	DEP Cellule évaluation, Plan action évaluation	Faible utilisation des matériels pédagogiques dans les classes malgré une bonne disponibilité Difficultés budgétaires
2. La qualité des apprentissages est améliorée	1. Le Ratio élèves par enseignant passe de 50,9 en 2010 à 50,3 en 2015 à 49,5 en 2020. 2. Le % d'enfants à la fin du cycle primaire ayant atteint le seuil de compétence requis en maths en lecture et en écriture avoisine les 100%.	Evaluation des acquis	Difficultés budgétaires Non respect des textes dans l'allocation des enseignants
3. La qualification et la compétence des enseignants et des personnels d'encadrement sont renforcées.	1. 1500 nouveaux diplômés sont disponibles pour le primaire chaque année 2. Tous les enseignants sont recyclés sur la période 2013-2015.	DIP Annuaires DDEMP	
4. L'encadrement pédagogique est amélioré.	1. Le CFPEEN livre 50 Inspecteurs et 35 CP au système. 2. 60%* des enseignants reçoivent chaque année la visite d'inspecteurs ou de conseillers pédagogiques 3. 75% au moins des écoles reçoivent chaque année la visite d'inspecteurs ou de conseillers pédagogiques	DIP DDEMP	
5. La santé scolaire est améliorée dans les écoles	1. Des sessions de sensibilisation sur l'hygiène et les grandes pandémies (VIH Sida etc) sont organisées dans toutes les écoles chaque année. 2. Des latrines sont construites dans 100 nouvelles écoles chaque année 3. 100 nouvelles écoles bénéficient d'eau potable chaque année	DPP Annuaire, DIEM	

Cadre logique pour l'enseignement secondaire général

<u>Objectif global</u> : Promouvoir un enseignement de base, réguler l'accès au second cycle et assurer un enseignement secondaire général équitable et de qualité

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
OBJECTIF 1 : Accroître l'accès au 1er cycle du secondaire général et renforcer l'équité			
1. Les taux de scolarisation et d'accès augmentent	1. Le Taux Brut de Scolarisation au 1er cycle est autour de 60% sur la période 2013-2015 2. Le taux d'accès en 6ème passe de 60,8.% en 2010 à 59,3% en 2015 3. Le taux de transition CM2- 6ème passe de 92,5% en 2010 à 81,2% en 2015 4. 710 nouvelles salles de classe sont construites et 445 salles de classe sont réhabilitées sur la période 2013 - 2015.	DPP (Annuaire statistique) DIEM (Rapport d'activités)	Non disponibilité des ressources Faible capacité des entreprises
2. L'offre éducative au niveau du premier cycle est améliorée	1 402 enseignants qualifiés sont recrutés sur la période 2013-2015 et équitablement répartis	DPP (Annuaire statistique)	Faibles ressources financières
3. Un partenariat public privé actif contribue à l'amélioration de l'accès et au renforcement de l'équité	1. Le pourcentage d'élèves dans le privé au 1er cycle passe de 14,5% en 2010 à 19,8% en 2015. 2 La subvention de l'Etat au privé représente 10% du coût unitaire par élève dans le public par élève du privé à partir de 2014	DPP (Annuaire statistique)	

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
4. L'orientation des élèves et la planification de l'accès au second cycle contribuent à une bonne gestion des flux	1. Un système d'information et d'orientation scolaire pour une meilleure gestion des flux entre le premier et le second cycle est mis en place 2. 80% des déscolarisés du premier cycle de l'enseignement secondaire général sont accueillis dans l'enseignement technique et la formation professionnelle. 3. Les effectifs d'élèves en série C augmentent de 10% en 2015 par rapport à 2010	DPP (Rapport de performance)	Non disponibilité des ressources Mise en vigueur des textes régissant notamment les conditions d'accès (examens et l'âge d'entrée) dans les différents niveaux
OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général			
1. L'efficacité interne est améliorée	1. Le pourcentage de redoublants au premier cycle passe de 23,2% en 2010 à 19,1% en 2015 2. Le pourcentage de redoublants au second cycle passe de 17,5% en 2010 à 13,8% en 2015 3. Le taux de rétention au premier cycle passe de 67,9% en 2010 à 74% en 2015 4. Le taux de rétention au second cycle passe de 55,2% en 2010 à 62,6% en 2015	DPP (Annuaire statistique)	Non disponibilité des ressources
2. L'encadrement pédagogique et le contenu des apprentissages sont améliorés	1. Le ratio élèves/groupe pédagogique au 1er cycle passe de 52,4 en 2010 à 51,2 en 2015 2. Le ratio élèves/groupe pédagogique au 2nd cycle passe de 46,6 en 2010 à 45,8 en 2015 3. 100% des enseignants sont formés d'ici 2015 4. 100 % des heures dues sont effectivement faites dès 2015 5. Au moins 2 CP par discipline et par commune sont formés sur la période 2013-2015 6. 80 laborantins sont formés sur la période 2013-2015 7. 100% des enseignants reçoivent au moins une fois la visite d'un inspecteur ou d'un conseiller pédagogique à partir de 2016 8. Les programmes et guides révisés selon l'APC sont disponibles	DPP (Annuaire statistique)	Non disponibilité des ressources

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
3. La disponibilité des équipements et du matériel pédagogique est assurée	1. Le ratio manuel scolaire par élève au premier cycle est de 1 pour 2 élèves dans chaque discipline à partir de 2014 2. Le ratio manuel scolaire par élève est de 1 dès 2015 au second cycle pour toutes les disciplines fondamentales de chaque série 3. 25 établissements sont équipés en matériels informatiques 4. 100% des établissements reçoivent du matériel pédagogique selon les besoins	DPP (Annuaire statistique) Rapports de performances	Non disponibilité des ressources
4. La promotion du bien être en milieu scolaire est assurée	1. 62 blocs de 4 latrines et 62 points d'eau sont construits dans les établissements sur la période 2013-2015 2. Dès 2013, chaque centre d'examen est doté d'une infirmerie fonctionnelle ad 'hoc pendant les périodes d'examen 3. Au plus tard en 2015, les besoins de construction, d'équipement et de fonctionnement des infirmeries dans les établissements sont connus	Cabinet DIEM DPP (Rapport de performance)	Non disponibilité des ressources
OBJECTIF SPECIFIQUE 3: Améliorer la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire général			
1. L'accès et la rétention des filles au premier cycle sont améliorés	1. Le Taux Brut de Scolarisation des filles au 1er cycle de l'enseignement secondaire s'améliore de 5% chaque année entre 2013 et 2015 2. Le taux de rétention des filles au premier cycle de l'enseignement secondaire général s'améliore de 5% chaque année entre 2013 et 2015 3. Les subventions destinées aux lycées de jeunes filles leur sont versées régulièrement	DPP (Annuaire statistique) DRFM DPS	Non disponibilité des ressources

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
2. L'environnement scolaire est rendu favorable au maintien et à la réussite des filles dans le système	1. Tous les textes protégeant les mineurs et les filles en milieu scolaire sont connus des acteurs du système 2. Au moins 50% des auteurs d'agression sur les mineurs et les filles en milieu scolaire sont poursuivis 3. 6 avocats conseil accompagnent et conseillent l'administration scolaire, les filles agressées et leurs parents	Cabinet DPS (Rapport d'activités des avocats)	Absence de volonté politique Complicité des victimes Pressions sociales
OBJECTIF SPECIFIQUE 4. Améliorer la gestion des ressources humaines et l'environnement de travail			
Le rendement des personnels de l'administration est amélioré	1. Chaque direction dispose de l'équipement nécessaire à un fonctionnement convenable 2. Les besoins en personnels administratifs et techniques sont connus 3. Les salaires des personnels administratifs et techniques sont régulièrement payés	DRFM DRH	Non disponibilité des ressources

Cadre logique pour l'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP)

<u>Objectif global</u> : Restructurer l'enseignement technique et la formation professionnelle afin de l'adapter aux réalités économiques et sociales du pays

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Source de vérification	Conditions extérieures
OBJECTIF 1 : Adapter les formations aux besoins du marché du travail			
1- Les besoins en qualification sont identifiés	1. Régularité de réunions des organes du CNETFP, conformément au programme établi 2. Répertoire des besoins en qualification	Rapports des sessions et PV des commissions spécialisées du CNETFP	Implication et participation effectives des employeurs membres du CNETFP

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Source de vérification	Conditions extérieures
2. L'offre éducative est développée et diversifiée	1. Les capacités d'accueil sont accrues (4 anciens établissements sont rénovés et équipés ; la construction et l'équipement de 4 CFP sont achevés ; 3 nouveaux établissements d'ETFP sont construits et équipés) 2. Les effectifs du public passent de 9 697 en 2010 à 11 456 en 2015 3. Les effectifs des apprenants en formation professionnelle (CQP et CQM) passent de 5 719 en 2010 à 21 701 en 2015 4. 10.000 apprenants bénéficient de formations de courtes durées 5. 88 enseignants ETFP et 73 formateurs sont recrutés 6. Une subvention indirecte équivalente à 15% du coût unitaire du public par élève est octroyée aux établissements privés à partir de 2014	Annuaires statistiques et rapports de performance à la DPP Annuaires statistiques à la DPP	Non disponibilité des ressources Non respect des engagements en matière de construction d'infrastructures pédagogiques Non adhésion du privé Non disponibilité de ressources
OBJECTIF 2 : Améliorer la qualité et l'équité			
1. L'efficacité interne du système est améliorée	Le taux de redoublement passe de 14,3% en 2010 à 10% en 2015	Annuaires statistiques de l'ETFP à la DPP	
2. L'encadrement pédagogique est amélioré	1. L'inspection des enseignants passe de 21% en 2010 à 60 % en 2015 2. Le nombre de Conseillers Pédagogiques passe de 60 en 2010 à 80 en 2015 3. nouveaux inspecteurs sont formés avant la fin de 2015	- Rapports d'inspection - Plan de formation disponible	Non respect des engagements de recrutement des enseignants et de formation des CP et Inspecteurs
3. Les programmes existants sont révisés selon l'approche par compétences et de nouveaux sont élaborés	Tous les programmes relatifs à la mise en place de la nouvelle réforme de l'ETFP sont révisés ou élaborés avant 2015.	Rapports d'activités de l'INIFRCF	Non disponibilité des ressources

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Source de vérification	Conditions extérieures
4. La qualité de l'offre d'éducation est améliorée	1. Les établissements de l'ETFP sont équipés suivant les normes de qualité d'ici à 2015 2. Le ratio élève/manuel est de 0,25 dans les CDI en 2015 3. Le taux de succès aux examens de l'ETFP passe de 80% en 2010 à 95% en 2015	PV de réception des équipements par les établissements	Non disponibilité des ressources
5. Le bien être est promu en milieu scolaire	1. Les acteurs de tous les établissements de l'ETFP ont bénéficié de sensibilisation sur les questions de santé en milieu scolaire 2. Tous les établissements de l'ETFP participent régulièrement aux compétitions sportives et culturelles scolaires	Rapports de performance	Non disponibilité des ressources
6. La politique de promotion des filles dans l'ETFP est élaborée et mise en œuvre	La proportion des filles inscrites à l'ETFP augmente et en particulier de 5% par an dans la filière industrielle	Annuaires statistiques	Non respect des engagements financiers
OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Améliorer l'efficacité externe du système			
1. Un système d'information des jeunes sur les opportunités de reconversion et d'insertion est mis en place	1. Un plan de communication en direction des jeunes sur les opportunités de reconversion et d'insertion est élaboré et mis en œuvre dès 2014 2. 2% des formés en formations initiales et de courtes durées sont insérées sur la période 2013-2015	Rapports de performance Rapport d'activité de la DRIJ	Non respect des engagements financiers
2. Un cadre d'insertion par incubation des diplômés est créé dans les établissements de l'ETFP	3 centres incubateurs sont fonctionnels	Rapport de performance	
3. Un système de suivi des formés est mis en place	Les statistiques sur l'insertion des diplômés sont disponibles à compter de 2014	Rapport annuel de suivi de l'insertion des diplômés de la DRIJ	
4. Les formations sur mesure sont mises en œuvre	Les modules de formation sur mesure sont élaborés et mis en œuvre	Rapports de l'INIFRCF	
OBJECTIF SPECIFIQUE 4 : Améliorer la gestion et le pilotage de l'ETFP			

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Source de vérification	Conditions extérieures
1. Un cadre d'échanges entre établissements publics et privés est fonctionnel dans chaque département	Nombre de rencontres périodiques entre établissements publics et privés dans chaque département	PV des réunions	Non adhésion du privé
2. Le système d'aide à la décision stratégique dans l'ETFP est rendu performant	Le système de planification opérationnelle est maîtrisé par le personnel concerné	Tableau de bord en cohérence avec le PDDSE	Non disponibilité de ressources
3. La gestion et le fonctionnement des établissements de l'ETFP publics et privés sont améliorés	100% des établissements respectent les règles de gestion administrative et financière en vigueur	Rapports de l'IGM	Non disponibilité des ressources
4. Le fonctionnement de l'administration centrale et des directions déconcentrées est assuré	Les directions / services de l'ETFP disposent de ressources nécessaires chaque année	Rapports de performance	Non disponibilité des ressources

CADRE LOGIQUE « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR »

<u>Objectif global</u> : Former des citoyens créateurs de valeurs ajoutées et promouvoir une recherche scientifique et technologique inclusive axée sur le développement durable. Répondre aux besoins en cadres supérieurs compétents et compétitifs pour le développement économique, social du pays et promouvoir la recherche scientifique appliquée.

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
Objectif 1 : Améliorer la gestion et le pilotage de l'enseignement supérieur			
1. Le cadre juridique et institutionnel de l'enseignement supérieur est renforcé	1. Les textes institutionnels sont actualisés au plus tard fin 2013 et un nouvel organigramme est disponible 2. Un schéma directeur et de développement des universités est élaboré et adopté au plus tard en 2014	SGM (archives) , DGES, Rectorats DIEM	Stabilité institutionnelle
2. Un système de planification opérationnelle et de gestion est mis en place	Les outils de planification et de gestion sont élaborés à temps réel et mis en œuvre à tous les niveaux (budgets programmes, PTA, rapports de perf., annuaires stat., manuels de procédures etc.)	DPP	Disponibilité des ressources
3. Les conditions optimales de travail sont créées au personnel du MESRS	Les bureaux des structures du MESRS sont équipés en matériels de travail adéquats chaque	DRFM, DPP, Rapport de performance	Difficulté financière de l'Etat
4. les méthodes modernes de travail sont adoptées	Le Système d'Information et de Gestion du MESRS est opérationnel d'ici 2015 (les structures du ministère sont mises en réseau et interconnectées)	Intranet et data center des universités et du ministère	Disponibilité permanente de l'énergie électrique et de la connexion internet
Objectif spécifique 2 : Améliorer la qualité et l'équité dans l'enseignement			
1. Les conditions d'accès et d'inscription dans les universités sont améliorées	1. Le ratio étudiants/enseignant passe de 77 en 2010 à 45 en 2015 2. Le taux d'accès des filles et des personnes à besoins spécifiques dans les filières professionnalisées augmente d'au moins 10 % chaque année par rapport à l'année précédente 3. Un système d'immatriculation avec la technologie biométrique est mis en place et fonctionnel dès la rentrée académique 2014-2015	Rectorats, DPP (annuaire statistique) DGES,	Mise en œuvre du système de régulation des flux ; Respect du planning de recrutement de nouveaux enseignants sur la période Volonté politique Disponibilité de ressources financières

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
2. Le flux des effectifs du supérieur public est bien géré et l'enseignement supérieur privé promu	1. les textes règlementant la scolarité dans les universités publiques sont révisés et appliqués d'ici 2015 2. les effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur public passent de 105 306 en 2012-2013 à 124 256 en 2014-2015 3. la nouvelle politique d'octroi des bourses est élaborée, validée et mise en œuvre d'ici 2015 4. L'appui de l'Etat aux établissements privés est défini et mis en œuvre	Rectorats, DGES DPP, Services statistiques des universités DBSU, CNBSU, DGES DGES, DPP, DRFM	Serveurs fonctionnels et archives sauvegardées
3. Le cadre institutionnel de la gestion pédagogique et de l'assurance qualité est amélioré conformément aux exigences de LMD	1. Tous les textes règlementaires pédagogiques conformes au système LMD sont actualisés et mis en exécution d'ici 2014 2. Le nombre de filières professionnelles au BAC et au BTS passe respectivement de 1 en 2012 à 4 en 2015 puis de 22 en 2012 à 30 en 2015	DGES, Rectorats, DEC, DOB (arrêtés, décrets) Office du BAC	Adhésion de tous les acteurs Effets positifs découlant de la politique d'orientation des bacheliers
4. La disponibilité numérique et qualitative des enseignants est renforcée	1. Le répertoire des besoins en formation est élaboré et 300 docteurs formés entre 2012-2015 2. 345 enseignants recrutés à l'horizon 2015 au profit des universités publiques	Rectorats DRH Annuaire Statistique	Disponibilité des ressources Respect du plan de recrutement par le MTFP et le MEF
5. Les performances pédagogiques des enseignants sont améliorées	1. 100% des cellules pédagogiques sont installées et opérationnelles dans les universités 2. Tous les enseignants ont reçu une formation pédagogique d'ici à 2014	DGES/Rectorats des universités Arrêtés de création Rapports de formations	
6. Un mécanisme de suivi des méthodes d'enseignement et de l'exécution des programmes est mis en place	1. Les critères d'évaluation des enseignants sont définis et appliqués à partir de la rentrée 2013-2014 2. Un système de programmation et de suivi de l'exécution des enseignements est opérationnel dans les entités universitaires 3. Au moins 90% des programmes d'enseignement sont exécutés par les enseignants chaque année	DGES, rectorats	
7. La promotion et l'introduction des technologies éducatives dans l'enseignement supérieur sont effectives	1. les plates-formes numériques de l'enseignement à distance et l'interconnexion des universités sont opérationnelles d'ici 2015 2. Nombre d'enseignants formés à la production des	Universités, rapport de performance	Difficulté financière de l'Etat, disponibilité de la bande passante suffisante adhésion de tous les acteurs

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
	ressources e-Learning passe de 50 en 2012 à 1000 en 2015		au processus
8. la professionnalisation des formations dans les universités est renforcée	1. le mécanisme d'orientation sur les filières professionnalisées est renforcé 2. le répertoire national de certification et les formations de courte durée est validé d'ici 2015 3. le nombre de sortants ayant créé leur propre entreprise ou affaire augmente de 5% chaque année par rapport à l'année précédente.	Rectorats Services de scolarités DGES, Fonction publique, Universités Rectorats Services de scolarités	Perturbations de l'année académique par les grèves
9. Accroître la capacité d'accueil des universités et centres universitaires publics	1. De 2013 à 2015, la capacité des amphis est accrue de 5595 nouvelles places assises 2. Des matériels et équipements spécifiques sont acquis au profit des entités universitaires	DPP (rapport de performance, PV de réception)	
10. L'accès et du maintien des filles et des personnes à besoins spécifiques dans les filières professionnalisées est améliorée	1. le taux de masculinité dans les filières professionnalisées passe de 6,3 en 2011 à en 2015 2. le taux d'accès des filles et des personnes à besoins spécifiques dans les filières professionnalisées augmente d'au moins 10 % chaque année par rapport à l'année précédente	Rectorats DPP (annuaire statistique)	Existence d'une politique favorisant l'inscription des filles dans les filières professionnalisées
11. Les ressources du sous-système sont mieux allouées et mieux gérées	1. une nouvelle clé de répartition est élaborée et mise en application d'ici 2013 2. la gestion des ressources financière et humaine est harmonisée et informatisée dans les universités d'ici 2015 3. le répertoire des infrastructures, des spécifications techniques, des plans de masses et étude architecturales est élaboré et disponible d'ici 2014	Rectorats, DIEM, DGES	
12. Le système de gestion des œuvres universitaires est amélioré	1. la nouvelle politique des œuvres universitaires est élaborée et validée d'ici 2013 2. les modalités d'implications des acteurs privés à la gestion des œuvres universitaires sont définies et mise en application		
Objectif spécifique 3 : Promouvoir une recherche scientifique et technologique inclusive axée sur le développement durable			

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
1. Un nouveau cadre institutionnel et organisationnel du SNRI est défini et mis en place	1. Tous les textes réglementaires sont élaborés, adoptés et mis en application 2. les critères de classifications des laboratoires de recherche sont définis d'ici 2013 3. Le nouveau mode d'organisation du CNRST axé sur les programmes prioritaires est mise en œuvre d'ici 2013 4. Le cadre formel du partenariat public-privé est renforcé d'ici 2015	SGM, DNRST, CNRST	Accélération dans l'adoption des nouveaux textes
2. Les programmes prioritaires de recherche sont élaborés, mise en exécution et suivis	1. Le rapport d'évaluation des anciens programmes de recherche est élaboré et validé d'ici 2013 2. De nouveaux programmes prioritaires sont élaborés, exécutés sur la période 2013-2015 3. le rapport d'évaluation des programmes prioritaires exécutés est élaboré et validé à fin 2015	DNRST, CNRST, Rapport d'avancement des programmes prioritaires de recherche	
3. Une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources est élaborée et le financement des programmes prioritaires de recherche est assuré	1. le Conseil d'administration, le manuel de procédure du FNRSIT sont élaborés et validés d'ici 2013 2. le Bénin atteint en 2015 la norme régionale (CEDEAO) de 1% du PIB allouée à la recherche 3. le business plan et le manuel de procédures des programmes prioritaires de recherche retenus sont élaborés et validés d'ici 2013 4. les programmes prioritaires retenus ont bénéficié du financement du fonds entre 2014-2015	DNRST, CNRST, rapport d'avancement des programmes prioritaires de recherche	
4. Les plateaux techniques des structures de recherche sont renforcés	Toutes les structures de recherche ou programmes prioritaires ayant rempli les normes nationales des centres d'excellence ont vu leurs plateaux techniques renforcés		
3.5. Les résultats de recherche et d'innovation sont valorisés et vulgarisés	1. le Conseil d'administration, le manuel de procédure de l'ABeVRIT sont élaborés et validés d'ici 2013 2. Nombre de résultats de recherche mis en valeur par l'ABeVRIT, (nombre de publication, nombre de brevet et/ou demande de brevet) augmente chaque année de 10% par rapport l'année précédente jusqu'à 2015.		

CADRE LOGIQUE « ALPHABETISATION ET EDUCATION DES ADULTES »

<u>Objectif global</u> : Réduire le taux d'analphabétisme en vue de favoriser l'autonomisation des populations et leur participation active au processus de développement à travers la valorisation des langues nationales en tant que véhicules du savoir

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
OBJECTIF 1 : Assurer à tous les analphabètes de 15 ans et plus un accès équitable aux programmes d'alphabétisation et d'éducation			
1. Augmentation du nombre d'alphabétisés	L'effectif des alphabétisés de 15 ans et plus augmente de 10% par an passant de 45 000 en 2012 à 60 000 en 2015		Disponibilité de l'appui financier des PTF Manque d'engagement politique au niveau de l'Etat Réticence de la population
2. Les manuels, les guides et les documents thématiques sont disponibles	Chaque apprenant dispose d'un manuel de lecture et d'un manuel de calcul. Chaque maître d'alphabétisation dispose d'un guide et des supports didactiques	Rapports d'activités (DAEA ; DPP)	
3. La stratégie du faire faire en AEA est actualisée sur la base d'une évaluation	1. Trente (30) opérateurs privés recrutés ont conduit à terme les campagnes d'alphabétisation des 2 niveaux du cycle I. 2. Deux mille cinq cent (2500) centres ouverts et conduits à terme par les opérateurs privés 3. Soixante mille (60 000) apprenants alphabétisés au terme de la campagne	Rapports d'activités des opérateurs privés (DAEA). Rapport de performance (DPP). Statistiques (DAEA)	Disponibilité de l'appui financier des PTF
4. La formation des formateurs en AEA est assurée	Deux mille cinq cent (2500) facilitateurs des opérateurs privés sont formés pour animer les centres d'alphabétisation	Rapports (DAEA)	
5. Des centres de référence d'alphabétisation et éducation des adultes sont construits et équipés.	Quarante neuf (49) centres d'alphabétisation de référence sont construits et équipés dans les communes.	Rapports de performance (DPP) ; PV de réception (CPMP ; DPP)	Disponibilité de l'appui financier des PTF
6. Des programmes d'alphabétisation à la carte pour le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles	1. Deux (02) programmes de formation spécifique mis en œuvre au profit des femmes et des jeunes filles.	Rapports (DAEA) Statistiques (DAEA)	

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
impliquées dans les micro-entreprises sont disponibles et mis en œuvre	2. Les trois (03) meilleures apprenantes par département (soient 36 femmes) ont reçu des récompenses en nature dans le cadre du renforcement de leurs activités génératrices de revenus		
OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 : Promouvoir et valoriser les langues nationales			
1. Des documents sur des thématiques diversifiées sont disponibles dans six (06) langues de post-alphabétisation	Quarante mille (40 000) exemplaires de documents dans les six (06) langues nationales de post alphabétisation sont édités et diffusés.	Rapports (DPLN) Bordereaux de livraison (DPLN)	
2. les initiatives de production d'œuvres littéraires en langues nationales sont appuyées	Quatre (04) producteurs d'œuvres littéraires en langues nationales ont reçu un appui financier.		
3. Les programmes expérimentaux d'enseignement des langues nationales dans le système éducatif formel sont finalisés et édités	Cinq (05) documents de programmes expérimentaux d'enseignement des langues nationales dans le système éducatif formel sont élaborés et disponibles	Bordereaux de livraison (STP/ PILNaSEF) Rapports (STP/PILNaSEF)	
4. Des manuels d'enseignement et les guides pédagogiques sont élaborés, validés et édités	Cent vingt mille (120 000) exemplaires de manuels et de guides pédagogiques d'enseignement des langues nationales dans le système éducatif formel sont disponibles au niveau de tous les ordres d'enseignement	Bordereaux de livraison (STP/PILNaSEF) Rapports (STP/PILNaSEF)	
5. Les enseignants et les membres du corps de contrôle sont formés à l'enseignement des langues nationales	1. Trois (03) enseignants par circonscription scolaire soit 252 au total et quatre vingt quatre (84) les chefs de circonscription scolaire sont formés à l'enseignement des langues nationales 2. Les méthodes d'enseignement sont révisées sur la base de l'évaluation	Rapports (DPP)	
OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Améliorer la gestion et le pilotage du sous secteur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes			
1. Du matériel roulant est acquis au profit des structures techniques en charge de l'AEA et le suivi des activités est amélioré	Dix (10) véhicules 4x4 et quatre (04) barques motorisées sont acquis au profit des structures techniques déconcentrées en charge de l'AEA.	Bordereaux de livraison (Structures bénéficiaires)	Disponibilité de l'appui financier des PTF.

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
2. Les document sur les normes de qualité et le document du mécanisme de suivi-évaluation des activités d'alphabétisation et d'éducation des adultes en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes sont réédités et vulgarisé	1. Trois mille (3000) exemplaires de chacun des documents de normes de qualité, du mécanisme de suivi-évaluation et des cahiers de charge sont réédités et vulgarisés 2. Soixante dix sept (77) communes sont touchées par les actions de vulgarisation 3. 12 000 d'acteurs d'alphabétisation touchés.	Bordereaux de livraison (DCQEIP) Rapports (DCQEIP) Statistiques (DCQEIP ; DPP)	
3. Le corps du personnel d'AEA est créé	1. Un (01) plan de recrutement des ressources humaines en AEA est élaboré et disponible 2. Une (01) structure de formation du personnel en AEA est créée et est fonctionnelle	Rapports (DRH ; DRFM) Rapports d'activités (DPP)	Manque d'engagement politique au niveau de l'Etat. Insuffisance du budget national pour face aux nouvelles charges
4. Une meilleure coordination des structures du Ministère en charge de l'AEA est assurée	Les insuffisances des programmes d'étude en AEA sont relevées et les remédiations nécessaires sont apportées	Rapports	
5. Le système de planification des activités d'alphabétisation est dynamisé	1. Deux d'inspections et deux (02) supervisions des centres d'alphabétisation et éducation des adultes sont effectuées au cours des campagnes 2. Un annuaire statistique en AEA est produit et diffusé chaque année	Rapports (DAEA ; DCQEIP ; DDCAPLN) Annuaire statistique (DAEA ; DCQEIP)	

Cadre logique : Programme Gestion et Pilotage du Système

<u>Objectif global</u> : Améliorer le pilotage et la gestion du système

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
Objectif spécifique 1 : Améliorer la gestion			
1. Un système efficace de suivi des acquis et des compétences des apprenants est mis en place	1. Les profils d'entrée et de sortie des apprenants sont clairement définis 2. Les acquis et compétences des apprenants sont évalués au niveau national par échantillonnage au moins tous les trois ans	Rapport d'activité Rapport d'évaluation	
2. Les programmes d'enseignement sont respectés et l'animation pédagogique est renforcée	1. Le calendrier et le temps scolaires et universitaires sont respectés au moins à 90% chaque année. 2 Les programmes d'enseignement sont exécutés au moins à 80%.	Rapport d'activités	Perturbation des activités pédagogiques par des mouvements sociaux, utilisation des enseignants à des activités non pédagogiques
3. L'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets programmes sont améliorées	1. Les taux d'exécution budgétaire est de 100% chaque année 2. Les capacités des cadres de la chaîne PPBS sont renforcées 3. Des outils et manuels de procédure sont mis à la disposition des acteurs de la chaîne PPBS	Rapports de performance Rapport d'activités	
4. Le personnel administratif et technique est recruté/promu selon des profils de poste	1. Les profils des postes techniques et administratifs sont définis 2. 90% des nominations des directeurs d'écoles et chefs d'établissements tiennent compte des notes des inspections et de la liste d'aptitude 3. Tous les postes techniques sont pourvus de spécialistes d'ici à 2015	Cadre organique de la gestion des ressources humaines Liste d'aptitude répertoire des chefs d'établissement Fichier de gestion des compétences	Volonté politique Non disponibilité des spécialistes

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
		Enquêtes	
5. Le personnel enseignant est recruté conformément à la politique de recrutement.	1. Tous les enseignants ont reçu une formation initiale d'ici à 2010. 2. 100% des enseignants contractuels sont recrutés sur poste budgétaire 3. La programmation des recrutements est respectée	Annuaire statistique Rapport d'activités Rapport d'activités -Liste des postes	Volonté politique
6. L'allocation des personnels enseignants est rationalisée.	1. Les postes vacants sont identifiés sur la base de critères rigoureux 2. Toutes les mutations et des affectations sont prononcées sur la base de l'indice de besoins du département, de la commune et de l'établissement d'accueil un mois avant la rentrée	Rapport d'activité	Volonté politique
7. Le suivi de carrière des personnels s'effectue en temps réel.	1. Les textes sur la déconcentration sont appliqués et les enseignants sont gérés administrativement par les ministères en charge de l'éducation et les structures déconcentrées. 2. Les délais de prise des actes fixés dans les manuels de procédures sont respectés 3. Une application informatique est développée pour la gestion des carrières du personnel	Enquêtes Rapport d'activités	Volonté politique
Objectif spécifique 2 : Renforcer le pilotage du système			
1. Le cadre institutionnel du système est renforcé	100% des décisions sont prises sur la base de l'application des textes actualisés respectant les principes de la Gestion Axée sur les résultats	Enquêtes	Volonté politique
2. Le rendement des agents administratifs et techniques du niveau central et déconcentré s'est accru	1. 100% des agents ont bénéficié des formations contenues dans le plan de formation 2013-2015 2. 100% des agents du secteur ont un cadre de travail adéquat	Rapport d'activités Rapport de performance	Volonté politique
3. Les organes de pilotage du Plan Décennal de Développement du secteur de l'Education sont restructurés	1. Au moins 12 concertations entre les acteurs du secteur de l'éducation ont lieu chaque année. 2. le dialogue social est renforcé avec tous les partenaires sociaux	Rapport d'activités	Volonté politique

Résultats attendus	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Conditions extérieures
4. Le dispositif de suivi-évaluation est renforcé	1. Des revues sectorielles sont organisées tous les ans avec les acteurs du système et les partenaires techniques et financiers. 2. Des audits organisationnels des ministères sont réalisés tous les ans 3. Les Cellules de Suivi-Evaluation des ministères en charge de l'éducation sont dotées en matériels et moyens roulants	Compte rendu de la revue sectorielle Rapports d'audit	Perturbation des activités par les mouvements sociaux, non disponibilité des acteurs et des PTF
5. Le management stratégique du système éducatif est amélioré	1. Un système d'information cohérent est disponible 2. Les annuaires et documents statistiques sont publiés et diffusés avant le 31 juillet de chaque année. 3. Un rapport portant analyse des résultats de fin d'année et des examens est produit tous les ans et exploité. 4. 100% des structures des ministères disposent d'outils de planification et de gestion 5. Un système efficace de régulation des flux est mis en place	Les installations du dispositif Annuaires statistiques Rapport d'activités	Volonté politique
6. La communication entre les structures est améliorée.	1. Un manuel réglementant les échanges d'info entre les directions est rédigé et suivi 2. Un dispositif de capitalisation des expériences et études est opérationnel	Le manuel Rapport de formation	Volonté politique

ANNEXE 6 : EXTRAIT DU MODELE DE SIMULATION

	Répartition des dépenses d'investissement d'éducation par sous-secteur (en %)								
	2012	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Préscolaire	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%	12,0%
Primaire	50,8%	50,8%	50,8%	50,8%	50,8%	50,8%	50,8%	50,8%	50,8%
Secondaire général 1er et 2nd cycle	10,2%	10,2%	10,2%	10,2%	10,2%	10,2%	10,2%	10,2%	10,2%
Enseignement technique et professionnel 1er et 2nd cycle	11,8%	11,8%	11,8%	11,8%	11,8%	11,8%	11,8%	11,8%	11,8%
Formation professionnelle	9,1%	9,1%	9,1%	9,1%	9,1%	9,1%	9,1%	9,1%	9,1%
ENI	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Enseignement supérieur	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%
Alphabétisation	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	Répartition des dépenses courantes d'éducation par sous-secteur (en%)								
	2012	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Préscolaire	2,8%	3,1%	3,3%	3,4%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%	3,5%
Primaire	46,7%	45,9%	44,2%	43,3%	43,5%	42,9%	42,4%	41,9%	41,5%
Secondaire général 1er cycle	18,5%	18,6%	18,8%	18,7%	19,5%	19,8%	20,1%	20,4%	20,6%
Secondaire général 2nd cycle	8,7%	8,7%	8,9%	8,7%	8,8%	8,8%	8,7%	8,5%	8,4%
Enseignement technique (1er et 2nd cycles)	3,5%	3,5%	3,8%	3,9%	4,3%	4,5%	4,7%	5,0%	5,2%
Formation professionnelle	0,2%	0,3%	1,2%	1,5%	1,8%	2,0%	2,2%	2,3%	2,5%
ENI	0,8%	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%	0,6%
Enseignement supérieur	18,0%	18,4%	18,2%	18,6%	16,6%	16,5%	16,4%	16,3%	16,2%
Alphabétisation	0,6%	0,8%	1,0%	1,3%	1,3%	1,4%	1,4%	1,5%	1,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

	Résumé des dépenses courantes d'éducation par sous-secteur (en millions FCFA)								
	2012	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Préscolaire	4 798	5 398	6 045	6 485	6 928	7 371	7 815	8 257	8 699
Primaire	79 725	80 936	82 118	83 091	86 867	90 686	94 540	98 408	102 266
Secondaire général 1er cycle	31 595	32 836	34 850	35 892	38 878	41 878	44 872	47 827	50 696
Secondaire général 2nd cycle	14 866	15 310	16 475	16 635	17 626	18 529	19 331	20 020	20 586
ETFP (1er et 2nd cycles)	5 948	6 101	7 043	7 544	8 504	9 522	10 596	11 718	12 878
Formation professionnelle	404	477	2 161	2 821	3 508	4 172	4 815	5 437	6 039
ENI	1 367	1 383	1 404	1 431	1 435	1 439	1 444	1 448	1 452
Enseignement supérieur	30 761	32 411	33 779	35 621	33 166	34 867	36 550	38 212	39 844
Alphabétisation	1 103	1 477	1 914	2 424	2 666	2 933	3 226	3 548	3 903
Total	**170 566**	**176 330**	**185 788**	**191 944**	**199 577**	**211 397**	**223 189**	**234 875**	**246 363**

	Blocs des Ressources Nationales									
	2011	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
PIB (millions Cfa)	3 372 453	3 509 034	3 665 160	3 815 174	3 985 005	4 184 255	4 393 468	4 613 141	4 843 798	5 085 988
Taux de croissance annuel moyen du PIB (%)	3,8%	4,0%	4,4%	4,1%	4,5%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Population totale (en milliers)	9 112	9 368	9 631	9 900	10 177	10 461	10 752	11 051	11 356	11 668
PIB /habitant FCFA	370 102	374 571	380 568	385 356	391 560	399 975	408 609	417 451	426 532	435 895
PIB /habitant ($ US)	755	764	777	786	799	816	834	852	870	890
Recettes propres (millions de FCFA)	588 120	673 700	721 793	778 208	813 529	854 919	898 414	944 121	992 153	1 042 628
Recettes propres en % du PIB	17,4%	19,2%	19,7%	20,4%	20,4%	20,4%	20,4%	20,5%	20,5%	20,5%
Recettes propres de l'Etat pour dépenses courantes***										
Dépenses courantes de l'Etat hors service de la dette (Millions de FCFA)	499 152	536 778	561 609	590 093	615 754	645 903	677 526	710 694	745 482	781 971
% des recettes propres de l'Etat allouées aux dépenses courantes de l'Etat hors service de la dette	84,9%	79,7%	77,8%	75,8%	75,7%	75,6%	75,4%	75,3%	75,1%	75,0%
Dépenses courantes d'éducation (Millions de FCFA)	154 561	165 636	172 696	180 823	188 026	196 540	205 436	214 732	224 444	234 591
% des dépenses courantes hors dette de l'Etat alloué à l'éducation	31,0%	30,9%	30,8%	30,6%	30,5%	30,4%	30,3%	30,2%	30,1%	30,0%
Dépenses courantes d'éducation en % du PIB	4,6%	4,7%	4,7%	4,7%	4,7%	4,7%	4,7%	4,7%	4,6%	4,6%
Recettes propres de l'Etat pour dépenses d'investissement***										
Dépenses d'investissement de l'Etat (millions FCFA)	220 569	243 860	251 086	261 855	262 014	263 021	263 453	263 247	262 339	260 657
% des recettes propres de l'Etat allouées aux dépenses d'investissement de l'Etat (1-% des recettes pour dép. cour)	37,5%	36,2%	34,8%	33,6%	32,2%	30,8%	29,3%	27,9%	26,4%	25,0%
Dépenses d'investissement pour l'éducation financées sur recette propres (millions FCFA)	12 131	13 412	13 810	14 402	14 411	14 466	14 490	14 479	14 429	14 336
% des dépenses d'investissement de l'Etat alloué à l'éducation (moyenne 2011-2020)	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%	5,5%
Dépenses totales d'éducation (courantes + investissement) en % du PIB	4,9%	5,1%	5,1%	5,1%	5,1%	5,0%	5,0%	5,0%	4,9%	4,9%